

GENERALE DU SOLAIRE



PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL SUR LA COMMUNE DE CHARENTENAY (70)

Pré-diagnostic écologique



Septembre 2025

LE PROJET

Client	GENERALE DU SOLAIRE
Projet	PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL SUR LA COMMUNE DE CHARENTENAY (70)
Intitulé du rapport	Pré-diagnostic écologique

LES AUTEURS

	Cereg Ingénierie - 399 rue Georges Seguy - Bâtiment B – 34080 MONTPELLIER Tel : 04.67.41.69.80 - montpellier@cereg.com www.cereg.com
---	--

Réf. Cereg – 2025-CI-000327

Id	Date	Etabli par	Vérifié par	Description des modifications / Evolutions
V1		Jaouen Fraisse	Laurent BROSSE	Version initiale

Certification



TABLE DES MATIERES

A. PRESENTATION DU SECTEUR D'ETUDE.....	8
B. PERIMETRES A STATUT.....	10
B.I. ZONAGES REGLEMENTAIRES	11
B.II. INVENTAIRES REMARQUABLES.....	12
B.III. PLAN NATIONAUX D' ACTIONS (PNA)	14
B.IV. AUTRES ZONAGES	21
B.IV.1. Schéma Régional de Cohérence Ecologique - SRADDET	21
B.IV.2. Zones humides	23
C. RELEVES DE TERRAIN.....	25
C.I. METHODOLOGIE D'ETUDE.....	26
C.I.1. Conditions de terrain	26
C.I.2. Evaluation de l'enjeu de conservation	26
C.II. BASES DE DONNEES CONSULTEES	28
C.III. RESULTATS DES RELEVES DE TERRAIN	28
C.III.1. Habitats	28
C.III.2. Flore	32
C.III.3. Faune.....	33
C.III.3.1. Invertébrés.....	34
C.III.3.2. Amphibiens.....	36
C.III.3.3. Reptiles	36
C.III.3.4. Oiseaux	37
C.III.3.5. Mammifères (hors chiroptères).....	41
C.III.3.6. Chiroptères	42
D. SYNTHESE DES SENSIBILITES ECOLOGIQUE DU SITE	46
D.I. ENJEUX ET IMPACTS.....	47
D.I.1. Présentation du projet	47
D.I.2. Synthèse des enjeux.....	47
D.I.3. Synthèse des impacts par groupe	49
D.II. RECOMMANDATIONS	51
D.II.1. Recommandations d'évitement.....	51
D.II.2. Recommandations de réduction	51
D.III. CONCLUSIONS.....	53

LISTE DES FIGURES

Figure 1: Localisation de la zone d'étude – fond IGN	6
Figure 2 : Zone d'emprise directe du projet	7
Figure 3 : Emprises du projet	9
Figure 4 : Zonages réglementaires situés à proximité de la zone d'étude – Natura 2000	11
Figure 5 : Inventaires remarquables situés à proximité de la zone d'étude – ZNIEFF 1.....	12
Figure 6 : Inventaires remarquables situés à proximité de la zone d'étude – Réserves de biosphère	13
Figure 7 : Données d'observation des chiroptères en France pour la période (source : Observatoire National des Mammifères)	14
Figure 8 : Evolution de l'aire de répartition du Grand tétra sur le massif des Vosges depuis 1975 (source : Groupe Grand Tétr)	15
Figure 9 : Données d'observation du Lynx boréal en pour la période 2010 - 2025 (source : Observatoire National des Mammifères)	16
Figure 10 : Répartition historique et actuelle de l'Apron sur le bassin du Rhône (source : PNA Apron)	17
Figure 11 : Répartition de la Cistude d'Europe (source : PNA Cistude).....	17
Figure 12 : Localisation du Plan National dédié aux Milan royal.....	18
Figure 13 : Données d'observation de la Loutre en France pour la période 2020 – 2025 (source : Observatoire National des Mammifères).....	19
Figure 14 : Données d'observation des odonates menacés en France (source : Liste rouge des Odonates menacés)	20
Figure 15 : Répartition des espèces par maille pour les papillons de jour (source : PNA papillons de jour).	21
Figure 16 : Éléments du SRCE situés à proximité de la zone d'étude – Réservoirs de biodiversité	22
Figure 17 : Éléments du SRCE situés à proximité de la zone d'étude – Corridors écologiques.....	23
Figure 18 : Zones humides situées à proximité de la zone d'étude (Source CEN Bourgogne Franche-Comté, licence Creative Common BY - NC-ND 3.0 FR (http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/fr/)).....	24
Figure 19 : Photographies de certains habitats présents sur la zone d'étude	30
Figure 20 : Cartographie des habitats présents sur la zone d'étude	31
Figure 21 : Données actualisées pour la répartition comtoise de la stellaire des marais (source : Conservatoire Botanique National de Franche-Comté).....	32
Figure 22 : Localisation des espèces végétales protégées et des espèces indicatrices zone humide sur le secteur d'étude	33
Figure 23 : Observations d'invertébrés effectuées sur site.....	35
Figure 24 : Observations de reptiles effectuées sur site.	37
Figure 25 : Observations d'oiseaux effectuées sur site	39
Figure 26 : Observations d'oiseaux à enjeux régionaux de conservation forts à très forts dans un rayon de 5 km (données OpenObs)	40
Figure 27 : Observation de mammifère au niveau de la zone d'étude	41
Figure 28 : Observations de chiroptères sur site et présence d'arbres gîtes à proximité.....	43
Figure 29 : Localisation des stations de suivi des chiroptères pour la période 2020 – 2021 selon la bibliographie (données GBif)	45
Figure 30 : Carte de synthèse des enjeux à l'échelle de la zone d'étude	47
Figure 31 : Carte de synthèse des enjeux à l'échelle de la zone d'étude – corridor forestier	48
Figure 32 : Carte de synthèse des impacts à l'échelle de la zone d'étude	49

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Tableau des inventaires de terrain	26
Tableau 2 : Critères de définition des différents niveaux d'enjeux régionaux de conservation	27
Tableau 3 : Critères de définition des différents niveaux d'enjeux locaux de conservation	27
Tableau 4 : Bases de données consultées	28
Tableau 5 : Habitats identifiés sur la zone d'étude	28
Tableau 6 : Liste des espèces d'invertébrés recensées sur site lors des prospections	34
Tableau 7 : Liste des espèces d'invertébrés recensées dans la bibliographie (OpenObs 5 km)	35
Tableau 8 : Liste des espèces de reptiles recensées sur site lors des prospections.....	36
Tableau 9 : Liste des espèces d'oiseaux recensées sur site lors des prospections.....	37
Tableau 10 : Liste des espèces d'oiseaux recensées dans la bibliographie (OpenObs 5 km) avec un niveau d'enjeu régional fort à très fort	39
Tableau 11 : Liste des espèces de mammifères recensées dans la bibliographie (OpenObs 5 km).....	42
Tableau 12 : Liste des espèces de chiroptères recensées sur site.....	43
Tableau 13 : Liste des espèces de chiroptères recensées dans la bibliographie (OpenObs 5 km).....	44
Tableau 14 : Enjeux écologiques et impacts bruts du projet d'aménagement	50
Tableau 15 : Impacts résiduels suite à la mise en œuvre des mesures d'évitement et de réduction	53
Tableau 16 : Liste des espèces végétales observées et leur état de conservation associé	55
Tableau 17 : Liste des espèces végétales potentielles (OpenObs rayon 5 km) et leur état de conservation associé.....	58
Tableau 18 : Liste des espèces d'invertébrés observées et leur état de conservation associé.....	67
Tableau 19 : Liste des espèces d'invertébrés potentielles (OpenObs rayon 5 km) et leur état de conservation associé.....	67
Tableau 20 : Liste des espèces de reptiles observés et leur état de conservation associé	72
Tableau 21 : Liste des espèces de reptiles potentielles (OpenObs rayon 5 km) et leur état de conservation associé	72
Tableau 22 : Liste des espèces d'oiseaux observées et leur état de conservation associé.....	73
Tableau 23 : Liste des espèces d'oiseaux potentielles (OpenObs rayon 5 km) et leur état de conservation associé.....	74
Tableau 24 : Liste des espèces de mammifères (hors chiroptères) observées et leur état de conservation associé	78
Tableau 25 : Liste des espèces de mammifères (hors chiroptères) potentielles (OpenObs rayon 5 km) et leur état de conservation associé	78
Tableau 26 : Liste des espèces de chiroptères observées et leur état de conservation associé.....	79
Tableau 27 : Liste des espèces de chiroptères potentielles (Gbf rayon 5 km) et leur état de conservation associé	80

PREAMBULE

La société générale du solaire envisage la construction d'une centrale photovoltaïque au sol d'une emprise de 0.9h a, sur la commune de Soing-Cubry-Charentenay (70). La future centrale au sol sera construite en partie sur une décharge public, mais également sur des parcelles étant utilisées comme parking.

Le bureau d'études CEREG a été missionné pour réaliser un **diagnostic écologique** du site, afin de déterminer **quels seront les enjeux écologiques** à prendre en compte.

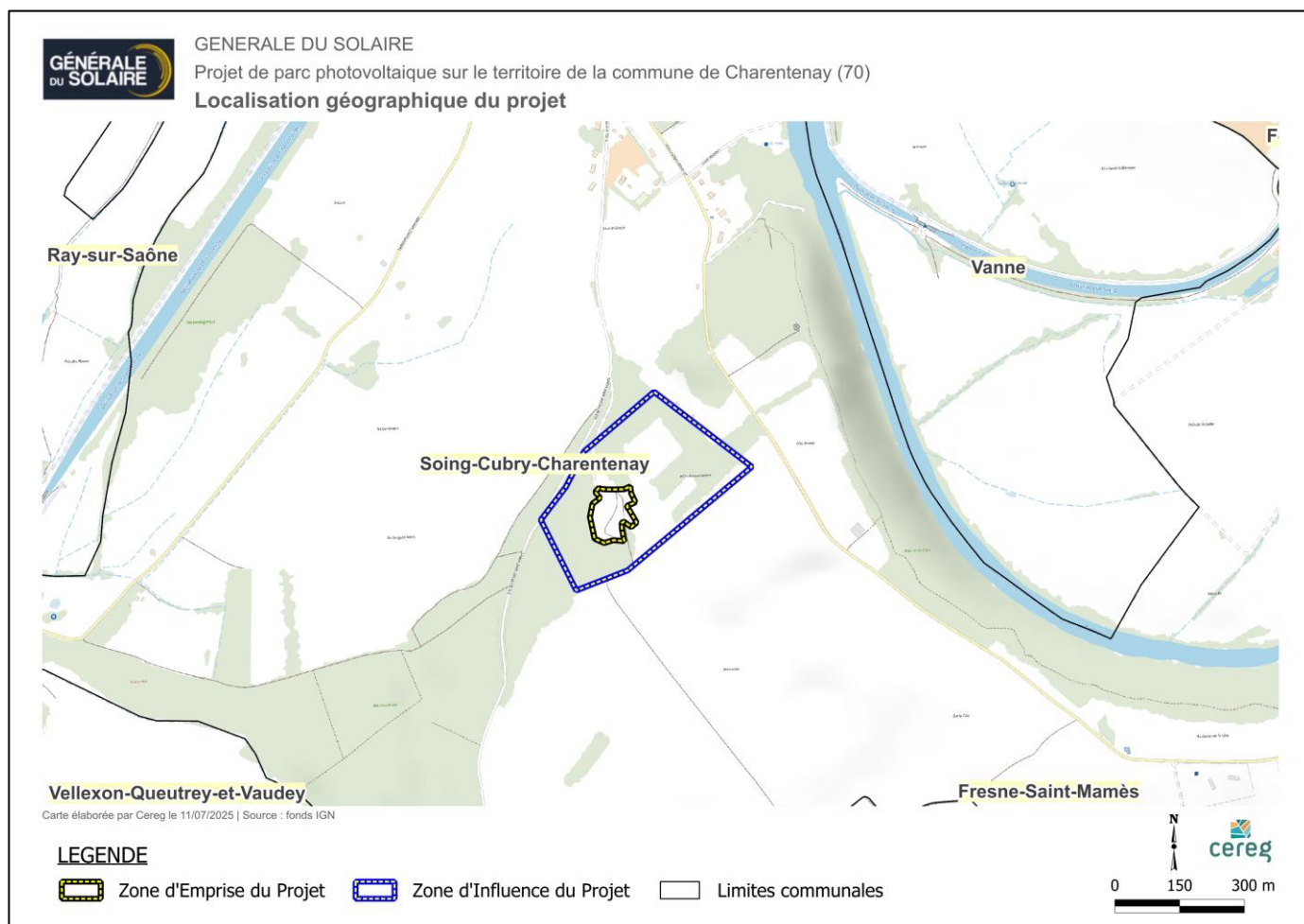


Figure 1: Localisation de la zone d'étude – fond IGN

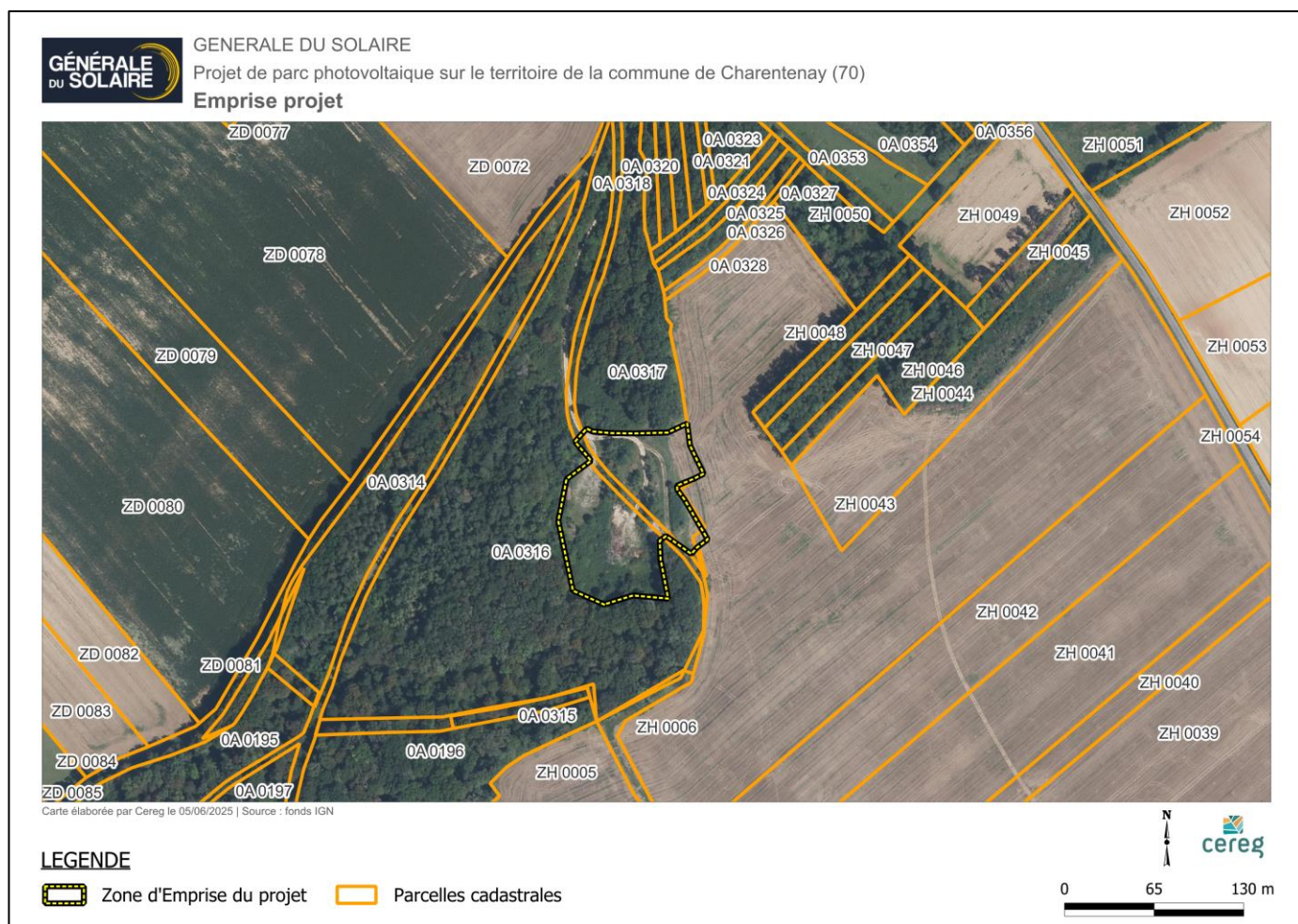


Figure 2 : Zone d'emprise directe du projet

Ce document présente une synthèse des enjeux écologiques identifiés sur la base de l'analyse des données bibliographiques et d'une journée de prospection effectuée le 29 avril 2025 au droit du périmètre du projet. Il présente également une analyse préliminaire succincte des impacts prévisibles du projet associée à un ensemble de recommandations et mesures destinées à limiter ces impacts.

A. PRESENTATION DU SECTEUR D'ETUDE



Le projet se situe au sein de la forêt communale de Soing-Cubry-Charentenay située au sud de la commune de Charentenay, dans le département de la Haute-Saône (70) en région Franche-Comté.

Au vu des caractéristiques du secteur d'étude et du projet, trois zones ont donc été définies :

- **La zone d'emprise « directe » du projet (0,9 ha environ)** qui correspond aux secteurs potentiellement aménagés lors du projet de construction.
- **La zone d'influence écologique (11,4 ha environ)** : elle englobe les différentes entités du milieu naturel remplissant une fonctionnalité écologique importante. Cette zone d'influence écologique prend en compte les habitats naturels présents aux alentours immédiats et qui peuvent être favorables à la faune recensée sur la zone d'emprise du projet. C'est à l'intérieur de ce périmètre que se sont déroulées les prospections.
- **La zone d'influence écologique éloignée** définie sur un rayon de 5 km afin de prendre en compte les continuités écologiques et les différents zonages présents à proximité des zones d'études pouvant ainsi influencer la présence d'espèces patrimoniales. Cette zone d'influence a été intégrée à l'analyse.

Pour la suite des inventaires faune/flore, le terme de zone d'étude sera utilisé pour définir le périmètre de la zone d'emprise du projet et celui de la zone d'influence écologique (soit 11,4 ha).

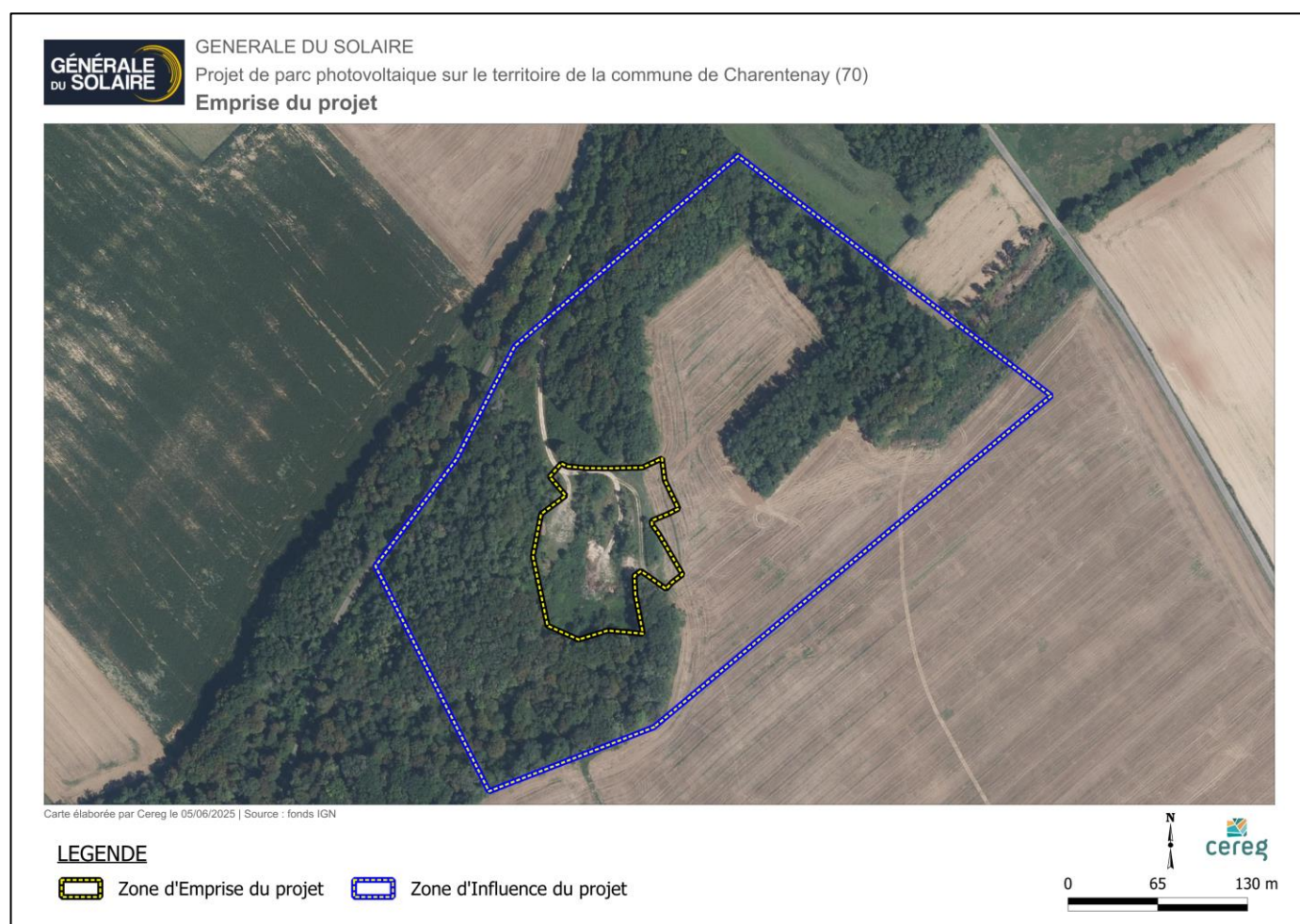


Figure 3 : Emprises du projet

B. PERIMETRES A STATUT



B.I. ZONAGES REGLEMENTAIRES

Natura 2000

La zone d'étude n'est située dans aucun site Natura 2000, qu'il s'agisse de la Directive Habitats ou de la Directive Oiseaux.

Elle est située à environ 160 m de la ZPS (Directive Oiseaux) FR4312006 « Vallée de la Saône », mais également à 160 m de la ZSC (Directive Habitats) FR4301342 « Vallée de la Saône ».

Le site de la Vallée de la Saône accueille quatre espèces d'oiseaux à haute valeur patrimoniale : le Courlis cendré, le Râle des genêts, la Bécassine des marais et la Marouette ponctuée. Il comprend également plusieurs zones prairiales d'importance pour des espèces nicheuses telles que le Pipit farlouse, le Bruant proyer et le Tarier des prés.

La Zone de Protection Spéciale (ZPS) constitue par ailleurs un axe migratoire majeur pour de nombreuses espèces présentant un fort enjeu de conservation. Au total, seize espèces d'oiseaux nicheurs à forte valeur patrimoniale sont recensées dans le Val de Saône, dont quatre sont considérées comme menacées.

Parmi elles, les quatre espèces précitées présentent les enjeux écologiques les plus importants ayant justifié le classement du site en ZPS. Inféodées aux prairies humides, elles sont toutes en déclin ou menacées à l'échelle nationale. Leur préservation dépend du maintien de milieux prairiaux extensifs et peu perturbés.

Le site de la ZSC de la Vallée de la Saône abrite également une diversité de prairies alluviales à forte valeur patrimoniale, façonnées par les régimes d'inondation. Les prairies longuement inondables accueillent plusieurs espèces végétales protégées, tandis que les prés calcicoles pâturés complètent cet ensemble, formant une mosaïque d'habitats favorable à la biodiversité.

Aucun autre site Natura 2000 n'est répertorié dans un rayon de 5 km.

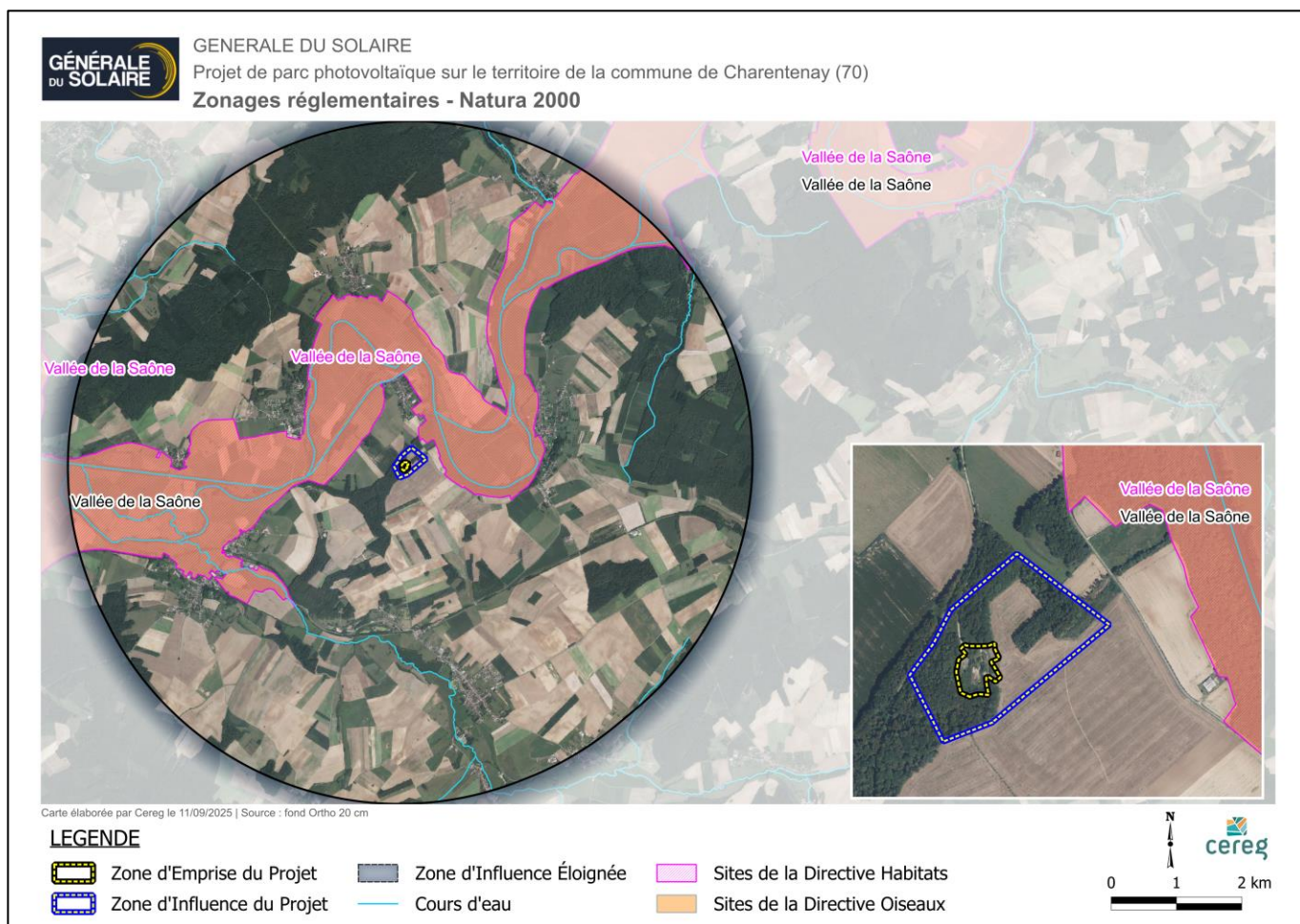


Figure 4 : Zonages réglementaires situés à proximité de la zone d'étude – Natura 2000

B.II. INVENTAIRES REMARQUABLES

La zone d'étude ne se trouve dans aucun zonage de type ZNIEFF 1.

Elle est située à environ 160 m de la ZNIEFF de type 1 « Plaines de la Saône a Charentenay et vanne » (N° 430020095).

A environ 400 m de la ZNIEFF de type 1 « Les prés de la latte » (N°430020096)

A environ 1,6 km de la ZNIEFF de type 1 « La Saône de Ray a Membrey » (N°430013879)

A environ 1,8 km de la ZNIEFF de type 1 « La Saône de Rupt a Fedry » (N°430013882)

La ZNIEFF « **Plaines de la Saône à Charentenay et Vanne** » est localisée sur les communes de Ray-sur-Saône (70438), Soing-Cubry-Charentenay (70492) et Vanne (70520). Elle couvre plus de 314,72 hectares de prairies humides et de prairies de fauche, situées entre Soing-Cubry-Charentenay (à l'est du site) et Ray-sur-Saône (au nord-ouest). Parmi les espèces déterminantes de cette ZNIEFF, on retrouve plusieurs oiseaux remarquables tels que : la Rousserolle turdoïde, le Râle des genêts et le Courlis cendré. Elle accueille également des espèces végétales inféodées aux zones humides, comme le Jonc fleuri, *Stratiotes aloides*, le Faux nénuphar (*Nuphar lutea*) et l'Œnanthe fistuleuse.

La ZNIEFF « **Les Prés de la Latte** », située sur les communes de Ray-sur-Saône (70 438) et Vanne (70 520), se trouve au nord-ouest du site d'étude. Elle couvre une superficie de 124,82 hectares et comprend des habitats d'intérêt écologique tels que les prairies humides et les grandes forêts fluviales. Ces milieux accueillent des espèces déterminantes comme le Courlis cendré, le Tarier des prés et la Bécassine des marais. La proximité avec la Saône favorise la présence d'espèces floristiques typiques des zones humides telles que : le Jonc fleuri, l'Œnanthe fistuleuse, la *Stellaria palustris*, *Stratiotes aloides* et l'Hottonie des marais. Il est à noter que cette ZNIEFF est incluse dans la ZNIEFF de type II « Vallée de la Saône », considérée comme sa zone "parent".

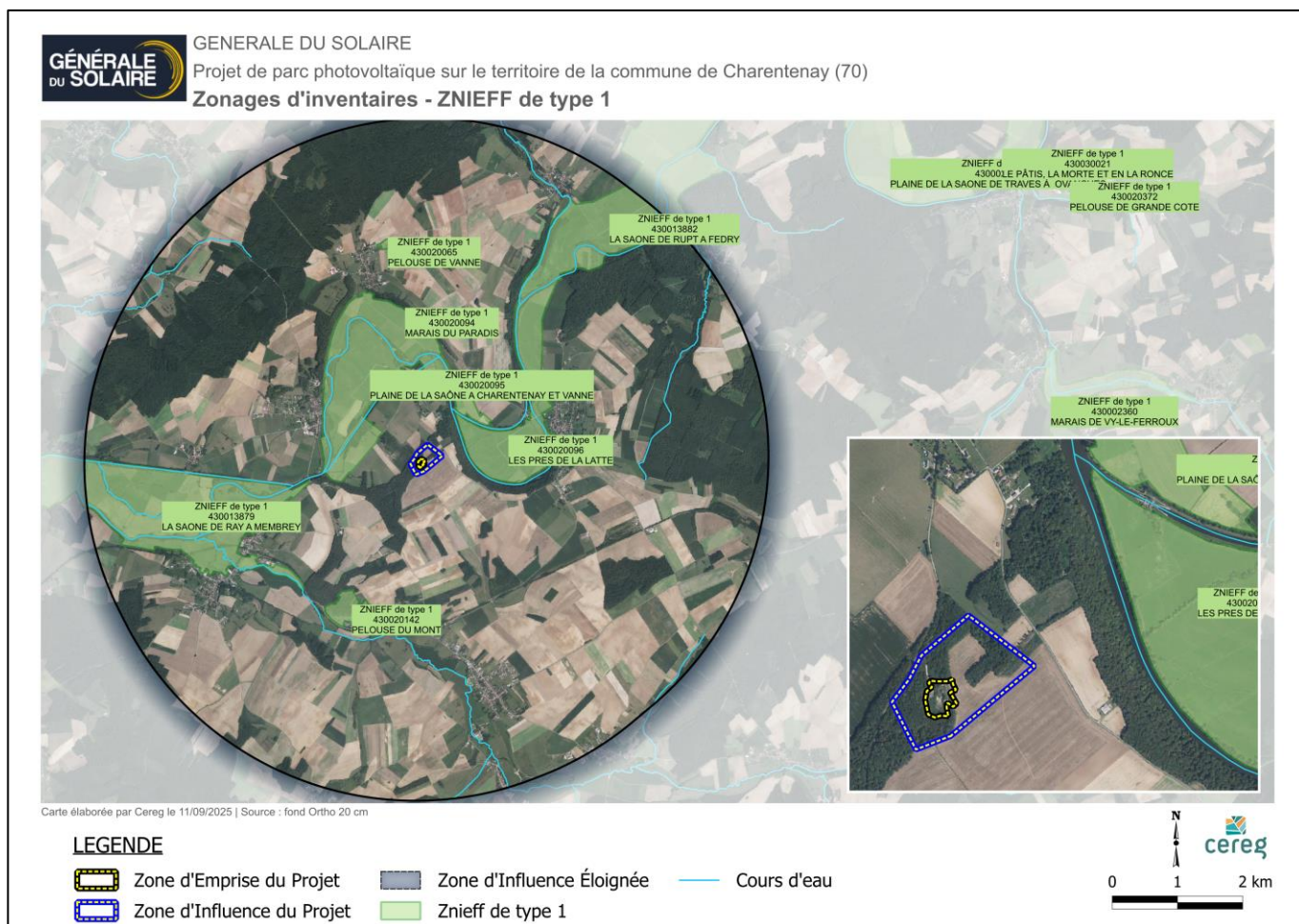


Figure 5 : Inventaires remarquables situés à proximité de la zone d'étude – ZNIEFF 1

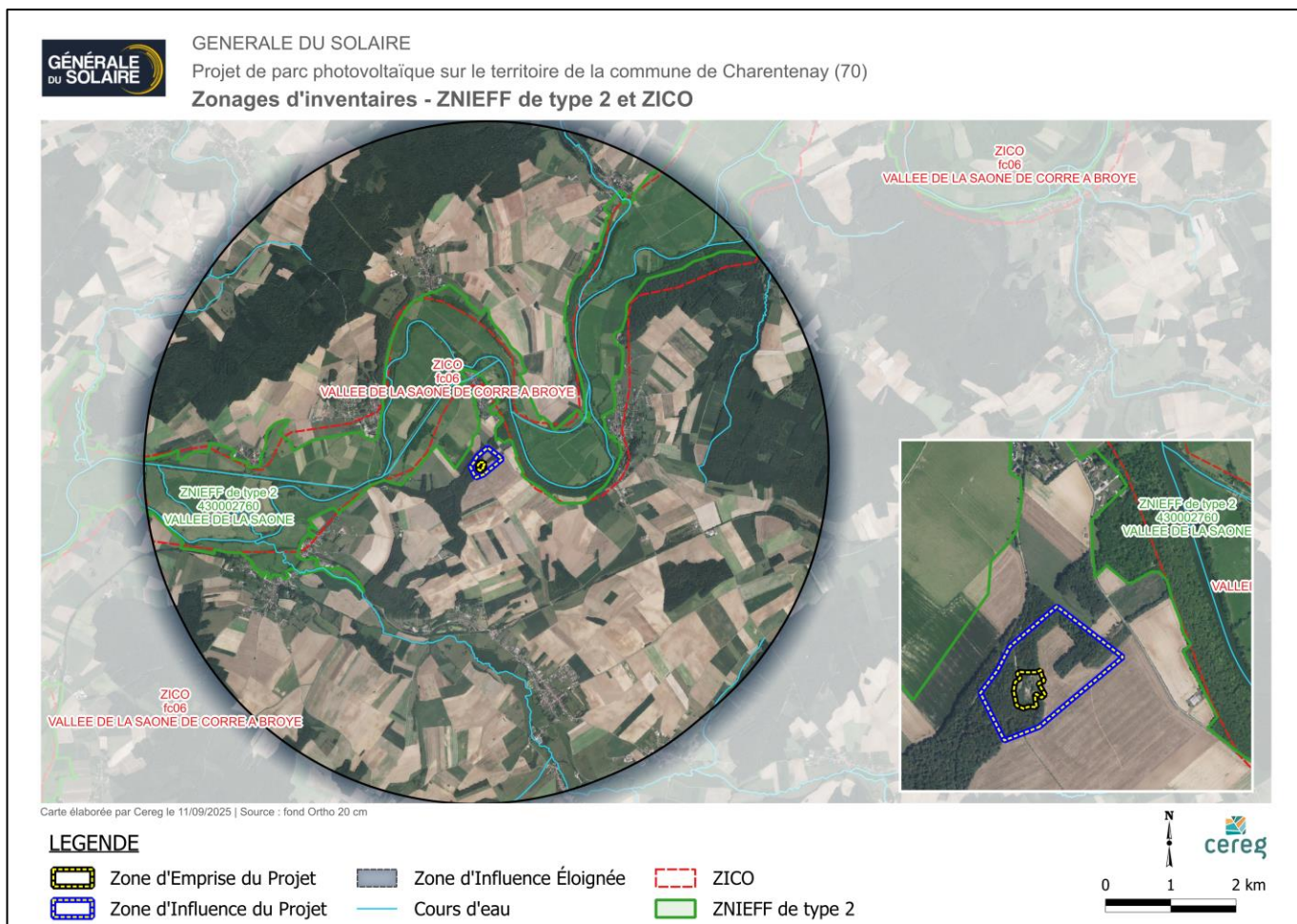


Figure 6 : Inventaires remarquables situés à proximité de la zone d'étude – Réserves de biosphère

La zone d'étude ne se trouve dans aucun zonage de type ZNIEFF 2 ou ZICO.

La zone d'étude est située à environ 200 mètres de la ZNIEFF de type 2 « **Vallée de la Saône** » (N°4300002760) ainsi qu'à environ 200 mètres de la ZICO « **Vallée de la Saône de Corre à Broye** » (N°fc06)

La ZNIEFF de type II « **Vallée de la Saône** » couvre une superficie d'environ 17 906 hectares et s'étend sur près de 70 kilomètres, depuis la commune de Jonvelle (au nord de la Haute-Saône) jusqu'à celle de Broye-Aubigney-Montseugny, à l'est de la Côte-d'Or. Elle suit le cours principal de la Saône, au sein d'un large lit majeur, marqué par une dynamique fluviale encore active et une mosaïque de milieux humides. Les habitats déterminants sont principalement liés à ces zones humides : eaux eutrophes, forêts alluviales, prairies inondables, roselières et végétations amphibies.

Du fait de sa taille et de la diversité de ses milieux, la ZNIEFF accueille un nombre important d'espèces déterminantes. Parmi celles directement inféodées au réseau hydrographique, on trouve la lotte, le vairon comète, le sonneur à ventre jaune et l'écrevisse à pattes blanches. D'autres espèces remarquables sont également présentes, comme le chat forestier, le grand murin, le rhinolophe euryale et le minioptère de Schreibers. La diversité avifaunistique y est également notable, notamment avec la rousserolle turdoïde, le martin-pêcheur d'Europe, la bécassine des marais et le chevalier guignette.

Cette richesse écologique fait de la Vallée de la Saône un corridor biologique majeur, d'un grand intérêt pour la conservation des habitats et des espèces à enjeu patrimonial.

La ZICO « **Vallée de la Saône de Corre à Broye** » couvre une superficie d'environ 14 050 ha, depuis la commune de Corre, au nord de la Haute-Saône, jusqu'à Broye-Aubigney-Montseugny, en limite orientale de la Côte-d'Or. Elle suit le tracé de la Saône, qui constitue un réseau hydrographique dense au sein d'une vallée alluviale large. Les habitats remarquables sont liés à la rivière, notamment : la forêt alluviale, les prairies humides, les marais et les roselières. Ces milieux sont particulièrement favorables à l'accueil d'une avifaune patrimoniale, dont plusieurs espèces à forte valeur de conservation. Parmi les oiseaux nicheurs à fort intérêt, on peut citer le râle des genêts, la marouette ponctuée, le blongios nain, le busard des roseaux, le busard cendré... La reconnaissance de cette zone comme site d'importance pour la conservation des oiseaux (ZICO) repose à la fois sur la richesse de son avifaune et sur le rôle de corridor écologique que joue la vallée, notamment pour les espèces migratrices. Une large part du site est désormais intégrée à un périmètre de Zone de Protection Spéciale (ZPS) au titre de la directive Oiseaux, renforçant ainsi les outils de préservation.

PNA Grand tétra :

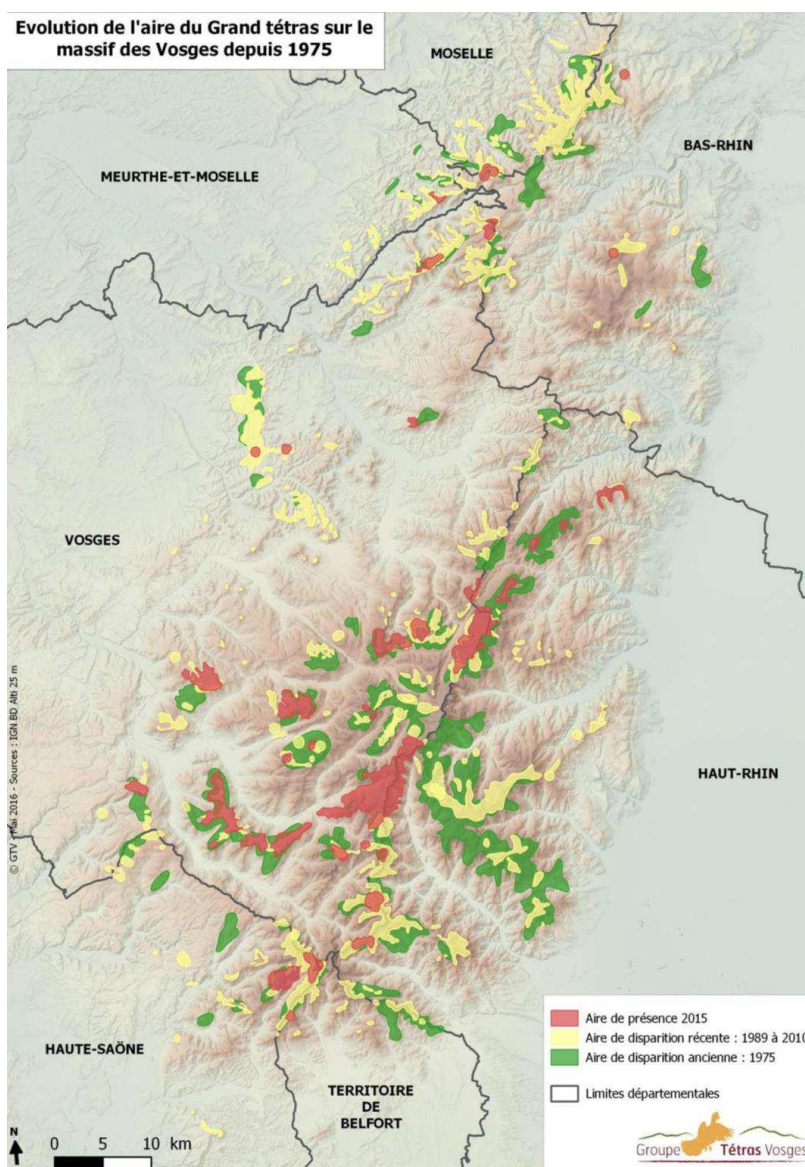


Figure 8 : Evolution de l'aire de répartition du Grand tétra sur le massif des Vosges depuis 1975 (source : Groupe Grand Tétra)

Selon les données de l'observatoire grand tétra, la zone d'étude se situe en dehors de l'aire de répartition de l'espèce. Le projet n'est donc pas concerné par les enjeux liés à la conservation du Grand tétra.

PNA Lynx :

D'après les données de l'Observatoire National des Mammifères, le secteur d'étude se situe en dehors des secteurs de présence régulière de l'espèce. On note cependant que la zone d'étude se situe à proximité de deux zones pour lesquelles la présence du lynx a été détectée. Les observations recensées remontent à 2010 et à 2015 avec un maximum de deux observations.

Au regard de ces éléments, le projet n'apparaît pas comme fortement concerné par la conservation du Lynx bien qu'il faille considérer sa présence comme possible.

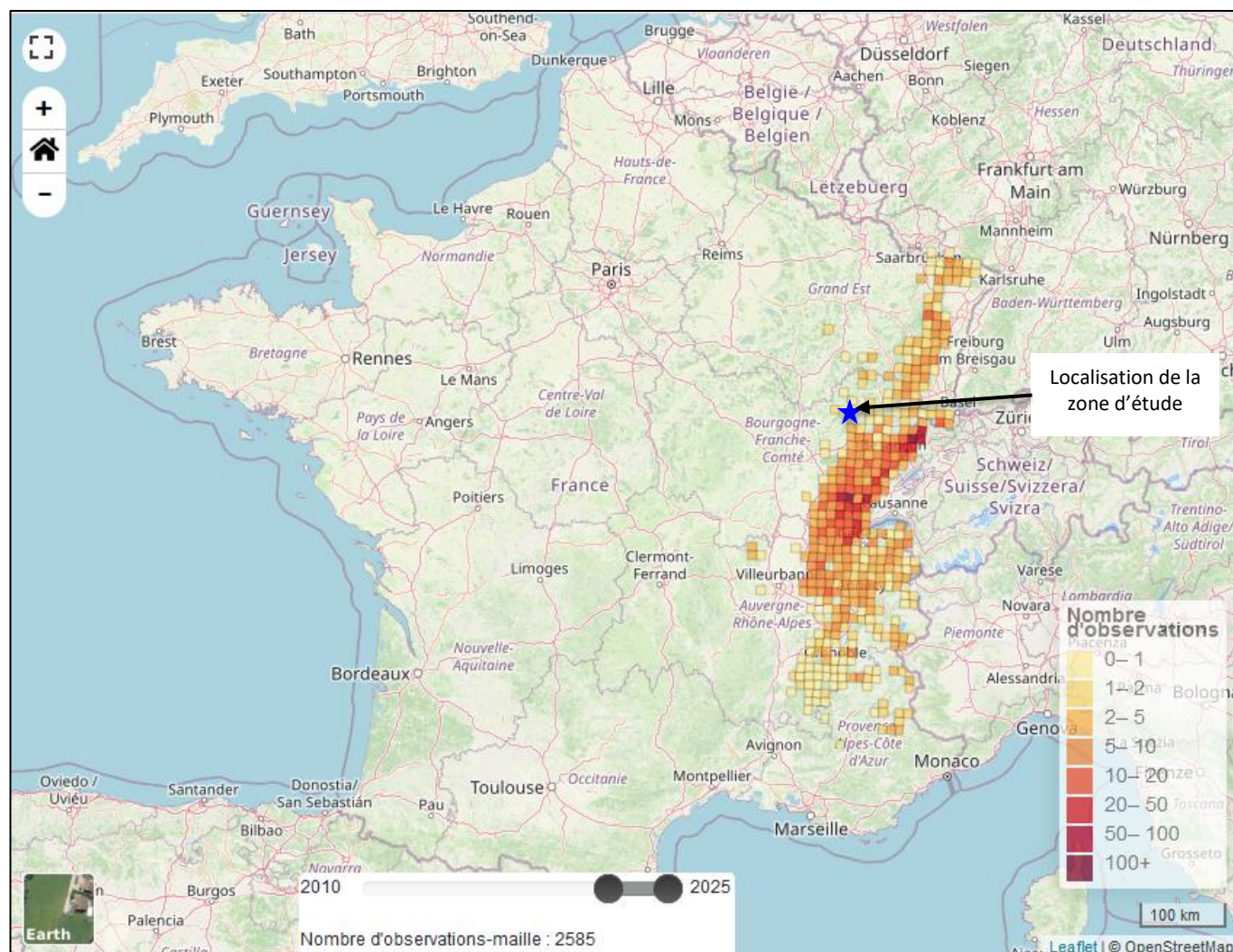


Figure 9 : Données d'observation du Lynx boréal en pour la période 2010 - 2025 (source : Observatoire National des Mammifères)

PNA Apron :

La carte de répartition historique et actuelle de l'Apron (ci-après) permet de constater que le secteur d'étude, bien que situé à proximité de la Saône, se trouve en dehors de l'aire de répartition historique comme actuelle de l'espèce. Le projet n'aura donc pas d'interférence dans la conservation de cette espèce.



Figure 10 : Répartition historique et actuelle de l'Apron sur le bassin du Rhône (source : PNA Apron)

PNA Cistude :

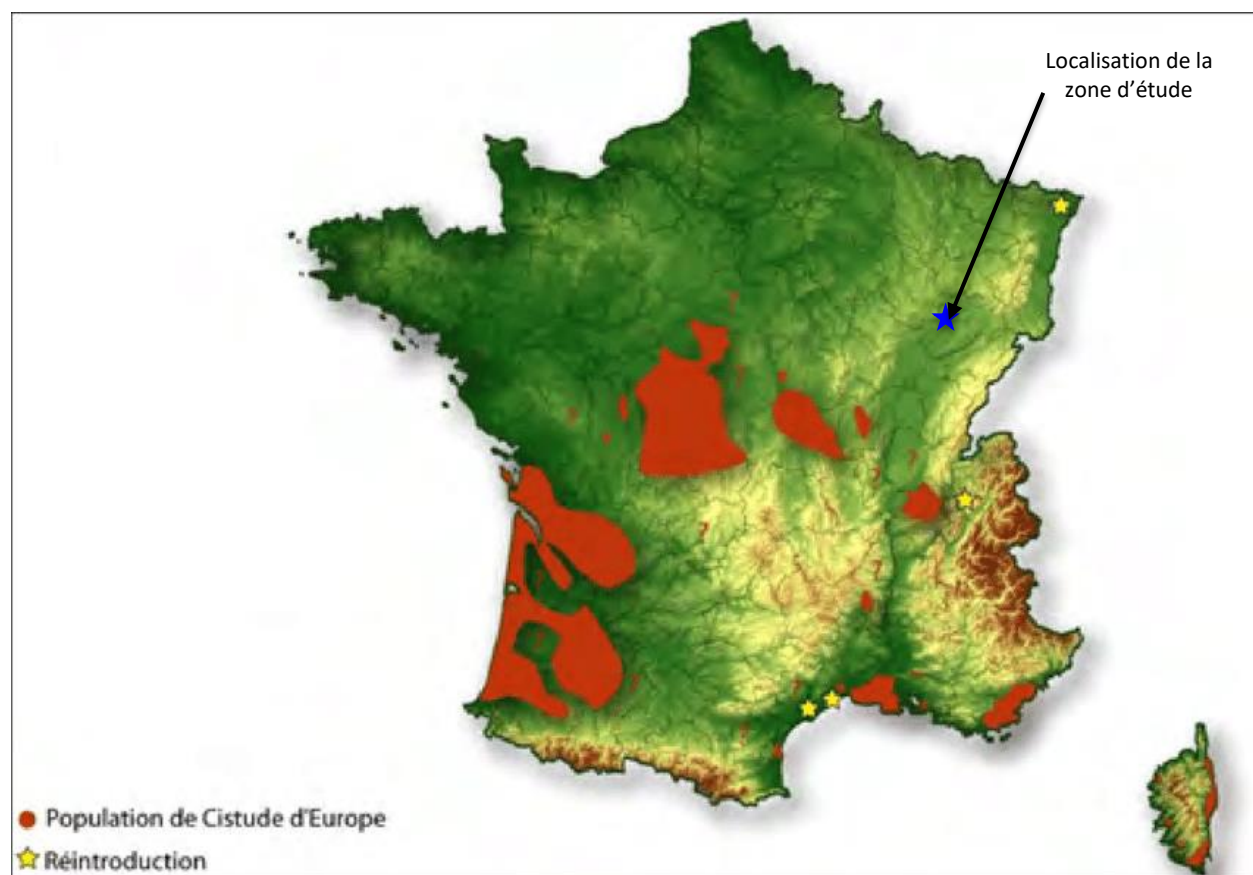


Figure 11 : Répartition de la Cistude d'Europe (source : PNA Cistude)

La zone d'étude est située en dehors de l'aire de répartition actuelle de la Cistude d'Europe. Le projet n'aura donc pas d'impacts sur la conservation de cette espèce.

PNA Milan royal :

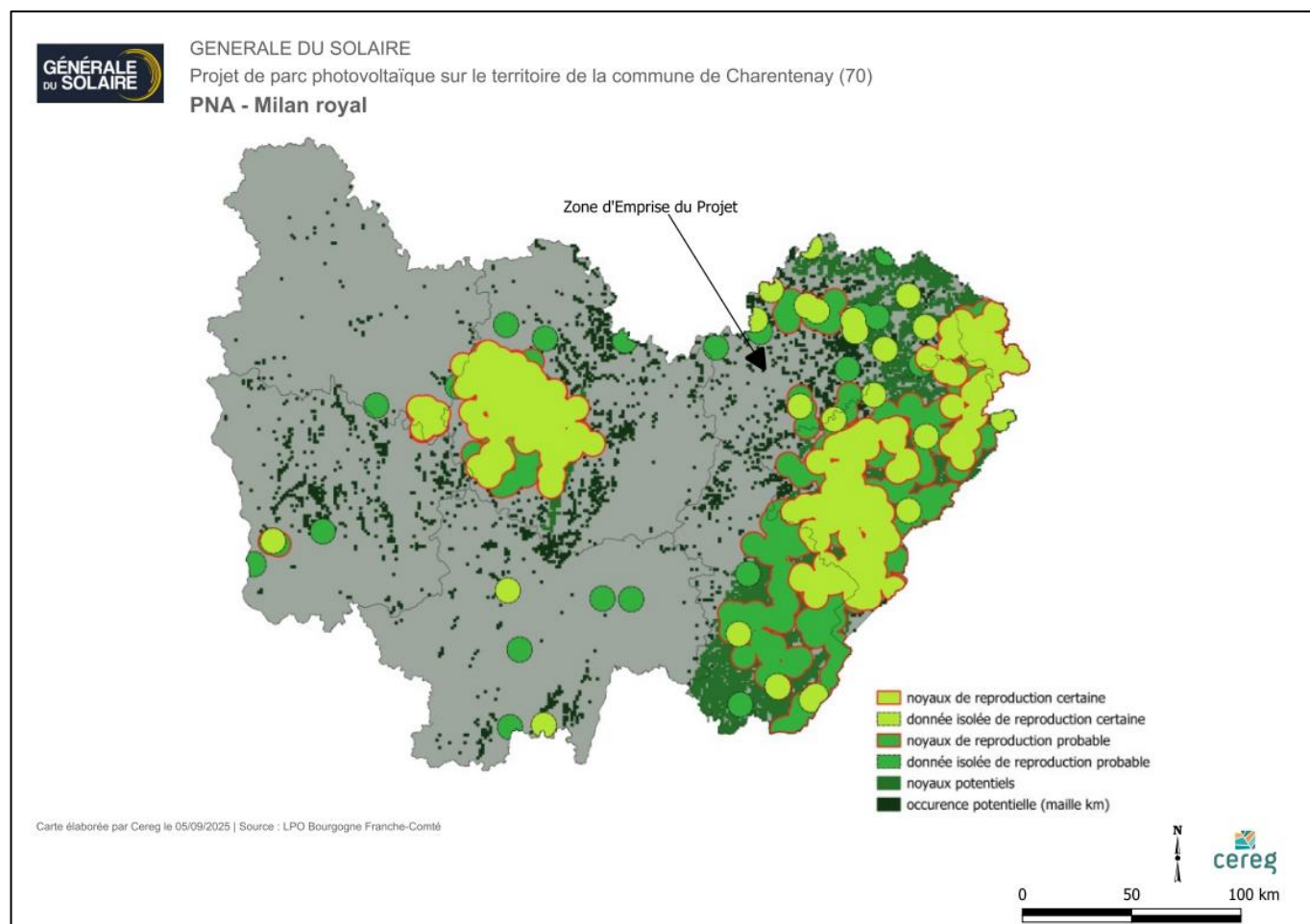


Figure 12 : Localisation du Plan National dédié aux Milan royal

D'après la carte fournie par le PNA le site d'étude est situé au niveau ou à proximité forte d'un noyau de reproduction du Milan royal. Cette proximité nécessitera une vigilance vis-à-vis des impacts potentiels du projet sur cette espèce.

PNA Loutre :

D'après les données de l'Observatoire National de Mammifères, le secteur d'étude est en dehors de l'aire de répartition de la Loutre pour la période 2010 – 2025. Les observations les plus proches sont situées à plusieurs dizaines de kilomètres de la zone d'étude. Bien que situé à proximité de la Saône, le projet n'aura pas d'interférence dans la conservation de cette espèce.

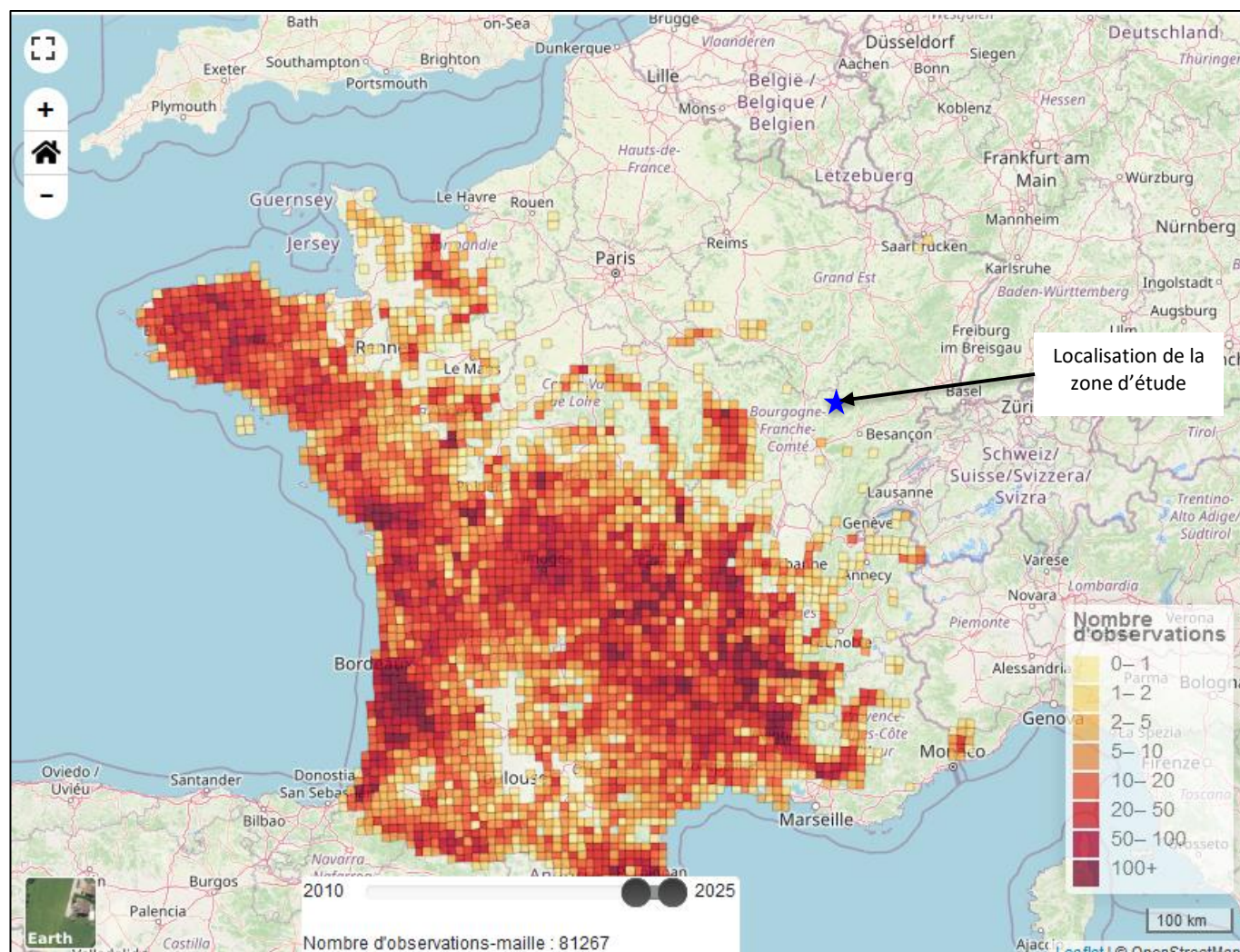


Figure 13 : Données d'observation de la Loutre en France pour la période 2020 – 2025 (source : Observatoire National des Mammifères)

PNA Odonates :

D'après les données issues de la liste rouge des odonates menacés, le site d'étude est dans un secteur recensant peu d'espèces menacées (2 ou 3). On note cependant que plusieurs mailles de 10 km sont concernées en raison de la présence à proximité immédiate de la Saône et des habitats associés.

Le projet n'est pas de nature à impacter la conservation des odonates mais en raison de la proximité de la Saône il faudra se montrer vigilant.

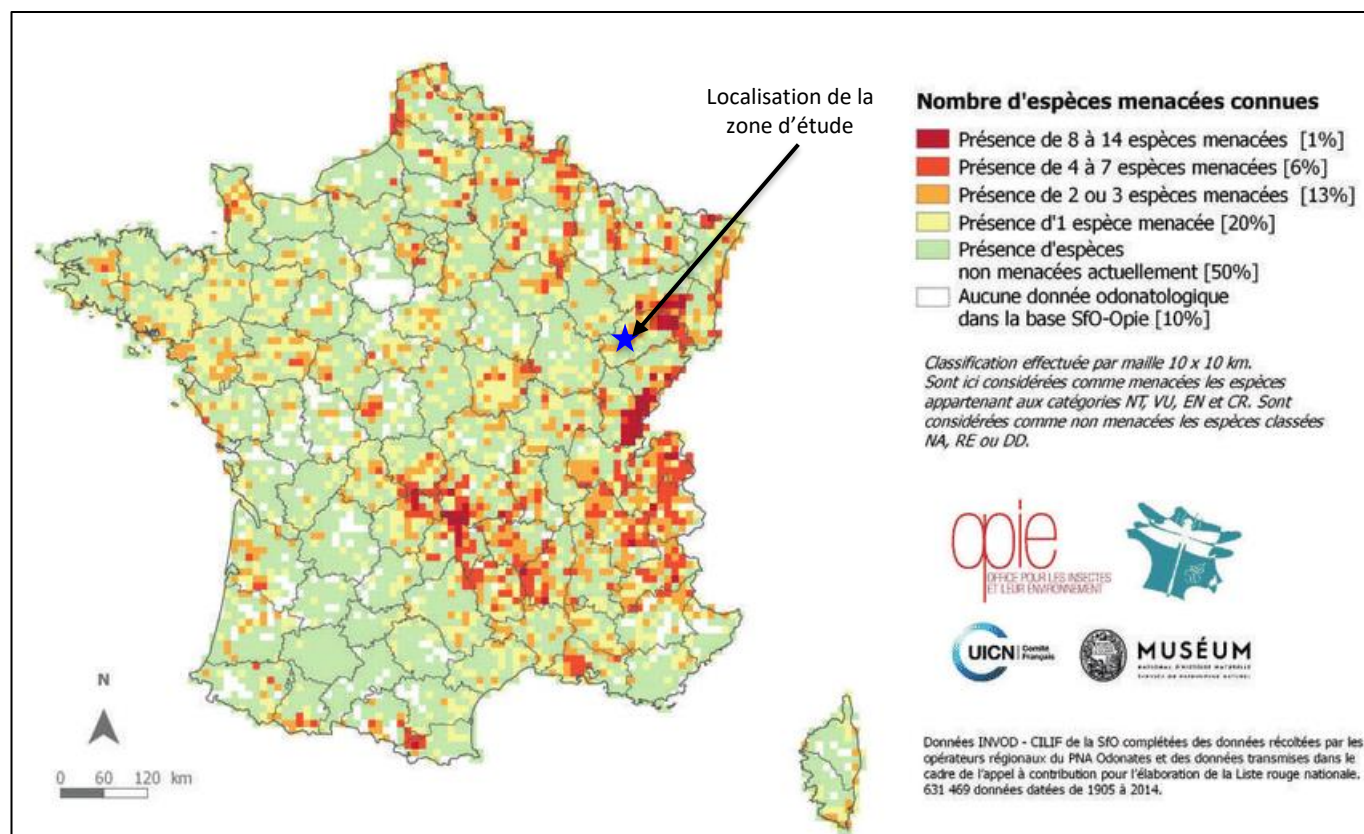


Figure 14 : Données d'observation des odonates menacés en France (source : Liste rouge des Odonates menacés)

PNA Papillons de jour :

D'après les données du PNA papillons de jour, la zone d'étude se trouve dans un secteur de faible diversité avec seulement une à deux espèces recensées par maille. En raison de cette faible diversité et de sa nature, le projet ne devrait pas impacter significativement la conservation des papillons de jour.

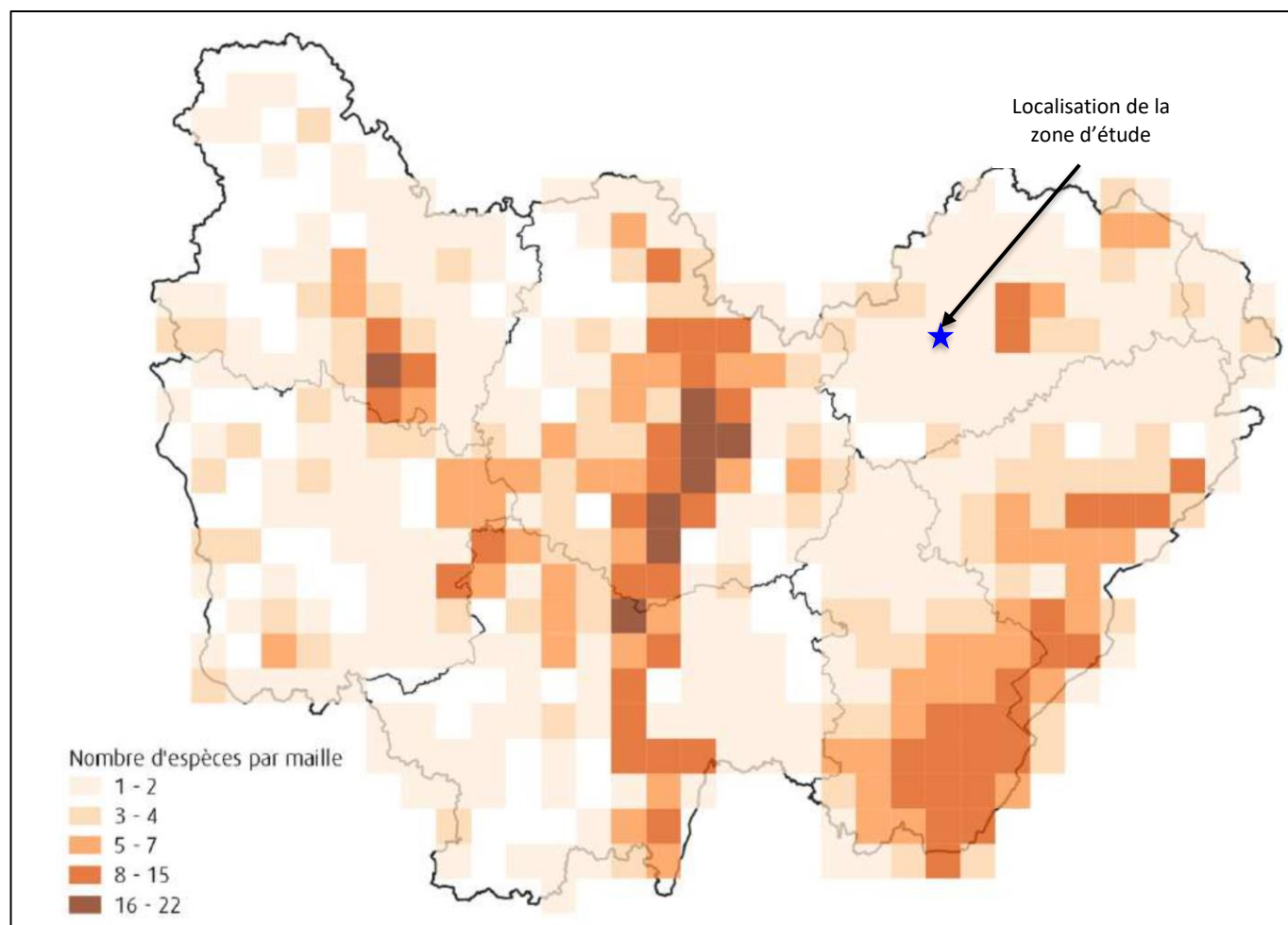


Figure 15 : Répartition des espèces par maille pour les papillons de jour (source : PNA papillons de jour).

Une première approche cartographique et sur photo aérienne montre que parmi tous ces PNA, certains sont plus à même d'être concernés par la zone d'étude. Il s'agit :

- Du PNA Chiroptères (zones de chasse) ;
- Du PNA Odonates (présence de 2 ou 3 espèces menacées).

B.IV. AUTRES ZONAGES

B.IV.1. Schéma Régional de Cohérence Ecologique - SRADDET

La zone d'étude n'est pas directement concernée par les réservoirs de biodiversités de la trame verte comme de la trame bleue du Schéma Régional de Cohérence Ecologique.

On note cependant la présence à proximité immédiate du secteur d'étude de plusieurs réservoirs de biodiversité associés à la fois aux cours d'eau / milieux humides, aux milieux boisés ainsi qu'aux habitats ouverts. Tous ces réservoirs sont liés à la présence de la Saône, de sa ripisylve et des autres habitats périphériques associés au fonctionnement de cette rivière.

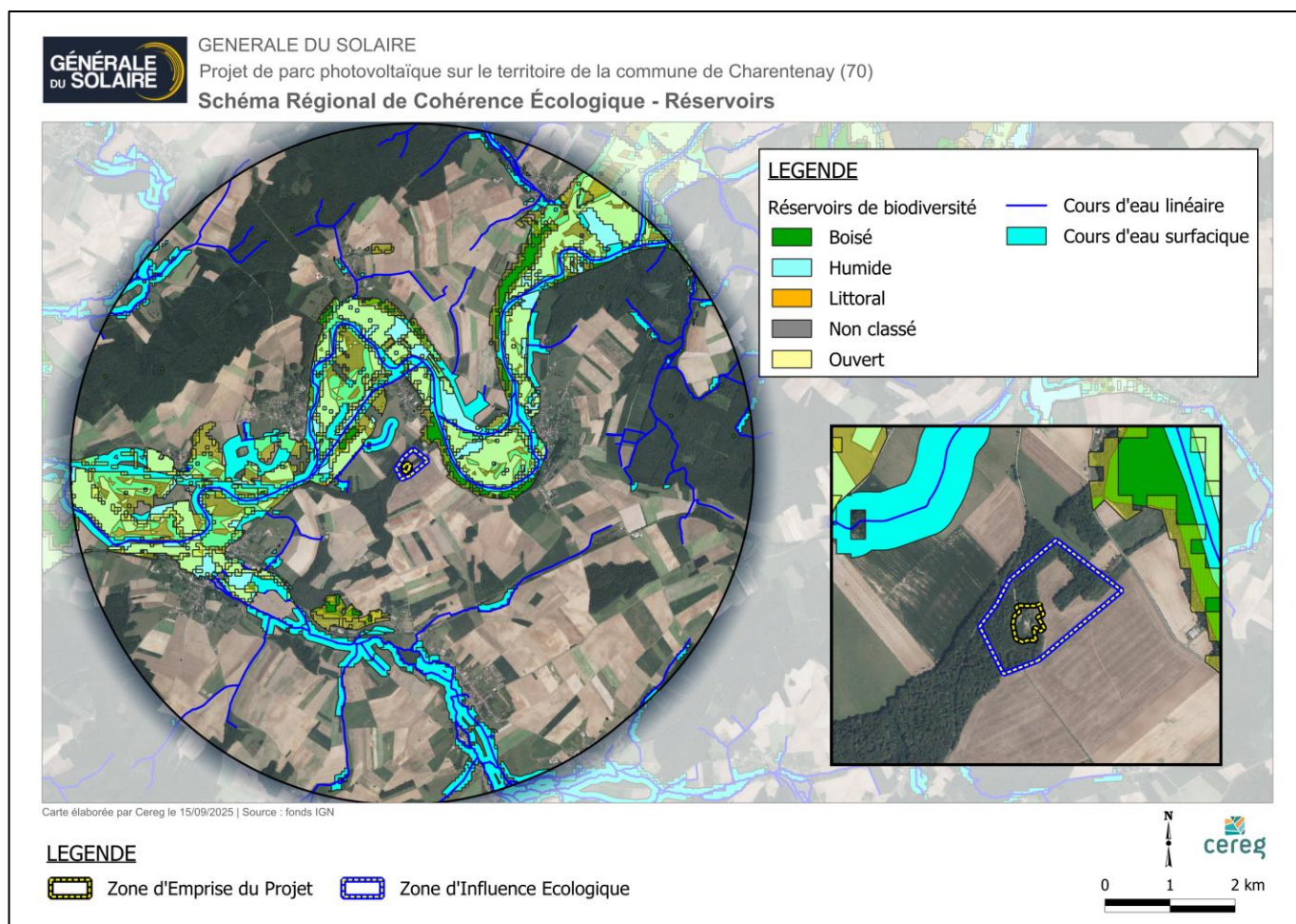


Figure 16 : Éléments du SRCE situés à proximité de la zone d'étude – Réservoirs de biodiversité

La zone d'étude est directement concernée par un corridor écologique associé à la trame boisée. Ce corridor traverse l'ensemble de la zone d'étude et il permet de relier les espaces boisés de la ripisylve de la Saône à d'autres espaces boisés situés plus en périphérie.

D'autres corridors écologiques sont situés à proximité de la zone d'étude. Comme pour les réservoirs, ils sont associés à la fois aux cours d'eau / milieux humides, aux milieux boisés et aux habitats ouverts en relation avec la Saône, sa ripisylve et les autres habitats périphériques liés au fonctionnement de cette rivière.

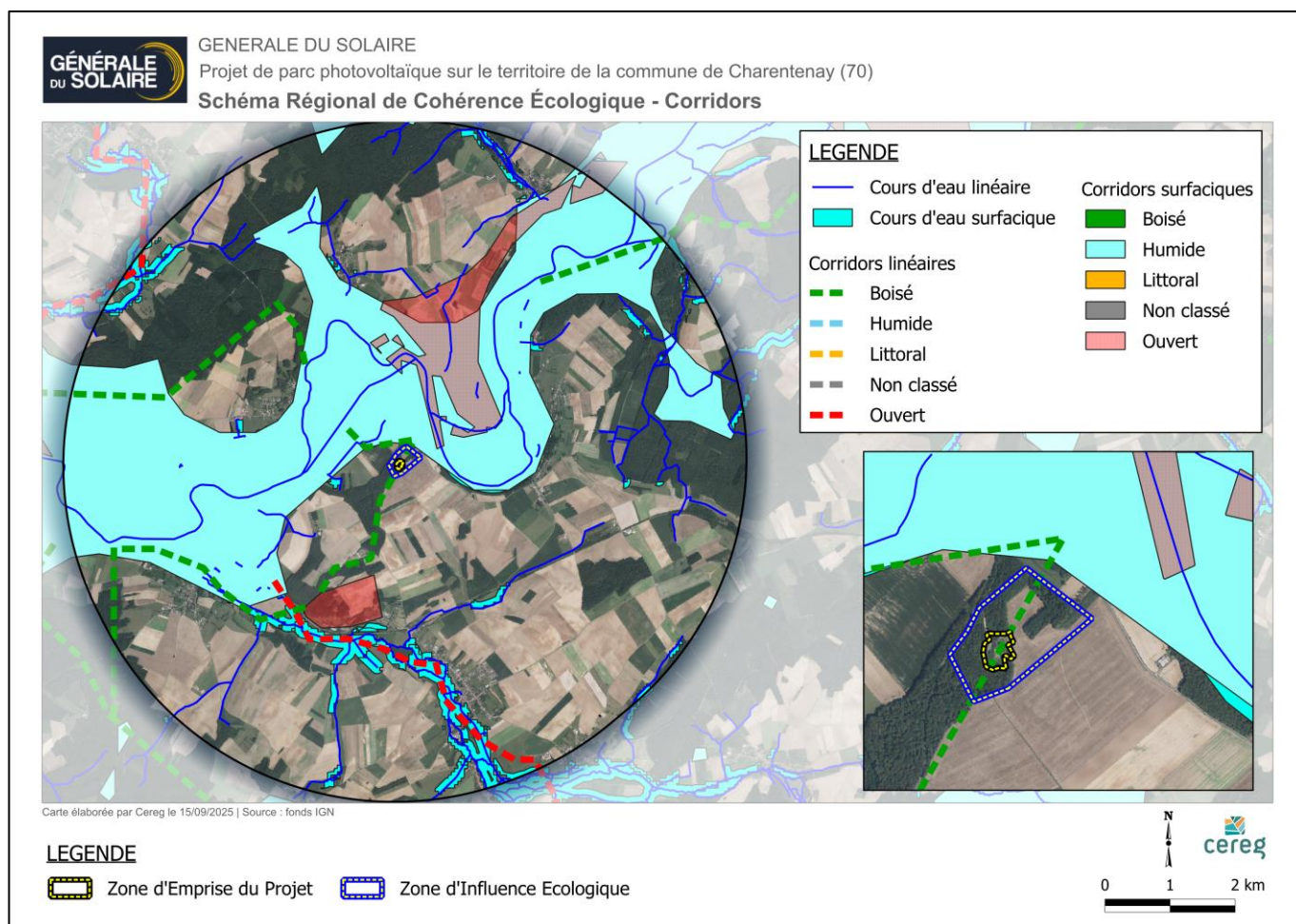


Figure 17 : Éléments du SRCE situés à proximité de la zone d'étude – Corridors écologiques

Dans le cadre du projet d'aménagement il sera important de prendre en compte la nécessité de préserver autant que possible le corridor boisé. Il faudra également prendre en considération la proximité de divers réservoirs de biodiversités associés à la Saône.

Cela étant, hormis la vigilance liée au corridor boisé, le projet ne semble pas être de nature à impacter les composantes du SRCE.

B.IV.2. Zones humides

D'après les données sur les zones humides issues de l'inventaire réalisé par le CEN Bourgogne Franche-Comté, la zone d'étude est située à proximité de plusieurs zones humides associées à la Saône. Il s'agit d'habitats ouverts ou de cultures situées en zone humide en relation avec le fonctionnement du cours d'eau (remontées de nappe, débordement, bras secondaires).

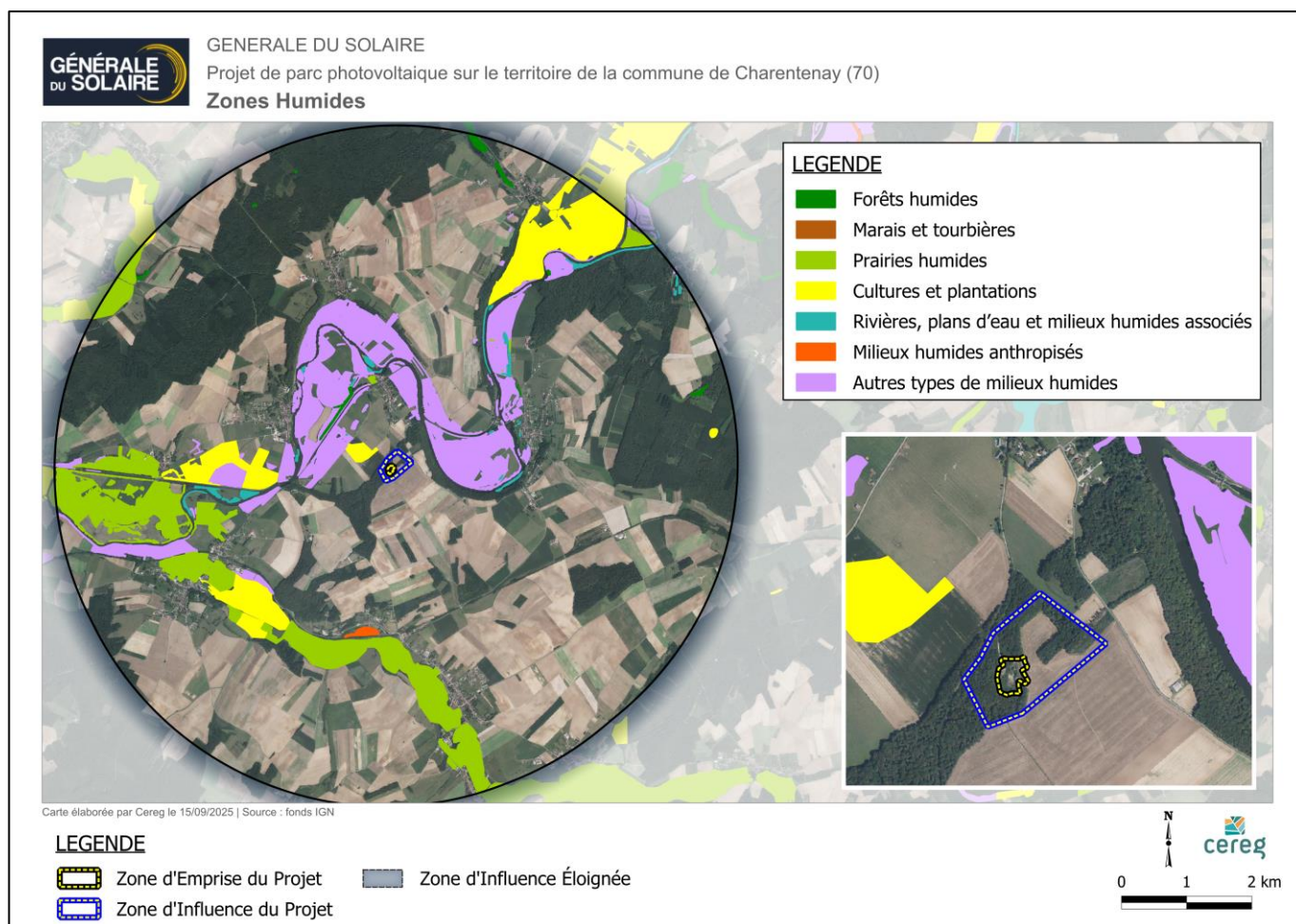


Figure 18 : Zones humides situées à proximité de la zone d'étude (Source CEN Bourgogne Franche-Comté, licence Creative Common BY - NC-ND 3.0 FR (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/fr/>))

Une première analyse des données en vue aérienne montre qu'il n'y a pas à priori d'éléments assimilables à une zone humide au niveau de la zone d'étude. **Au regard de sa nature, le projet ne semble pas en mesure de porter atteinte aux zones humides répertoriées à proximité.**

A RETENIR

La zone d'étude ne se trouve dans aucun zonage de type Natura 2000 ZNIEFF ou ZICO. Elle est cependant située à proximité forte de plusieurs périmètres Natura 2000 (Directive Habitats et Oiseaux) et de Znieff de type 1 et de type 2. Tous ces périmètres sont associés à la Saône ainsi qu'à ses habitats rivulaires et à la diversité qu'ils abritent.

La zone d'étude se trouve au droit des périmètres des PNA Chiroptères (enjeu fort), Odonates (enjeu modéré), Milan royal, papillons de jour et Lynx (enjeux faibles). Elle se situe également à proximité d'autres PNA comme celui dédié au Grand tétra et celui de l'Apron qui sont trop éloignés pour pouvoir être impactés par le projet.

La zone d'étude n'est pas concernée par des réservoirs de biodiversité mais elle est traversée par un corridor écologique de la trame boisée du SRCE. Comme pour les périmètres Natura 2000 ou Znieff, la zone d'étude est située à proximité immédiate de plusieurs réservoirs de biodiversité et de plusieurs corridors écologiques en relation directe avec la Saône et ses habitats. Elle n'est située au niveau d'aucune zone humide élémentaire mais plusieurs zones humides liées à la Saône sont identifiées à proximité.

Globalement, il ressort que la zone d'étude est située sur un secteur présentant un niveau d'enjeux écologiques modéré sur la base des données bibliographiques mentionnées précédemment. Cependant, en raison de sa proximité avec de nombreux périmètres et habitats à enjeux en relation avec la Saône et ses habitats rivulaires, il sera important de prendre en compte cette proximité dans le cadre du projet d'aménagement.

Ces informations ainsi que les données disponibles auprès du GBif ou d'autres sources ont été utilisées en complément des observations effectuées sur site pour établir le présent pré diagnostic.

C. RELEVES DE TERRAIN



C.I. METHODOLOGIE D'ETUDE

C.I.1. Conditions de terrain

Les inventaires de terrain ont été réalisés le 29 avril 2025.

Tableau 1 : Tableau des inventaires de terrain

Intervenant	Spécialité	Groupes biologiques	Date de terrain	Météorologie (T° moy, climat)	Amplitude horaires
Jaouen FRAISSE	Écologue	Habitats, flore, reptiles, amphibiens	29/04/2025	20- 22 °C, Ensoleillé Pas de vent	8h00 – 12h00
Gaëtan BARONI	Écologue	Oiseaux, mammifères et invertébrés			

Durant cette phase de prospection, l'intégralité de la surface de la zone d'étude a été parcourue. La période d'inventaire est favorable pour la plupart des espèces, l'expertise de terrain permet ainsi d'avoir un premier point de vue sur les potentialités faunistiques et floristiques ainsi que les types d'habitats et donc les enjeux écologiques.

Différentes investigations ont été menées :

- **Localisation et délimitation des divers habitats naturels** : ces habitats ont par la suite été caractérisé selon la typologie EUNIS.
- **Inventaire des espèces végétales présentes** : l'ensemble de la flore observée sur le terrain a été listée.
- **Inventaire des espèces animales présentes** : les observations de la faune ont été réalisées à la vue ainsi qu'à l'écoute pour dresser une liste exhaustive des espèces présentes sur le site.

C.I.2. Evaluation de l'enjeu de conservation

C.I.2.1.1. Enjeu régional

Cette évaluation repose sur trois critères :

- **Protection juridique** : Niveau de protection de l'espèce à l'échelle européenne, nationale, régionale voire départementale.
- **Responsabilité** : Inscription de l'espèce sur liste rouge (nationale ou régionale), existence d'un PNA pour l'espèce (Plan National d'Action) ou espèce déterminante ZNIEFF.
- **Sensibilité écologique** : Taille de l'aire de répartition de l'espèce, son amplitude écologique (capacité de tolérance de l'espèce face à un changement environnemental), son abondance (niveau de rareté) et la tendance des populations.

A partir de ces trois éléments, six niveaux d'enjeux peuvent être attribués :

Tableau 2 : Critères de définition des différents niveaux d'enjeux régionaux de conservation

Enjeu régional de conservation	Critères de définition
Très fort	Espèces bénéficiant d'un statut de protection réglementaire et à haute responsabilité nationale ou régionale.
Fort	Espèces bénéficiant d'un statut de protection réglementaire et un niveau de responsabilité national ou régional élevé.
Modéré	Espèces non obligatoirement protégées et dont la responsabilité nationale ou régionale est modérée. Leur aire de distribution est limitée et/ou la tendance des populations est en déclin.
Faible	Espèces éventuellement protégées mais à faible niveau de responsabilité au niveau national ou régional.
Très faible	Espèces non protégées ou espèces adaptées aux milieux anthropisés.
Nul	Espèces allochtones ou exotiques envahissantes.

Les enjeux régionaux tels que définis par la DREAL Occitanie en 2019 ont été utilisés pour les espèces protégées sur le territoire (http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/20190906spp_protg_hierarchisation_internet.pdf).

En ce qui concerne les autres espèces, une évaluation interne permet de définir ces enjeux régionaux à l'aide des critères présentés ci-dessus.

C.I.2.1.2. Enjeu local

En complément de l'enjeu régional des espèces, un enjeu local de conservation a été attribué à chacune des espèces identifiées durant la prospection de terrain afin d'évaluer l'importance de la préservation de l'espèce à l'échelle de la zone d'étude.

Tableau 3 : Critères de définition des différents niveaux d'enjeux locaux de conservation

Enjeu local de conservation	Critères de définition
Très fort	La zone d'étude représente un refuge pour l'espèce à l'échelle européenne, nationale et/ou régionale (intègre toutes les espèces endémiques du territoire).
Fort	La répartition européenne, nationale ou régionale de l'espèce peut être vaste mais la zone d'étude abrite un effectif significatif de la population locale et l'habitat joue un rôle important dans au moins une partie du cycle biologique de l'espèce.
Modéré	L'aire de distribution des espèces est limitée et/ou la tendance des populations est en déclin.
Faible	Les espèces réalisent leur cycle de vie au sein d'un habitat présent dans la zone d'étude mais ce dernier est très bien représenté sur le territoire à l'échelle locale ou ces espèces disposent d'une forte valence écologique (capacité d'adaptation au changement environnemental).
Très faible	Espèces non protégées ou espèces adaptées aux milieux anthropisés ne réalisant pas leur cycle de vie au sein des habitats contenus dans la zone d'étude (ex : survol occasionnel)
Nul	Espèces allochtones ou exotiques envahissantes.

C.II. BASES DE DONNEES CONSULTEES

Afin de compléter l'inventaire réalisé sur le terrain, diverses bases de données ont été consultées afin de pouvoir identifier les espèces à enjeu potentielles pouvant être retrouvées sur la zone d'étude tout au long de l'année.

Tableau 4 : Bases de données consultées

Structure	Date de consultation	Lien de consultation	Type de données récoltées
SINP Occitanie	16/05/2025	https://sinp-occitanie.fr/	Données ornithologiques, mammalogiques, herpétologiques, batrachologiques, entomologiques, floristiques
Biodiv'Occitanie	16/05/2025	https://biodiv-occitanie.fr/	
Faune France	16/05/2025	https://www.faune-france.org/	
OpenObs	16/05/2025	https://openobs.mnhn.fr/	
ZNIEFF	16/05/2025	/	
N2000	16/05/2025		

C.III. RESULTATS DES RELEVES DE TERRAIN

C.III.1. Habitats

Au total, **Onze habitats** ont été recensés au sein de la zone d'étude. On recense deux grands habitats dominant au niveau de la zone d'influence écologique avec un boisement et une zone de culture céréalière. La zone d'emprise du projet quant à elle est composée d'une mosaïque d'habitats plus restreints avec un boisement et des zones herbacées ainsi que des habitats anthropiques dont des déchets divers. Pour chacun d'entre eux, une correspondance avec la nomenclature EUNIS a été réalisée et un intérêt écologique a été attribué. Un fort enjeu écologique renvoie à une forte naturalité du milieu. A contrario, un faible enjeu écologique correspond à des milieux majoritairement anthropisés.

Tableau 5 : Habitats identifiés sur la zone d'étude

Intitulé de l'habitat	Code EUNIS	Descriptif	Enjeu écologique régional	Enjeu écologique local
Zone d'étude				
Pâturages permanents mésotrophes et prairies de post-pâturage	E2.1	Pâturages mésotrophes régulièrement pâturés, fertilisés et sur sols bien drainés. Au niveau de la zone d'étude, ils sont peu développés et leur existence semble liée avec l'entretien de la ligne électrique	Modéré	Modéré
Habitats des plaines colonisés par de hautes herbacées nitrophiles	E5.11	Peuplements herbacés se développant sur des terrains en déprise urbaine ou agricole, colonisés par de hautes herbacées nitrophiles indicatrices de sols enrichis en matière organique (nitrates). Dans la zone d'étude, ces habitats semblent liés aux activités humaines récentes ou passées avec développement possible d'une friche.	Faible	Faible

Intitulé de l'habitat	Code EUNIS	Descriptif	Enjeu écologique régional	Enjeu écologique local
Zone d'étude				
Végétations herbacées anthropiques	E5.1	Peuplements herbacés se développant sur des terrains en déprise urbaine ou agricole, sur des terrains qui ont été repris sur les réseaux des transports ou sur des terrains qui étaient utilisés comme décharge. Dans la zone d'étude, ces habitats semblent liés aux activités humaines récentes ou passées avec développement possible d'une friche	Faible	Très faible
Boulaies des terrains non marécageux	G1.91	Forêts ou bois dominés par <i>Betula</i> , <i>Populus tremula</i> ou <i>Sorbus aucuparia</i> . Les bois marécageux (G1.4) et les bois riverains (G1.1) sont exclus de cette unité. Le boisement de la zone d'étude est composé de jeunes arbres disposés en bosquets. Leur présence et leur état sont probablement liés aux opérations d'entretien de la ligne électrique qui passe juste au-dessus.	Modéré	Modéré
Boisements mésotrophes et eutrophes à <i>Quercus</i> , <i>Carpinus</i> , <i>Fraxinus</i> , <i>Acer</i> , <i>Tilia</i> , <i>Ulmus</i> et boisements associés	G1. A	Bois, avec une canopée typiquement mélangée, sur sol riche ou modérément riche. Cette unité comprend les bois dominés par <i>Acer</i> , <i>Carpinus</i> , <i>Fraxinus</i> , <i>Quercus</i> (surtout <i>Quercus petraea</i> et <i>Quercus robur</i>), <i>Tilia</i> et <i>Ulmus</i> . Sont exclus les boisements acides de <i>Quercus</i> (G1.8) et ceux ayant une forte représentation d'espèces méridionales. Les boisements présents sont globalement bien développés mais ils sont interrompus localement par une tranchée liée à l'entretien de la ligne électrique.	Modéré	Modéré
Sentiers	H5.61	Sols nus résultant du piétinement par des humains ou par d'autres vertébrés, y compris les oiseaux. Ces habitats ne présentent pas d'intérêt particulier et ils sont liés aux activités humaines sur le site.	Très faible	Très faible
Zones piétinées	H5.6		Très faible	Très faible
Monocultures intensives de taille moyenne (1-25ha)	I1.12	Céréales et autres cultures occupant de grandes surfaces d'un seul tenant, dans des paysages d'openfields. Au moment de la visite, le champ était constitué de colza en fleur.	Très faible	Très faible
Habitats résidentiels dispersés	J2.1	Maisons ou appartements des zones où les constructions, infrastructures routières et autres surfaces imperméables sont de faible densité.	Très faible	Très faible
Déchets provenant de la construction et de la démolition de bâtiments	J6.1	Déchets de matériaux de construction lorsqu'ils ne font pas partie de sites de construction ou de démolition, ou lorsqu'ils constituent, en raison de leur taille, un habitat séparé. Les déchets sur le site d'étude sont constitués de gravats et autres déchets de construction.	Très faible	Très faible
Déchets organiques non agricoles	J6.3	Il s'agit de tas de branchages, rémanents de tontes et autres déchets végétaux. A noter que des brûlis de surface significative sont présents.	Très faible	Très faible



E2.1 – Pâturages permanents mésotrophes



E5.1 – Végétations herbacées anthropiques



G1. A – Boisements mésotrophes et eutrophes



G1. 91 – Boulaies des terrains non marécageux



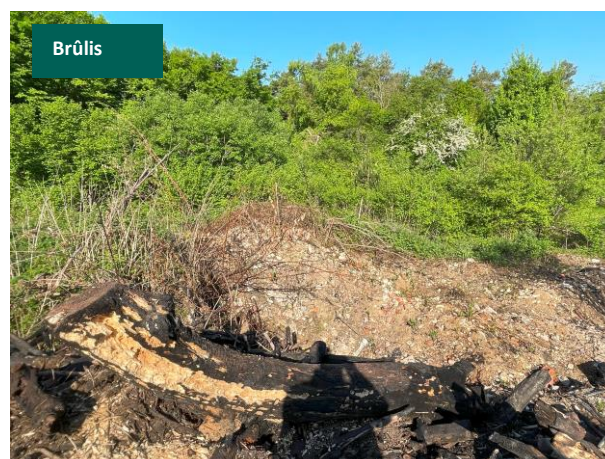
I1. 12 – Monocultures intensives de taille moyenne



J6. 1 – Déchets provenant de la construction et de la démolition de bâtiments



Brûlis



Brûlis

Figure 19 : Photographies de certains habitats présents sur la zone d'étude

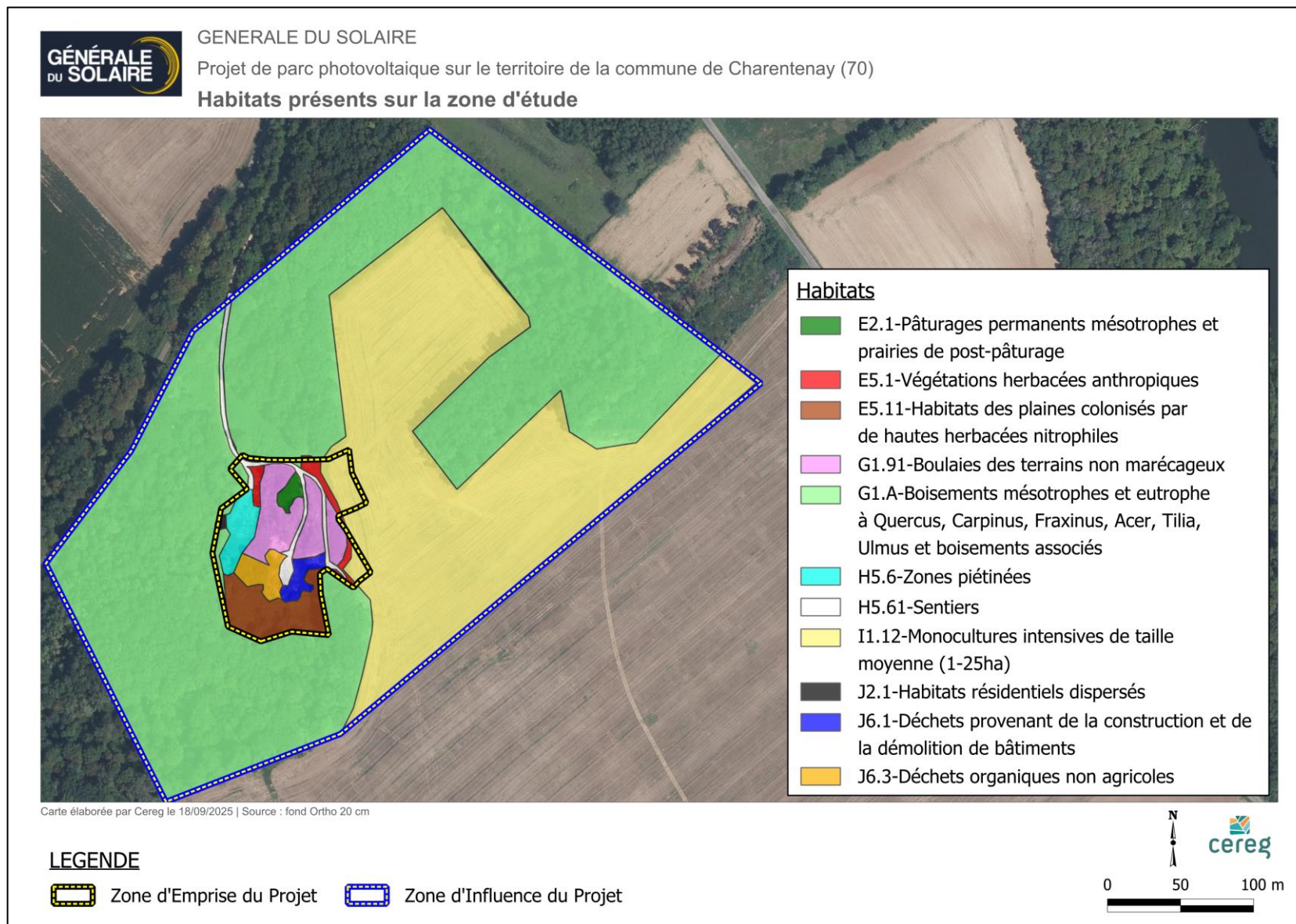


Figure 20 : Cartographie des habitats présents sur la zone d'étude

C.III.2. Flore

Au total, **quarante-neuf espèces végétales** ont été recensées dans la zone d'étude lors de la prospection de terrain (liste complète en annexe 1). De façon globale, ces espèces sont assez communes et ne bénéficient pas de statut particulier. L'enjeu de conservation local reste très faible pour une très grande majorité.

On note cependant la présence de **deux espèces bénéficiant d'une protection régionale et classées comme déterminantes ZNIEFF** (la Stellaire des marais et la Bardane des bois) et **de deux espèces listées en tant qu'espèce végétale indicatrice de zones humides** (Stellaire des marais et Frêne à feuilles étroites).

La stellaire des marais constitue un enjeu fort régionalement et localement. Disparue de Suisse et en danger dans plusieurs territoires voisins (Alsace, Bourgogne, Rhône-Alpes), la stellaire des marais a fait l'objet d'une étude en Franche-Comté réalisée conjointement en 2020 – 2021 par le CBNFCORI et la Société botanique de Franche-Comté.

D'après les résultats de cette étude, la stellaire des marais est encore bien présente le long de la vallée de la Saône, ce qui correspond avec le secteur d'étude

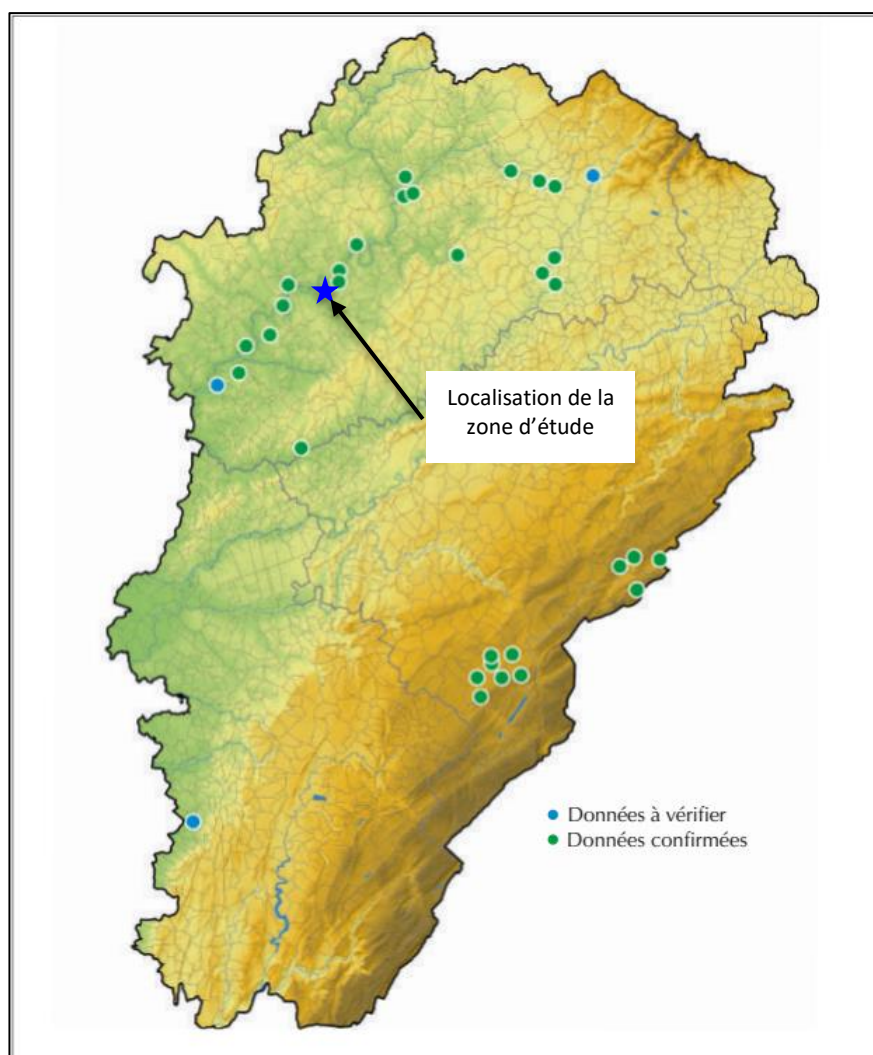


Figure 21 : Données actualisées pour la répartition comtoise de la stellaire des marais (source : Conservatoire Botanique National de Franche-Comté).

Selon cette étude, en raison de l'importance des populations de stellaire des marais de Franche-Comté pour le maintien de l'espèce à l'échelle du bassin versant Saône-Rhône, la préservation des localités Franc-Comtoises de cette plante est essentielle. L'auteur indique qu'une politique de soutien à l'élevage est une priorité avec le maintien de pratiques agro-pastorales traditionnelles (fauche tardive, quasi-absence de fertilisation).

Il y a donc un enjeu fort associé à cette espèce.

Aucune espèce exotique envahissante n'a été recensée sur le site.

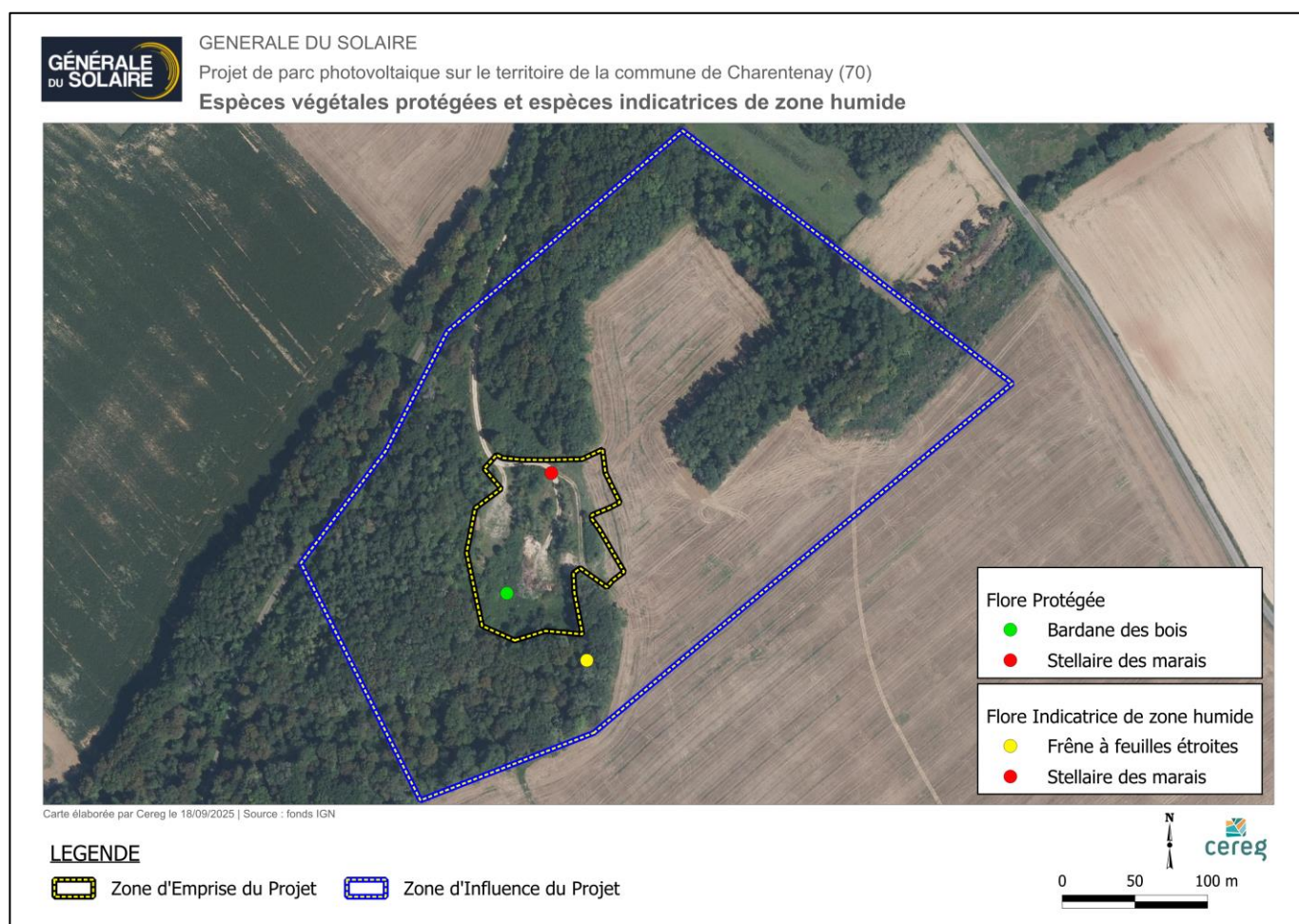


Figure 22 : Localisation des espèces végétales protégées et des espèces indicatrices zone humide sur le secteur d'étude

Les données bibliographiques (OpenObs) font état de **Cent-dix-sept espèces végétales** dans un rayon de cinq kilomètres autour de la zone d'étude (liste complète en annexe 1). L'ensemble de ces espèces sont assez communes et ne bénéficient pas de statut particulier. L'enjeu de conservation local est faible pour la quasi-totalité des espèces.

On note la présence de **deux espèce déterminante ZNIEFF** (la Benoîte des ruisseaux et la Lathrée écaïlleuse), et de **quatorze espèces listées en tant qu'espèce végétale indicatrice de zones humides** (Iris faux acore, Houblon lupulin, Benoîte des ruisseaux, Lysimaque commune, Peuplier blanc, Lathrée écaïlleuse, Epilobe hérissée, Cardamine des prés, Achillée stemutatoire, Aulne glutineux, Guimauve officinale, Succise des prés, Salicaire commune et Eupatoire chanvrine).

Seule une espèce exotique est recensée, l'Erable négundo (*Acer negundo*).

Au regard des habitats et des espèces observées, les enjeux du site concernant la flore sont considérés comme faibles à l'exception de la Stellaire des marais pour laquelle l'enjeu de conservation est fort. De façon plus large, les enjeux les plus significatifs sont associés à la Saône et aux habitats qui lui sont associés.

C.III.3. Faune

Au total, **quarante espèces animales** ont été contactées dans la zone d'étude lors de la prospection de terrain (liste complète en annexe 2). Il s'agit de neuf espèces d'invertébrés et trente et une espèces de vertébrés dont une majorité d'oiseaux (22 espèces).

Les données issues de la bibliographie (OpenObs) pour la période 2019 - 2025 ont été utilisées en complément des observations sur site afin de venir compléter ces dernières et ainsi fiabiliser l'estimation des niveaux d'enjeux associés à chaque groupe.

C.III.3.1. Invertébrés

Le passage sur site a permis de recenser **neuf espèces d'invertébrés**, avec une majorité de lépidoptères (papillons) et deux odonates (libellules). Pour toutes ces espèces, l'enjeu de conservation régional est estimé à très faible.

Tableau 6 : Liste des espèces d'invertébrés recensées sur site lors des prospections

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (Bourgogne)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNPN	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Libellula depressa</i>	Libellule déprimée	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Vanessa atalanta</i>	Vulcain	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Vanessa cardui</i>	Vanesse des Chardons	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Pieris napi</i>	Piérade du Navet	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Celastrina argiolus</i>	Azuré des Nerpruns	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Araschnia levana</i>	Carte géographique	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Chiasmia clathrata</i>	Réseau										Très faible	Très faible
<i>Calopteryx virgo virgo</i>	Caloptéryx vierge septentrional										Très faible	Très faible
<i>Pieris napi</i>	Piérade du Navet	LC	LC								Très faible	Très faible

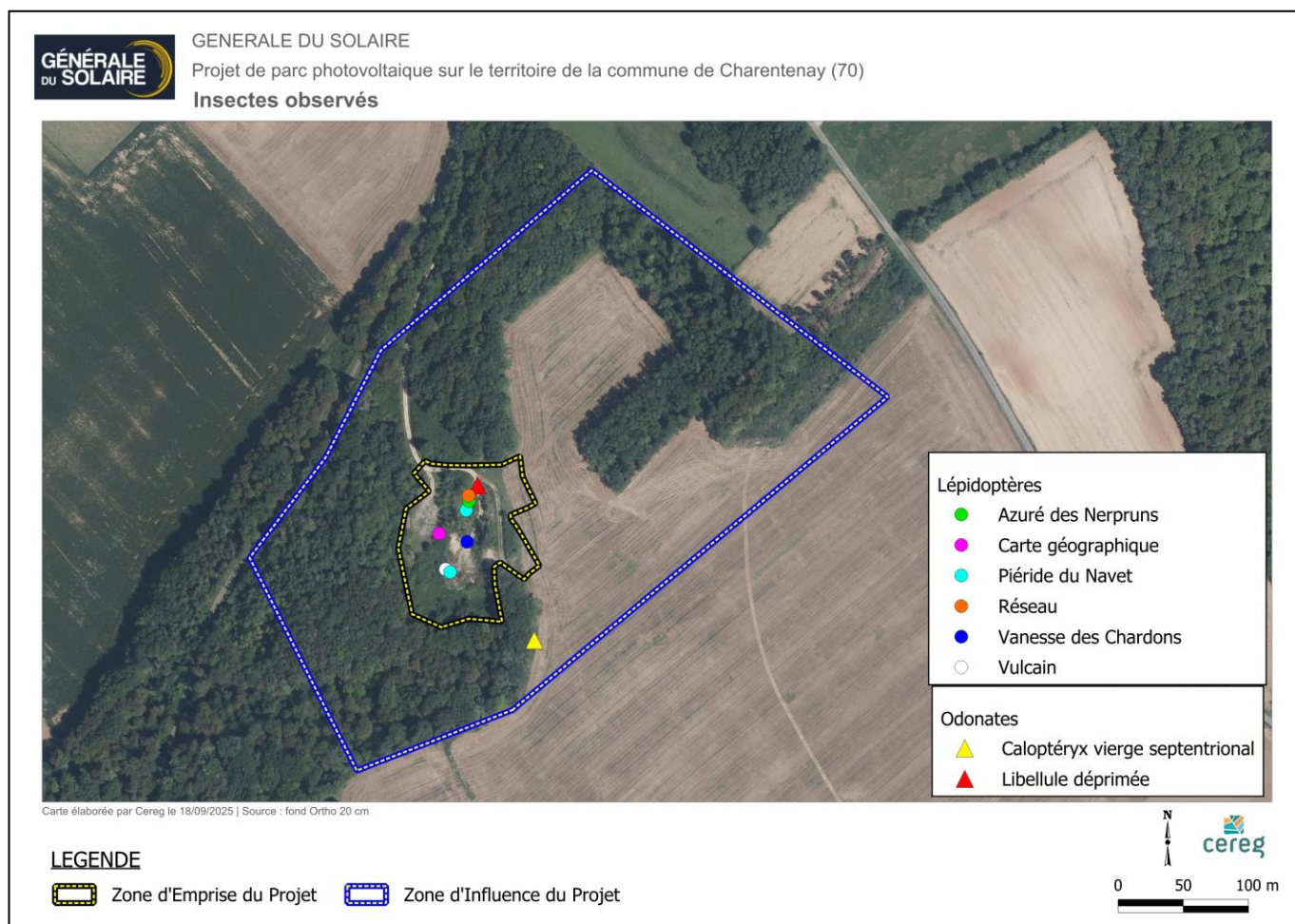


Figure 23 : Observations d'invertébrés effectuées sur site

D'après les données bibliographiques (OpenObs), il y a **76 espèces d'invertébrés** présentes à l'échelle communale dans un rayon de cinq kilomètres autour de la zone d'étude. S'agissant de données à l'échelle communale, la position précise des observations n'est pas disponible, ce qui ne permet pas de réaliser une carte précise.

Seules six espèces sont recensées avec des coordonnées précises et toutes sont communes sans enjeux de conservation.

Parmi les espèces recensées à l'échelle communale, l'une est protégée nationalement et trois bénéficient d'un PNA en cours. Plusieurs espèces sont également jugées comme vulnérables. Il s'agit exclusivement d'odonates (libellules).

Tableau 7 : Liste des espèces d'invertébrés recensées dans la bibliographie (OpenObs 5 km)

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (Fr.-Comté)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNPN	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Ceriagrion tenellum</i>	Agrion délicat	LC	VU						Déterminante ZNIEFF		Modéré	Faible
<i>Coenagrion mercuriale</i>	Agrion de Mercure	LC	NT	Article 3			Annexe II	PNA en cours 2020-2030	Déterminante ZNIEFF		Très fort	Faible
<i>Lestes sponsa</i>	Leste fiancé	NT	LC					PNA en cours 2020-2030	Déterminante ZNIEFF		Modéré	Faible
<i>Lestes virens</i>	Leste verdoyant	LC	VU						Déterminante ZNIEFF		Modéré	Faible

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (Fr.-Comté)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNPN	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Coenagrion pulchellum</i>	Agrion joli	VU	NT					PNA en cours 2020-2030	Déterminante ZNIEFF		Fort	Faible

Au niveau local, l'enjeu lié à ces espèces est jugé faible car il n'y a pas de lieu de ponte (milieu aquatique) au niveau de la zone d'étude dont le seul intérêt pour les odonates est en tant que territoire de chasse. Cependant, en raison de son éloignement relatif à la Saône, les habitats présents ne sont pas des plus attractifs.

Au regard des éléments précédents, les enjeux de la zone d'étude concernant les invertébrés sont considérés comme faibles.

C.III.3.2. Amphibiens

Durant la prospection de terrain, aucune espèce d'amphibien n'a pu être recensée.

D'après les données bibliographiques (OpenObs rayon 5 km), seules deux occurrences pour des grenouilles du genre *Pelodytes* sont recensées sans précision de l'espèce. Les enjeux associés à ce groupe sont globalement faibles

La zone d'étude ne comporte pas d'habitats favorables aux amphibiens à l'exception de quelques éléments naturels pouvant servir d'abris au sein des alignements d'arbres.

La zone d'étude présente un enjeu de conservation très faible concernant les amphibiens.

C.III.3.3. Reptiles

Durant la prospection de terrain, deux espèces de reptiles (Couleuvre verte et jaune et Lézard des murailles) ont été recensées. Les observations se sont concentrées au niveau des dépôts de gravats et des tas de branchages qui constituent des habitats favorables pour les reptiles (abris / insolation). Des observations ont été également réalisées dans les habitats herbacés.

Pour ces deux espèces, l'enjeu régional est jugé fort mais au regard des habitats présents, le niveau d'enjeu local est quant à lui jugé modéré car en dehors des tas de gravats, les habitats sont modérément favorables.

Tableau 8 : Liste des espèces de reptiles recensées sur site lors des prospections

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (Fr.-Comté)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNPN	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Hierophis viridiflavus</i>	Couleuvre verte et jaune	LC	NT	Article 2			Annexe IV				Fort	Modéré
<i>Podarcis muralis</i>	Lézard des murailles	LC	LC	Article 2			Annexe IV				Fort	Modéré

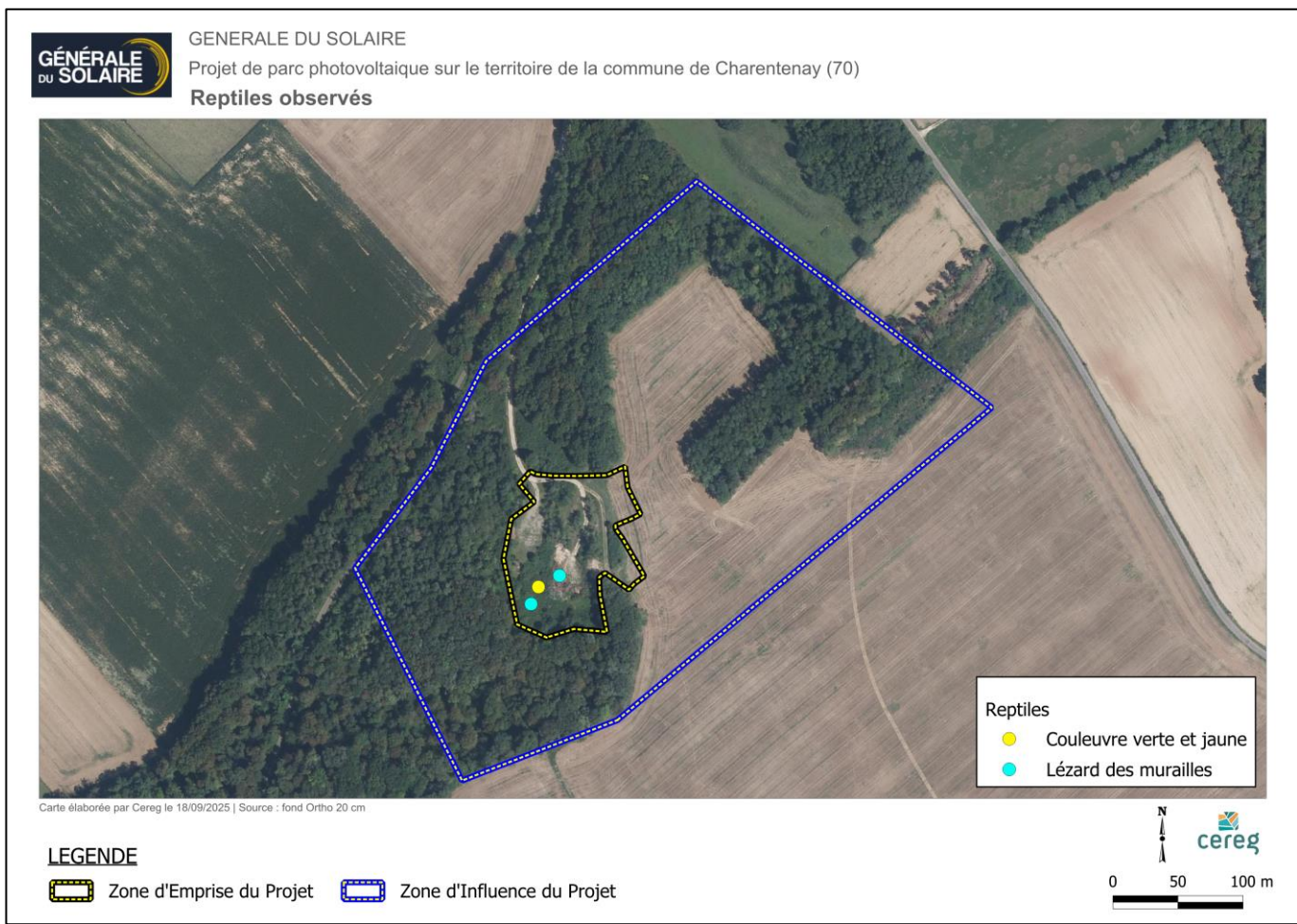


Figure 24 : Observations de reptiles effectuées sur site.

Les données bibliographiques (OpenObs) recensent **deux espèces** de reptiles dans un rayon de cinq kilomètres autour de la zone d’étude. Il s’agit des deux mêmes espèces que celles observées sur le site : La couleuvre verte et jaune et le Lézard des murailles. Par conséquent, le niveau d’enjeu reste identique à celui défini sur la base des observations de terrain.

Le niveau d’enjeux de la zone d’étude pour les reptiles est estimé à modéré.

C.III.3.4.Oiseaux

Le passage sur site a permis de recenser **vingt-deux espèces d’oiseaux**, dont seize espèces de passereaux. Sur toutes ces espèces, **seulement cinq ne sont pas protégées au niveau national**. Toutes ces espèces sont déterminantes ZNIEFF mais aucune ne bénéficie d’un PNA.

Tableau 9 : Liste des espèces d’oiseaux recensées sur site lors des prospections

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale (nicheur)	Liste rouge régionale (Bourgogne)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Oiseaux	PNA	ZNIEFF	CNPN	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Accipiter nisus</i>	Épervier d'Europe	LC	LC	Article 3					Déterminante ZNIEFF		Modéré	Modéré
<i>Aegithalos caudatus</i>	Mésange à longue queue	LC	LC	Article 3					Déterminante ZNIEFF		Modéré	Faible
<i>Alauda arvensis</i>	Alouette des champs	NT	LC				Annexe II.2		Déterminante ZNIEFF		Modéré	Faible
<i>Buteo buteo</i>	Buse variable	LC	LC	Article 3					Déterminante ZNIEFF		Modéré	Modéré

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale (nicheur)	Liste rouge régionale (Bourgogne)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Oiseaux	PNA	ZNIEFF	CNP	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Coccothraustes coccothraustes</i>	Grosbec casse-noyaux	LC	LC	Article 3					Déterminante ZNIEFF		Modéré	Faible
<i>Columba palumbus</i>	Pigeon ramier	LC	LC				Annexes II.1 et III.1		Déterminante ZNIEFF		Faible	Faible
<i>Corvus corone</i>	Corneille noire	LC	LC				Annexe II.2		Déterminante ZNIEFF		Faible	Faible
<i>Corvus monedula</i>	Choucas des tours	LC	LC	Article 3			Annexe II.2		Déterminante ZNIEFF		Modéré	Faible
<i>Cyanistes caeruleus</i>	Mésange bleue	LC	LC	Article 3					Déterminante ZNIEFF		Modéré	Modéré
<i>Dryocopus martius</i>	Pic noir	LC	LC	Article 3			Annexe I		Déterminante ZNIEFF		Fort	Modéré
<i>Erithacus rubecula</i>	Rougegorge familier	LC	LC	Article 3					Déterminante ZNIEFF		Modéré	Faible
<i>Fringilla coelebs</i>	Pinson des arbres	LC	LC	Article 3					Déterminante ZNIEFF		Modéré	Modéré
<i>Luscinia megarhynchos</i>	Rossignol philomèle	LC	LC	Article 3					Déterminante ZNIEFF		Modéré	Modéré
<i>Parus major</i>	Mésange charbonnière	LC	LC	Article 3					Déterminante ZNIEFF		Modéré	Modéré
<i>Phylloscopus collybita</i>	Pouillot véloce	LC	LC	Article 3					Déterminante ZNIEFF		Modéré	Modéré
<i>Phylloscopus trochilus</i>	Pouillot fitis	NT	DD	Article 3					Déterminante ZNIEFF		Modéré	Modéré
<i>Serinus serinus</i>	Serin cini	VU	EN	Article 3					Déterminante ZNIEFF		Fort	Modéré
<i>Sylvia atricapilla</i>	Fauvette à tête noire	LC	LC	Article 3					Déterminante ZNIEFF		Modéré	Modéré
<i>Sylvia borin</i>	Fauvette des jardins	NT	LC	Article 3					Déterminante ZNIEFF		Modéré	Faible
<i>Troglodytes troglodytes</i>	Troglodyte mignon	LC	LC	Article 3					Déterminante ZNIEFF		Modéré	Modéré
<i>Turdus merula</i>	Merle noir	LC	LC				Annexe II.2		Déterminante ZNIEFF		Faible	Faible
<i>Turdus philomelos</i>	Grive musicienne	LC	LC				Annexe II.2		Déterminante ZNIEFF		Faible	Faible

Les oiseaux observés le sont un peu partout sur le site avec cependant une prédilection pour les zones arbustives et arborées. Certaines espèces exploitent également les déchets et branchages divers laissés sur site. L'alternance de milieux ouverts et fermés au niveau du site est assez favorable aux passereaux tant pour la nidification que pour l'alimentation.

Les habitats forestiers sont également intéressants pour d'autres espèces comme les pics ou l'épervier ainsi que pour les corbeilles et choucas (nidification).

Cependant, de façon générale les espèces observées sont assez courantes et bénéficient d'une large répartition.

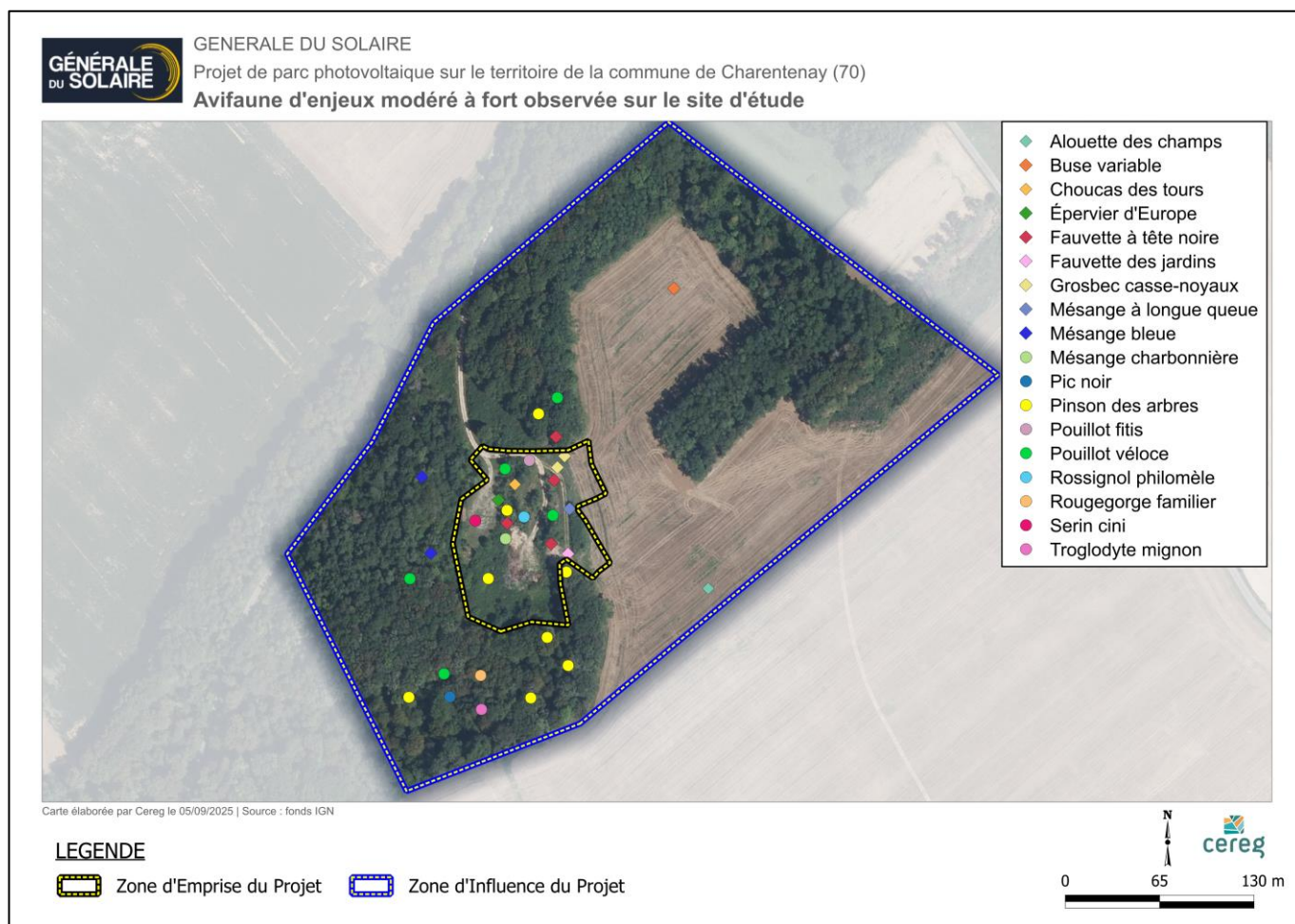


Figure 25 : Observations d'oiseaux effectuées sur site

Les données bibliographiques (OpenObs) recensent **soixante-deux espèces d'oiseaux** dans un rayon de cinq kilomètres autour de la zone d'étude dont quarante-sept sont protégées au niveau national. Parmi ces espèces il y a soixante espèces déterminantes ZNIEFF, une espèce bénéficiant d'un PNA (Balbuzard pêcheur) et dix-sept espèces avec un niveau d'enjeu de conservation régional fort à très fort.

Tableau 10 : Liste des espèces d'oiseaux recensées dans la bibliographie (OpenObs 5 km) avec un niveau d'enjeu régional fort à très fort

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale (nicheur)	Liste rouge régionale (Fr.-Comté)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Oiseaux	PNA	ZNIEFF	CNPN	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Acrocephalus arundinaceus</i>	Rousserolle turdoïde	VU	EN	Article 3					Déterminante ZNIEFF	CNPN	Fort	Modéré
<i>Alcedo atthis</i>	Martin-pêcheur d'Europe	VU	NT	Article 3			Annexe I		Déterminante ZNIEFF		Très fort	Faible
<i>Carduelis carduelis</i>	Chardonneret élégant	VU	VU	Article 3					Déterminante ZNIEFF		Fort	Modéré
<i>Ciconia ciconia</i>	Cigogne blanche	LC	VU	Article 3			Annexe I		Déterminante ZNIEFF		Fort	Faible
<i>Emberiza calandra</i>	Bruant proyer	LC	VU	Article 3					Déterminante ZNIEFF		Fort	Modéré
<i>Emberiza schoeniclus</i>	Bruant des roseaux	EN	DD	Article 3					Déterminante ZNIEFF	CNPN	Fort	Faible
<i>Hirundo rustica</i>	Hirondelle rustique	NT	NT	Article 3					Déterminante ZNIEFF		Fort	Faible
<i>Jynx torquilla</i>	Torcol fourmilier	LC	VU	Article 3					Déterminante ZNIEFF		Fort	Modéré

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale (nicheur)	Liste rouge régionale (Fr.-Comté)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Oiseaux	PNA	ZNIEFF	CNPN	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Lanius collurio</i>	Pie-grièche écorcheur	NT	VU	Article 3			Annexe I		Déterminante ZNIEFF		Très fort	Modéré
<i>Milvus migrans</i>	Milan noir	LC	LC	Article 3			Annexe I		Déterminante ZNIEFF		Fort	Faible
<i>Numenius arquata</i>	Courlis cendré	VU	EN				Annexe II.2		Déterminante ZNIEFF		Fort	Faible
<i>Oriolus oriolus</i>	Loriot d'Europe	LC	VU	Article 3					Déterminante ZNIEFF		Fort	Modéré
<i>Pandion haliaetus</i>	Balbusard pêcheur	VU		Article 3			Annexe I	PNA 2020-2029	Déterminante ZNIEFF	CNPN	Très fort	Faible
<i>Riparia riparia</i>	Hirondelle de rivage	LC	EN	Article 3					Déterminante ZNIEFF		Fort	Faible
<i>Serinus serinus</i>	Serin cini	VU	EN	Article 3					Déterminante ZNIEFF		Fort	Modéré
<i>Streptopelia turtur</i>	Tourterelle des bois	VU	VU				Annexe II.2		Déterminante ZNIEFF		Fort	Modéré
<i>Upupa epops</i>	Huppe fasciée	LC	VU	Article 3					Déterminante ZNIEFF		Fort	Modéré

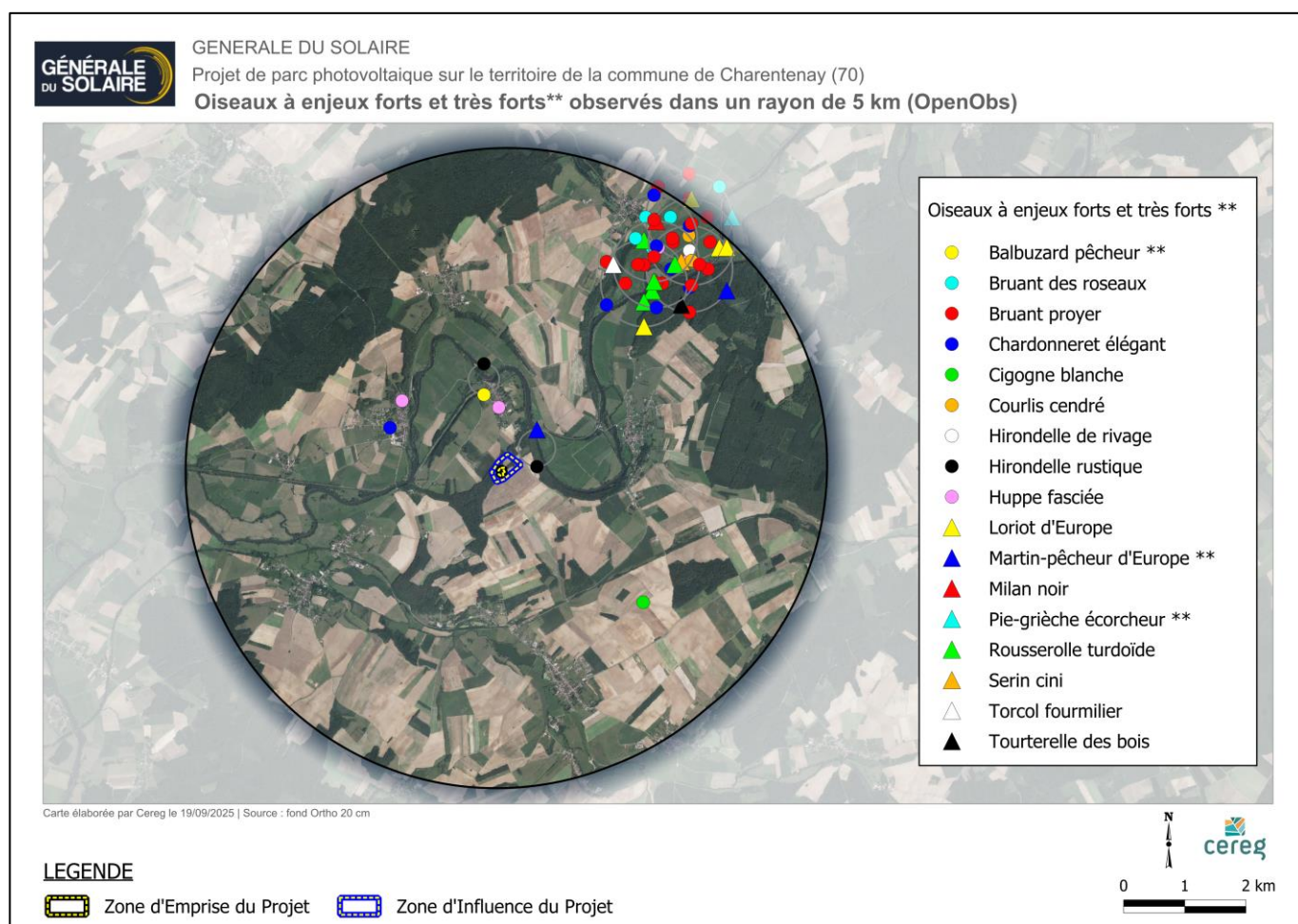


Figure 26 : Observations d'oiseaux à enjeux régionaux de conservation forts à très forts dans un rayon de 5 km (données OpenObs)

De façon générale, au regard de la distance au site d'étude (5 km au maximum), il est possible de considérer qu'une partie des espèces recensées dans la bibliographie (passereaux surtout) est susceptible de fréquenter le site d'étude pour une partie de leur activité (alimentation, nidification ou repos par exemple). Il est cependant possible d'exclure parmi les espèces à enjeux forts et très forts celles inféodées aux cours d'eau et habitats aquatiques comme le balbuzard pêcheur, le martin-pêcheur, la cigogne blanche, le bruant des roseaux ou l'hirondelle de rivage. Inversement, les espèces liées aux boisements ou aux milieux semi-ouverts peuvent être présentes au niveau du site comme la majorité des passereaux, le loriot d'Europe ou la tourterelle des bois.

Au regard de la favorabilité des milieux et des espèces observées et potentielles, le niveau d'enjeu associé à la zone d'étude est estimé à modéré à fort (boisements) en ce qui concerne les oiseaux.

C.III.3.5. Mammifères (hors chiroptères)

Durant la prospection de terrain, seule espèce de mammifères a été recensée, le lièvre d'Europe. Cette espèce commune, non protégée et assez largement répandue ne présente pas d'enjeu de conservation significatif.



Figure 27 : Observation de mammifère au niveau de la zone d'étude

D'après les données bibliographiques (OpenObs), il y a **11 espèces de mammifères (hors chiroptères)** présentes à l'échelle communale dans un rayon de cinq kilomètres autour de la zone d'étude. S'agissant de données à l'échelle communale, la position précise des observations n'est pas disponible, ce qui ne permet pas de réaliser une carte précise.

Parmi les espèces recensées à l'échelle communale trois sont protégées et présentent un niveau d'enjeu régional modéré à fort. Parmi ces trois espèces se trouvent le chat forestier qui est également déterminant Znieff

Tableau 11 : Liste des espèces de mammifères recensées dans la bibliographie (OpenObs 5 km)

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (Fr.-Comté)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNPN	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Vulpes vulpes</i>	Renard roux	LC									Très faible	Très faible
<i>Meles meles</i>	Blaireau européen	LC									Très faible	Très faible
<i>Myocastor coypus</i>	Ragondin	NA									Très faible	Très faible
<i>Erinaceus europaeus</i>	Hérisson d'Europe	LC		Article 2							Modéré	Faible
<i>Sus scrofa</i>	Sanglier	LC									Très faible	Très faible
<i>Capreolus capreolus</i>	Chevreuil européen	LC									Très faible	Très faible
<i>Lepus europaeus</i>	Lièvre d'Europe	LC									Très faible	Très faible
<i>Martes martes</i>	Martre des pins	LC					Annexe V				Faible	Faible
<i>Mustela erminea</i>	Hermine	LC									Très faible	Très faible
<i>Sciurus vulgaris</i>	Écureuil roux	LC		Article 2							Modéré	Modéré
<i>Felis silvestris</i>	Chat forestier	LC		Article 2			Annexe IV		Déterminante ZNIEFF		Fort	Faible

Parmi les espèces à enjeux, seul l'écureuil et dans une moindre mesure le hérisson semblent être possiblement présents sur le site d'étude. Les habitats forestiers ne sont pas assez développés pour convenir au chat forestier. Pour ce qui est des espèces plus communes, leur présence est très probable au niveau du site d'étude.

Sur la base de ces éléments et au regard des habitats présents au niveau de la zone d'étude, les enjeux de conservation de la zone d'étude pour les mammifères (hors chiroptères) sont estimés à modérés.

C.III.3.6. Chiroptères

L'analyse des enregistrements ultrasonores effectués sur site sur une nuit (utilisation d'un SM4Bat du 28 au 29/04/2025) ont permis de recenser sept espèces de chiroptères. Toutes sont protégées et quatre bénéficient d'un PNA en cours.

Les enjeux régionaux associés à ces espèces sont forts à très forts.

Les habitats du site sont favorables aux chiroptères avec des espaces boisés, des arbres gîtes ainsi que des milieux ouverts pour la chasse ainsi que de nombreuses lisières. Par conséquent le site apparaît comme favorable à ce groupe pour lequel les enjeux sont considérés comme forts.

Tableau 12 : Liste des espèces de chiroptères recensées sur site

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (Bourgogne)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNPN	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Barbastella barbastellus</i>	Barbastelle d'Europe	LC	NT	Article 2			Annexes II et IV	PNA terminé	Déterminante ZNIEFF		Très fort	Fort
<i>Eptesicus serotinus</i>	Sérotine commune	NT	LC	Article 2			Annexe IV	PNA 2016-2025	Déterminante ZNIEFF		Très fort	Fort
<i>Nyctalus leisleri</i>	Noctule de Leisler	NT	NT	Article 2			Annexe IV	PNA 2016-2025	Déterminante ZNIEFF		Très fort	Fort
<i>Nyctalus noctula</i>	Noctule commune	VU	DD	Article 2			Annexe IV	PNA 2016-2025	Déterminante ZNIEFF	CNPN	Très fort	Fort
<i>Pipistrellus kuhlii</i>	Pipistrelle de Kuhl	LC	LC	Article 2			Annexe IV	PNA terminé			Fort	Fort
<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Pipistrelle commune	NT	LC	Article 2			Annexe IV	PNA 2016-2025	Déterminante ZNIEFF		Très fort	Fort
<i>Plecotus austriacus</i>	Oreillard gris	LC	DD	Article 2			Annexe IV	PNA terminé			Fort	Fort

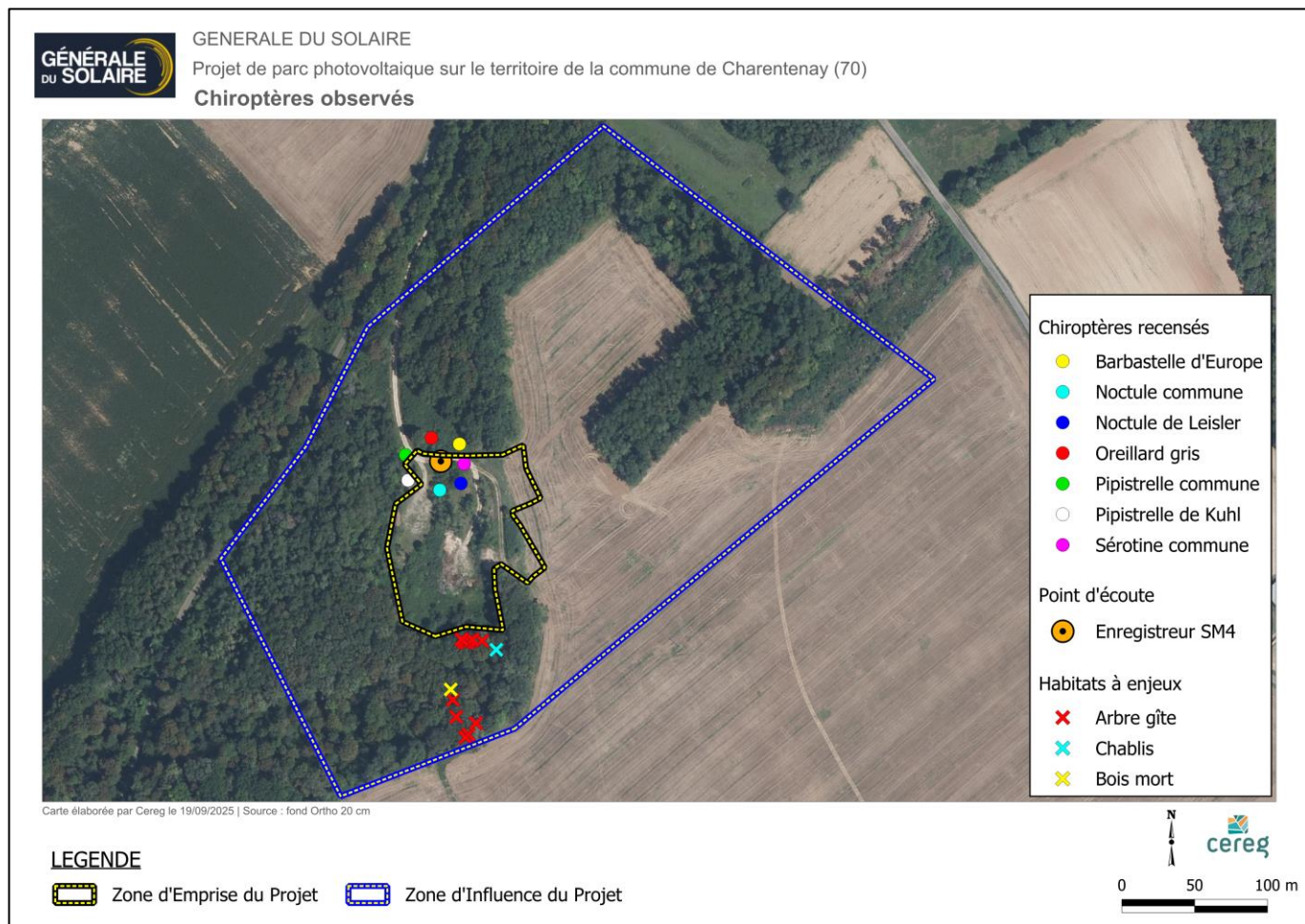


Figure 28 : Observations de chiroptères sur site et présence d'arbres gîtes à proximité

Les données bibliographiques (Gbif) issues d'un suivi des chiroptères (2020 – 2021) pour trois points situés à plus de 5 kilomètres de la zone d'étude permettent de recenser 22 espèces différentes. **Toutes ces espèces sont à enjeu de conservation fort à très fort au niveau régional.**

Tableau 13 : Liste des espèces de chiroptères recensées dans la bibliographie (OpenObs 5 km)

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (Fr.-Comté)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNPN	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Barbastella barbastellus</i>	Barbastelle d'Europe	LC		Article 2			Annexes II et IV	PNA terminé	Déterminante ZNIEFF		Très fort	Fort
<i>Eptesicus nilssonii</i>	Sérotine de Nilsson	DD		Article 2			Annexe IV	PNA 2016-2025	Déterminante ZNIEFF		Très fort	Fort
<i>Eptesicus serotinus</i>	Sérotine commune	NT		Article 2			Annexe IV	PNA 2016-2025	Déterminante ZNIEFF		Très fort	Fort
<i>Hypsugo savii</i>	Vespère de Savi	LC		Article 2			Annexe IV	PNA terminé	Déterminante ZNIEFF		Très fort	Fort
<i>Miniopterus schreibersii</i>	Minioptère de Schreibers	VU		Article 2			Annexes II et IV	PNA 2016-2025	Déterminante ZNIEFF	CNPN	Très fort	Fort
<i>Myotis alcathoe</i>	Murin d'Alcathoe	LC		Article 2			Annexe IV	PNA terminé	Déterminante ZNIEFF		Très fort	Fort
<i>Myotis bechsteinii</i>	Murin de Bechstein	NT		Article 2			Annexes II et IV	PNA 2016-2025	Déterminante ZNIEFF		Très fort	Fort
<i>Myotis brandtii</i>	Murin de Brandt	LC		Article 2			Annexe IV	PNA terminé	Déterminante ZNIEFF		Très fort	Fort
<i>Myotis daubentonii</i>	Murin de Daubenton	LC		Article 2			Annexe IV	PNA terminé	Déterminante ZNIEFF		Très fort	Fort
<i>Myotis emarginatus</i>	Murin à oreilles échancrées	LC		Article 2			Annexes II et IV	PNA terminé	Déterminante ZNIEFF		Très fort	Fort
<i>Myotis myotis</i>	Grand Murin	LC		Article 2			Annexes II et IV	PNA terminé	Déterminante ZNIEFF		Très fort	Fort
<i>Myotis mystacinus</i>	Murin à moustaches	LC		Article 2			Annexe IV	PNA terminé	Déterminante ZNIEFF		Très fort	Fort
<i>Myotis nattereri</i>	Murin de Natterer	LC		Article 2			Annexe IV	PNA terminé	Déterminante ZNIEFF		Très fort	Fort
<i>Nyctalus leisleri</i>	Noctule de Leisler	NT		Article 2			Annexe IV	PNA 2016-2025	Déterminante ZNIEFF		Très fort	Fort
<i>Nyctalus noctula</i>	Noctule commune	VU		Article 2			Annexe IV	PNA 2016-2025	Déterminante ZNIEFF	CNPN	Très fort	Fort
<i>Pipistrellus kuhlii</i>	Pipistrelle de Kuhl	LC		Article 2			Annexe IV	PNA terminé			Fort	Fort
<i>Pipistrellus nathusii</i>	Pipistrelle de Nathusius	NT		Article 2			Annexe IV	PNA 2016-2025			Très fort	Fort
<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Pipistrelle commune	NT		Article 2			Annexe IV	PNA 2016-2025	Déterminante ZNIEFF		Très fort	Fort
<i>Pipistrellus pygmaeus</i>	Pipistrelle pygmée	LC		Article 2			Annexe IV	PNA terminé	Déterminante ZNIEFF		Très fort	Fort
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Grand rhinolophe	LC		Article 2			Annexes II et IV	PNA 2016-2025	Déterminante ZNIEFF		Très fort	Fort
<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Petit rhinolophe	LC		Article 2			Annexes II et IV	PNA 2016-2025	Déterminante ZNIEFF		Très fort	Fort
<i>Vespertilio murinus</i>	Vespertilion bicolore	DD		Article 2			Annexe IV	PNA terminé	Déterminante ZNIEFF		Très fort	Fort

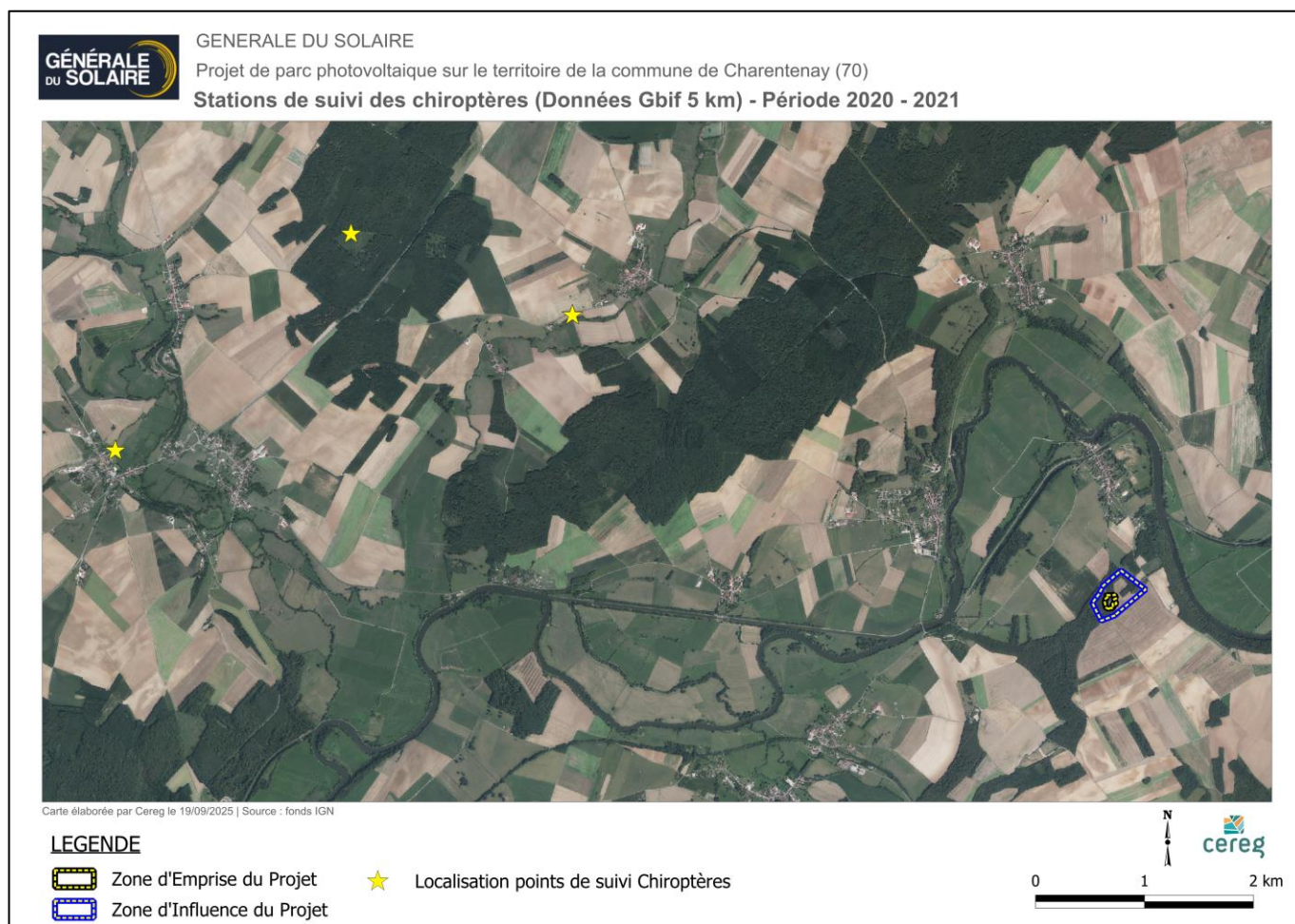


Figure 29 : Localisation des stations de suivi des chiroptères pour la période 2020 – 2021 selon la bibliographie (données GBif)

Bien que les points d'écoute soient distants de plus de 5 kilomètres de la zone d'étude, il est probable que les espèces recensées dans la bibliographie soient présentes dans la zone d'étude du présent projet. La raison principale est que les habitats présents au niveau de la zone d'étude sont similaires à ceux présents au niveau des trois points de suivi avec une alternance de milieux boisés et de milieux ouverts.

Au vu des éléments précédents, les enjeux écologiques de la zone d'étude concernant les chiroptères sont estimés à forts.

D. SYNTHÈSE DES SENSIBILITÉS ÉCOLOGIQUES DU SITE



D.I. ENJEUX ET IMPACTS

D.I.1. Présentation du projet

Le projet concerne la création d'une centrale photovoltaïque au sol dans la zone d'emprise du projet d'une surface d'environ 0,9 ha. A ce stade, le projet n'est pas défini plus en détails dans l'attente des résultats du présent rapport.

D.I.2. Synthèse des enjeux

Au regard des habitats recensés et de leur état de conservation d'une part et au regard des espèces avérées ou potentielles d'autre part, il ressort que la zone d'étude présente un niveau d'enjeux global jugé **modéré à fort** en termes d'habitat d'espèces et de fonctionnalités pour la faune :

- Pour l'avifaune ainsi que pour les chiroptères en raison de la présence de boisements bien développés et d'arbres gîtes associés à des habitats plus ouverts, créant une mosaïque globalement favorable à l'avifaune ;
- Dans une moindre mesure pour les mammifères, là également en relation avec la mosaïque d'habitat dont les boisements bien développés ;
- Pour les reptiles en raison de la présence de lisières associées à des habitats plus ouverts et à des abris anthropiques (tas de déchets / gravas et branchages) ;
- Pour les insectes au niveau des habitats ouverts pour les lépidoptères et les odonates (alimentation).

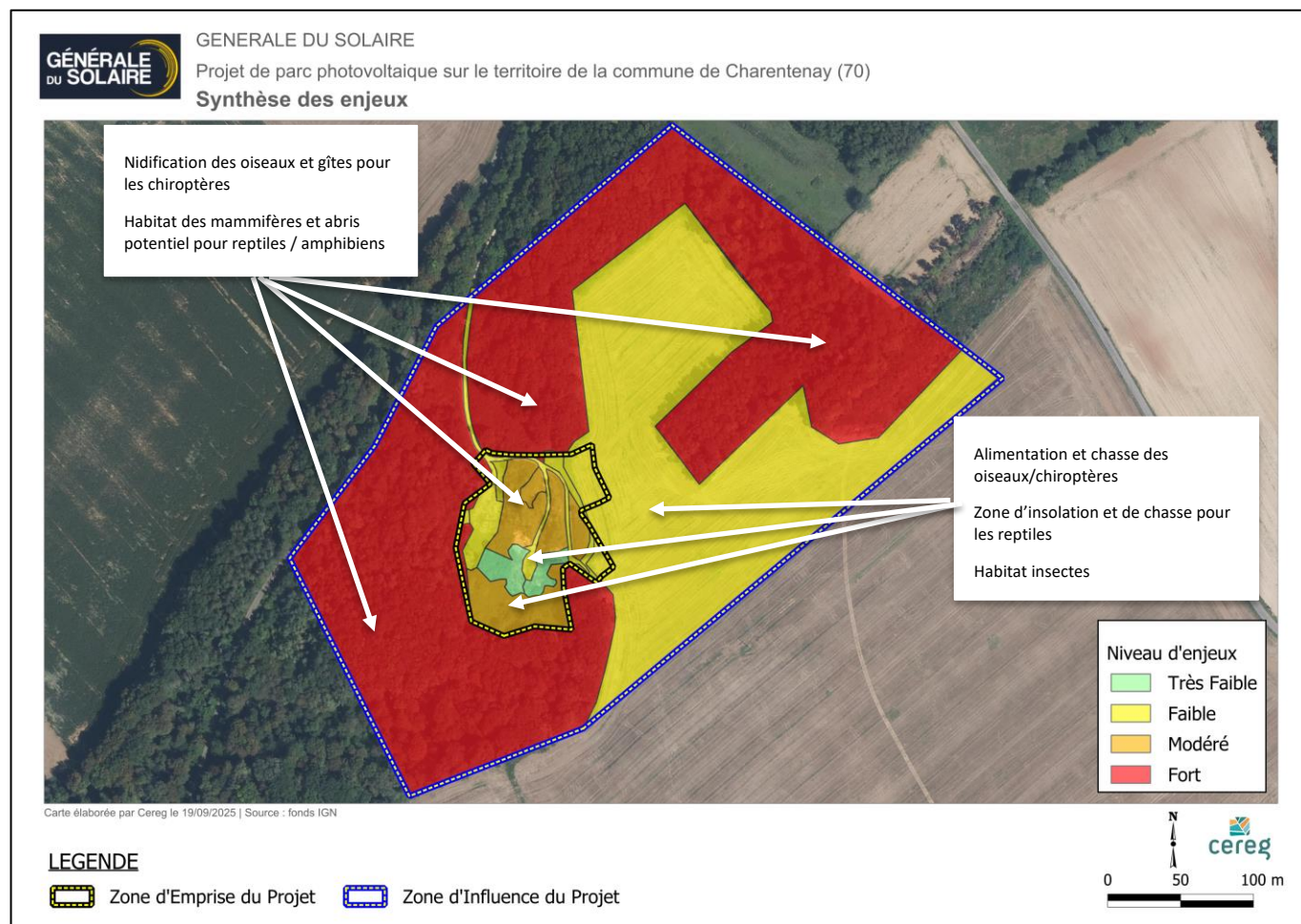


Figure 30 : Carte de synthèse des enjeux à l'échelle de la zone d'étude

En complément, la présence d'un corridor forestier identifié dans la zone d'étude confirme l'intérêt des habitats forestiers du secteur. Ceci d'autant plus qu'il apparaît assez nettement sur la carte ci-dessous que ce corridor est dégradé / morcelé au niveau de la zone d'étude en raison des opérations d'entretien de la ligne électrique traversant la zone d'étude. Il est assez probable que ces opérations d'entretien soient en relation avec la présence du bosquet de bouleaux dont l'aspect est assez clairsemé. Cependant, le maintien de ce corridor forestier doit être pris en compte pour éviter de nouvelles dégradations.

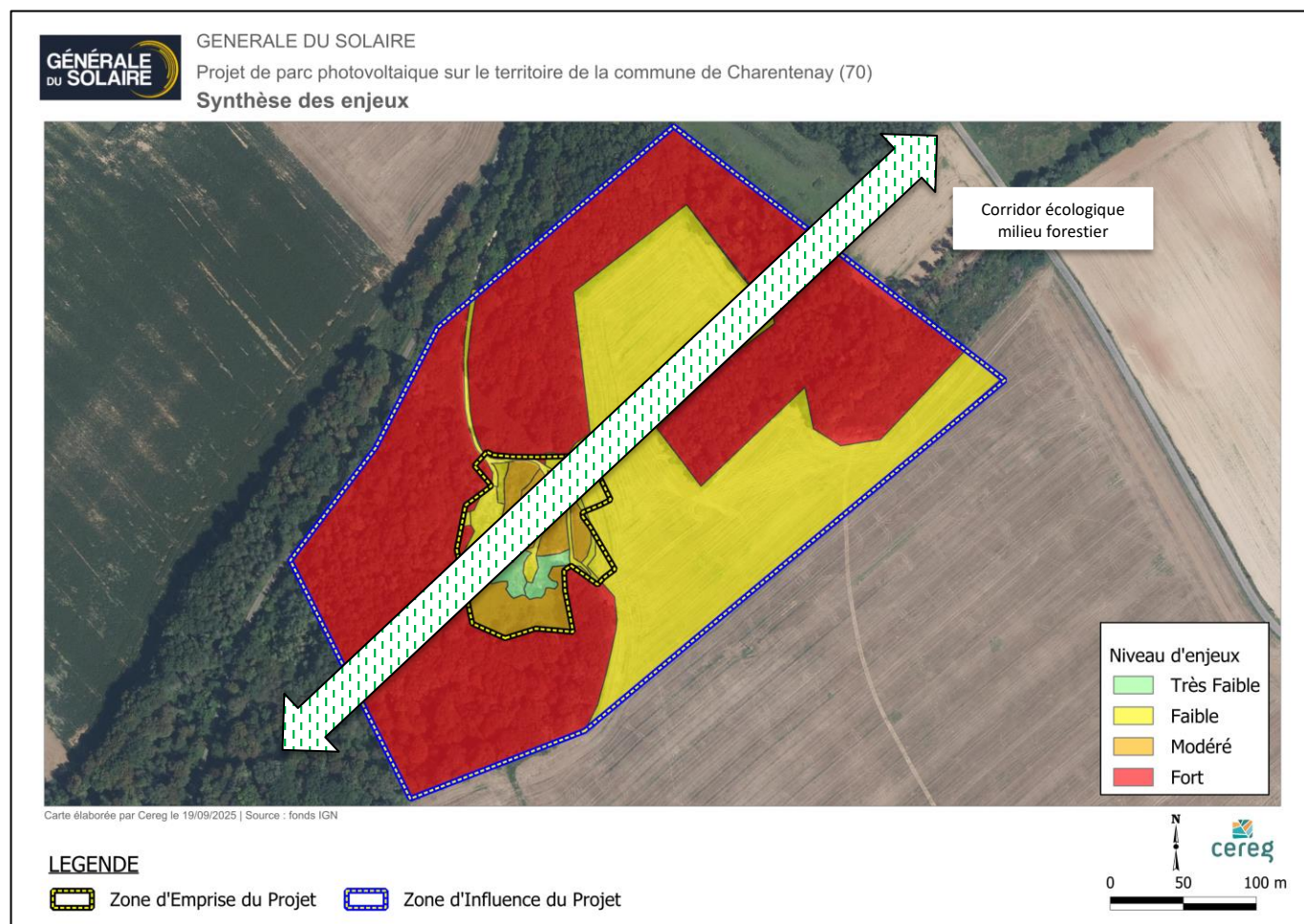


Figure 31 : Carte de synthèse des enjeux à l'échelle de la zone d'étude – corridor forestier

Au regard de l'ensemble de ces éléments, il existe des enjeux globalement modérés à fort à l'échelle de la zone d'étude. Au niveau de la zone d'emprise directe du projet, les enjeux sont globalement modérés à faibles. Ce niveau d'enjeux moindres au niveau de la zone d'emprise est à mettre en relation avec :

- La présence de nombreux déchets ;
- Les opérations d'entretien liées à la ligne électrique qui maintiennent le boisement dans un état dégradé ;
- La présence d'activités anthropiques qui impactent déjà les habitats et leurs fonctionnalités comme le brûlage des déchets.

D.I.3. Synthèse des impacts par groupe

Les principaux impacts du projet en termes d'habitats à enjeux se concentreront sur le boisement de bouleaux situé au centre de la zone d'emprise du projet. Les autres habitats identifiés sont soit des déchets dont l'évacuation sera bénéfique, soit des habitats très anthropisés dont la valeur écologique est faible à modérée.

Les impacts sur le boisement de peuplier se traduiront également par une dégradation, un mitage du corridor forestier identifié dans le SRCE. Ce mitage poursuivra le morcellement déjà présent de ce corridor (entretien ligne électrique) avec le risque à termes d'aboutir à une coupure si d'autres projets s'installent au même endroit.

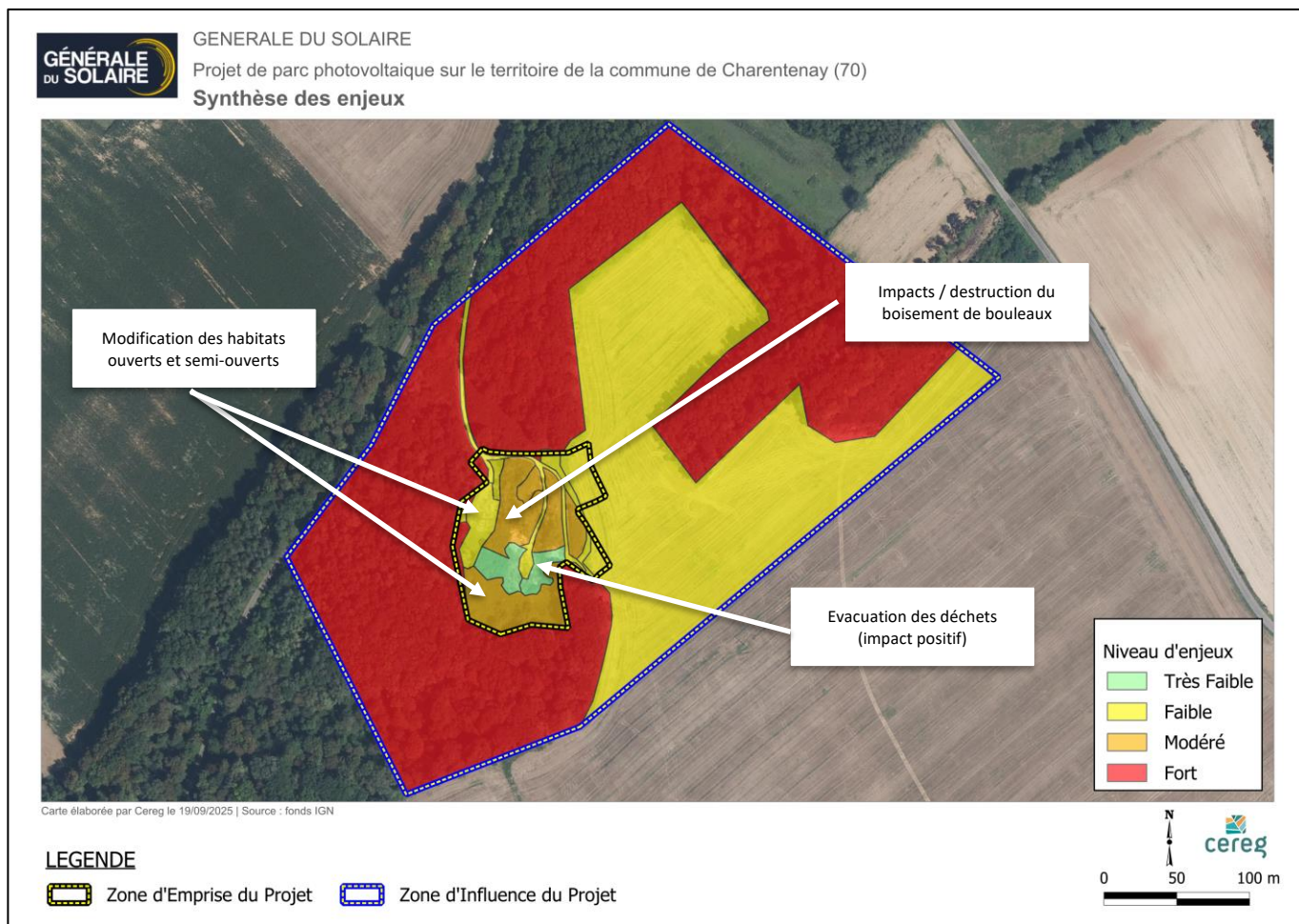


Figure 32 : Carte de synthèse des impacts à l'échelle de la zone d'étude

Bien que le peuplement de bouleaux soit d'origine anthropique, son rôle fonctionnel pour la faune est significatif. Les impacts liés à sa destruction sont donc jugés comme significatifs à un niveau modéré en raison du stade de développement des arbres et de leur faible densité / couverture.

Bien que les déchets / gravats servent possiblement d'habitats pour une partie de la faune, leur évacuation aura un impact positif notamment en raison d'incertitudes sur la nature exacte d'une partie des déchets.

La modification des habitats ouverts en relation avec la mise en place du projet aura des impacts mais ils sont jugés modérés à faibles (maintien d'habitats ouverts au niveau du parc photovoltaïque).

Le tableau ci-dessous synthétise à la fois les niveaux d'enjeux par groupes ainsi que les principaux impacts temporaires et permanents résultant des travaux de création du bâtiment Crédit Agricole en l'état actuel des connaissances du projet.

Tableau 14 : Enjeux écologiques et impacts bruts du projet d'aménagement

Groupe taxonomique	Enjeux	Impacts temporaires	Impacts permanents
<i>Flore</i>	Au regard des habitats et des espèces observées, les enjeux du site concernant la flore sont considérés comme faibles à l'exception de la Stellaire des marais pour laquelle l'enjeu de conservation est fort. Enjeux faibles à forts	Impacts issus des émissions de poussières lors des travaux et de la circulation des engins Impacts faibles	Destruction plus ou moins localisée de la flore lors des travaux. Risque de destruction d'espèces protégées (Stellaire des marais ou Bardane des bois). Impacts forts
<i>Invertébrés</i>	Les espèces recensées et potentielles sont communes et ne bénéficient pas de statut particulier. Présence de peu d'habitats favorables aux invertébrés. Enjeux faibles	Dérangement limité en phase travaux pouvant impacter l'activité d'alimentation ou de reproduction / ponte. Impacts faibles	Perte d'habitat au niveau de la zone d'emprise du projet et perte d'une partie des fonctionnalités du site (alimentation). Risque de destruction d'individus lors des travaux. Impacts modérés
<i>Amphibiens</i>	Aucune espèce observée. Potentialités d'accueil limitées au niveau de la zone d'étude. Enjeux faibles	Pas de réels impacts à prévoir sur les amphibiens hormis du dérangement en phase travaux. Aucune zone de reproduction avérée dans la zone d'étude. Impacts très faibles	Peu de perte d'habitat et absence de mares donc peu d'impacts. Risque très faible de perte d'individus. Impacts très faibles
<i>Reptiles</i>	Présence de deux espèces protégées sur le site et présence d'un ensemble d'habitats favorables. Potentialités d'accueil cependant réduites Enjeux modérés	Dérangement en phase travaux pouvant impacter l'activité de thermorégulation ainsi que l'activité de chasse au niveau des milieux ouverts. Impacts faibles	Perte d'habitat au niveau de la zone d'emprise du projet et dégradation de certaines fonctionnalités du site (chasse) et donc de la ressource alimentaire associée. Risque très de destruction d'individus lors des travaux. Impacts modérés
<i>Oiseaux</i>	Les espèces recensées sont pour la majorité protégées. Présence potentielle d'espèces protégées à enjeu forts. Présence d'habitats favorables à l'alimentation (milieux ouverts) et à la nidification avec des boisements Enjeux forts	Dérangement en phase travaux (bruit, poussière, vibrations) pouvant impacter le succès reproducteur des espèces présentes sur le site et à proximité. Impacts modérés	Perte d'habitats d'alimentation sur les zones qui seront débroussaillées pour les aménagements. Perte d'habitats de nidification lors de l'abattage des bosquets et boisements. Risque de destruction d'individus lors des travaux. Impacts forts

Groupe taxonomique	Enjeux	Impacts temporaires	Impacts permanents
<i>Mammifères (non-volants)</i>	Seul le lièvre a été observé. Les espèces présentes à proximité sont communes et ne présentent pas d'enjeux particuliers de conservation à l'exception du chat forestier dont la présence sur site est très peu probable La diversité des habitats est favorable aux mammifères. Enjeux modérés	Dérangement en phase travaux (bruit, poussière, vibrations) pouvant impacter les mammifères situés à proximité dans leurs activités. Impacts faibles	Perte d'habitat limitée au niveau de la zone d'implantation du parc et perte d'une partie des fonctionnalités du site (alimentation / broutage). Impacts faibles
<i>Mammifères – Chiroptères</i>	Sept espèces ont été recensées sur le site ainsi que des arbres gîtes. Les habitats et leur diversité sont favorables aux chiroptères pour le gîte comme pour la chasse. Présence potentielle de nombreuses espèces à enjeux selon la bibliographie. Enjeux forts	Travaux diurnes, avec un faible risque de dérangement pour les gîtes les plus proches. Impacts très faibles	Perte modérée d'habitats au niveau de la zone d'emprise du projet et perte d'une partie des fonctionnalités du site (chasse) en raison des pertes d'habitats pour les insectes. Risque d'impacts liés aux éclairages. Pas de risques de destruction d'individus car aucun gîte sur la zone d'emprise Impacts modérés

En complément, il est également important de noter que l'évacuation de l'ensemble des déchets constituera un impact positif pour la zone du projet.

D.II. RECOMMANDATIONS

En raison de la nature du projet, de sa localisation et de son emprise, plusieurs recommandations sont proposées afin de limiter les potentiels impacts. Ceci notamment pour éviter et réduire les impacts du projet sur l'ensemble de la faune, de la flore ou des habitats.

D.II.1. Recommandations d'évitement

- **Délimiter et respecter les emprises du projet** afin de ne pas impacter les milieux naturels présents aux alentours de la zone d'étude. Cela permettra également de garder intactes les zones de refuge pour la faune présente. La délimitation de la zone de chantier pourra être réalisée avec un grillage à maille fine afin de ne pas laisser passer la faune protégée présente à proximité immédiate.
- **Mise en défens des stations d'espèces protégées (Stellaire des marais et Bardane des bois)** afin d'éviter toute destruction d'espèce floristique protégée. Un repérage des stations à protéger sera effectué en amont afin de s'assurer que la mise en défens concerne bien toutes les stations exposées

D.II.2. Recommandations de réduction

- **Adapter la phase de chantier à la phénologie des espèces** en programmant le démarrage des travaux hors de la période de nidification des oiseaux, de la période de reproduction des reptiles, des amphibiens et des mammifères. Ces opérations doivent également être effectuées en dehors de la ; période d'hibernation des reptiles, des amphibiens et des chiroptères (novembre à mars). Il est donc préconisé d'exécuter les travaux de défavorabilisation (débranchement)

et terrassement) entre le 1^{er} septembre et le 15 octobre. Durant cette période la majorité des espèces restent mobiles, peuvent être effarouchées et donc quitter l'emprise où ont lieu les travaux le temps de leur exécution.

Une fois ces opérations réalisées afin de dégager / préparer les emprises et une fois les emprises travaux bien délimitées (voir les recommandations précédentes), les travaux pourront être exécutés sans interruption jusqu'à leur achèvement.

- **Adapter les emprises** en fonction des zones identifiées comme ayant des enjeux significativement plus importants pour les espèces y étant inféodées. Cela permettra notamment d'éviter une partie des impacts sur ces zones et d'éviter également des débroussailllements non nécessaires à la réalisation du projet.
- **Adapter les aménagements paysagers** afin de favoriser le développement d'une végétation et d'habitats favorables aux différents groupes faunistiques (avifaune en particulier) en termes d'habitat et de fonctionnalités écologiques. Une attention particulière sera portée **au choix d'essences indigènes et variées**. Des aménagements complémentaires comme des **hibernaculum** ou des **abris à reptile** ou **plus globalement à petite faune** permettront de réduire les impacts du projet.
- **Mettre en place un chantier responsable afin de ne pas impacter les habitats naturels présents aux alentours.** De ce fait, des bacs de rétention seront utilisés sur le site pour éviter la pollution des sols et des eaux lors du stockage des produits polluants. Au besoin, des dispositifs d'assainissement temporaires (fossés et bassins) seront mis en place.
- **Ne laisser aucun produit toxique ou polluant sur site** en dehors des horaires des heures de travaux afin que ces produits ne soient dispersés dans le milieu naturel (vandalisme, accident, aléa naturel).
- **Limitier l'éclairage artificiel en phase travaux comme en phase exploitation.** Si un éclairage demeure indispensable, faire alors le choix de modes d'éclairages adaptés permettant de limiter les nuisances envers la faune nocturne. En complément, la mise en place d'une période d'extinction totale entre 23h et 6h serait très favorable. Pour plus de détails se reporter au portail technique de l'OFB sur la trame noire (<https://professionnels.ofb.fr/fr/node/831>). **En complément, il ne sera pas effectué de travaux nocturnes.**



- **Vérifier la contenance des matières externes apportées sur site.** Il convient de s'assurer qu'aucun rhizome ou bulbe de plante exotiques n'est présent sur les engins de travaux et est susceptible de se développer après la phase travaux.

D.III. CONCLUSIONS

La mise en œuvre des mesures d'évitement et de réduction indiquées précédemment permettra de réduire les impacts bruts du projet et ainsi d'aboutir à des impacts résiduels non significatifs.

Tableau 15 : Impacts résiduels suite à la mise en œuvre des mesures d'évitement et de réduction

Groupe taxonomique	Enjeux	Impacts bruts	Mesures d'Evitement et de Réduction	Impacts Résiduels
<i>Flore</i>	Enjeux faibles à forts	Impacts forts	Adaptation du calendrier d'intervention	Impacts faibles
<i>Invertébrés</i>	Enjeux faibles	Impacts modérés	Limitation des emprises	
<i>Amphibiens</i>	Enjeux faibles	Impacts très faibles	Mise en défens d'espèces protégées	Impacts très faibles
<i>Reptiles</i>	Enjeux modérés	Impacts modérés	Création d'espaces verts favorables	
<i>Oiseaux</i>	Enjeux forts	Impacts forts	Chantier responsable	Impacts faibles
<i>Mammifères (non-volants)</i>	Enjeux modérés	Impacts faibles	Adaptation du calendrier d'intervention	Impacts très faibles
<i>Mammifères – Chiroptères</i>	Enjeux forts	Impacts modérés	Limitation des emprises	
			Création d'espaces verts favorables	Impacts très faibles
			Chantier responsable	
			Gestion de l'éclairage nocturne / absence de travail nocturne	Impacts faibles

Au regard du niveau des enjeux écologiques présents ou pressentis sur la zone d'étude et du niveau de connaissance sur le projet, les impacts bruts sur la biodiversité ont été évalués à faibles à forts selon les groupes.

Ce niveau d'impacts très variable est lié à la présence d'espèces floristiques protégées sur le site pour lesquelles toute destruction est un impact fort nécessitant des mesures de compensations. Le niveau des impacts bruts est également lié à la présence de boisements à enjeux avec un corridor écologique matérialisé dans le SRCE qu'il convient de préserver. Ceci d'autant plu que ce corridor est déjà dégradé localement.

Les mesures préliminaires d'évitement et de réduction proposées permettront de réduire les impacts du projet sur les espèces et habitats de façon significative.

Suite à la mise en œuvre de ces mesures, les impacts résiduels sur la faune, la flore et les habitats sont jugés non significatifs.

GLOSSAIRE

■ **Natura 2000** : réseau qui vise à assurer la survie à long terme des espèces et des habitats particulièrement menacés, à forts enjeux de conservation en Europe. Il comprend :

- *Les ZPS (Zones de Protection Spéciale)* : zones définies pour la conservation des espèces d'oiseaux sauvages figurant à l'annexe I de la Directive « Oiseaux » ou qui servent d'aires de reproduction, de mue, d'hivernage ou de zones de relais à des oiseaux migrateurs.
- *Les ZSC (Zones Spéciales de Conservation)* : zones définies pour la conservation des types d'habitats et des espèces animales et végétales figurant aux annexes I et II de la Directive « Habitats ».

■ **PNA (Plan National d'Actions)** : outils stratégiques opérationnels qui visent à assurer la conservation ou le rétablissement dans un état de conservation favorable d'espèces de faune et de flore sauvages menacées ou faisant l'objet d'un intérêt particulier.

■ **Trame verte et bleue** : outil d'aménagement du territoire localisant les continuités écologiques au sein d'un réseau fonctionnel, aussi bien terrestre (trame verte) qu'aquatique (trame bleue).

■ **ZNIEFF (Zones d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique)** : elles ont été définies à l'issu d'inventaires réalisés pour alimenter l'état des connaissances sur le milieu naturel national. Il en existe deux types :

- *ZNIEFF de type 1* : espaces écologiquement homogènes dont la dénomination relève de la présence d'au moins une espèce et/ou un habitat déterminant, c'est-à-dire d'une espèce et/ou d'un habitat rare ou menacé.
- *ZNIEFF de type 2* : grands espaces naturels riches d'un point de vue fonctionnel et/ou paysager représentant généralement d'importants réservoirs biologiques potentiels.

ANNEXE 1 : Liste des espèces végétales observées et potentielles

Tableau 16 : Liste des espèces végétales observées et leur état de conservation associé

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (Bourgogne)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNPN	Espèces de Zone humide	Espèces Exotiques Envahissantes	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Myosotis arvensis</i>	Myosotis des champs	LC	LC										Très faible	Très faible
<i>Cirsium tuberosum</i>	Cirse tubéreux, Cirse bulbeux	LC	LC										Très faible	Très faible
<i>Trifolium hybridum</i>	Trèfle hybride, Trèfle bâtard	LC	LC										Très faible	Très faible
<i>Melilotus officinalis</i>	Mélilot officinal, Mélilot jaune	LC	LC										Très faible	Très faible
<i>Urtica dioica</i>	Ortie dioïque, Grande ortie	LC	LC										Très faible	Très faible
<i>Geranium purpureum</i>	Géranium pourpre	LC											Très faible	Très faible
<i>Geum sylvaticum</i>	Benoîte des bois	LC											Très faible	Très faible
<i>Barbarea vulgaris</i>	Barbarée commune, Herbe de Sainte-Barbe	LC	LC										Très faible	Très faible
<i>Vicia sativa</i>	Vesce cultivée, Vesce cultivée	NA											Très faible	Très faible
<i>Rumex acetosa subsp. acetosa</i>	Patience oseille, Oseille des prés	LC											Très faible	Très faible
<i>Jacobaea erucifolia</i>	Jacobée à feuilles de roquette, Séneçon à feuilles de roquette	LC	LC										Très faible	Très faible
<i>Artemisia campestris</i>	Armoise champêtre, Aurone des champs	LC							Déterminante ZNIEFF				Faible	Faible

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (Bourgogne)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNPN	Espèces de Zone humide	Espèces Exotiques Envahissantes	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Taraxacum erythrospermum</i>	Pissenlit à fruits rouges, Pissenlit gracile	LC											Très faible	Très faible
<i>Poa trivialis</i>	Pâturin commun, Gazon d'Angleterre	LC	LC										Très faible	Très faible
<i>Euphorbia lathyris</i>	Euphorbe épurge, Euphorbe des jardins	LC											Très faible	Très faible
<i>Bryonia dioica</i>	Bryone dioïque	LC	LC										Très faible	Très faible
<i>Trifolium pratense</i>	Trèfle des prés, Trèfle violet	LC	LC										Très faible	Très faible
<i>Achillea millefolium</i>	Achillée millefeuille, Herbe au charpentier	LC	LC										Très faible	Très faible
<i>Anisantha sterilis</i>	Brome stérile, Anisanthe stérile	LC	LC										Très faible	Très faible
<i>Geranium rotundifolium</i>	Géranium à feuilles rondes, Mauvette	LC	LC										Très faible	Très faible
<i>Chelidonium majus</i>	Grande chélidoine, Chélidoine élevée	LC	LC										Très faible	Très faible
<i>Arctium nemorosum</i>	Bardane des bois	LC	LC		Protégée				Déterminante ZNIEFF				Modéré	Faible
<i>Dipsacus sativus</i>	Cardère cultivée	NA											Très faible	Très faible
<i>Prunus mahaleb</i>	Prunier mahaleb, Bois de Sainte-Lucie	LC	LC										Très faible	Très faible
<i>Syringa vulgaris</i>	Lilas commun, Lilas	NA											Très faible	Très faible
<i>Euphorbia cyparissias</i>	Euphorbe petit-cyprès, Euphorbe faux cyprès	LC	LC										Très faible	Très faible

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (Bourgogne)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNPN	Espèces de Zone humide	Espèces Exotiques Envahissantes	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Quercus petraea</i>	Chêne sessile, Chêne rouvre	LC	LC										Très faible	Très faible
<i>Pinus sylvestris</i>	Pin sylvestre	LC	LC										Très faible	Très faible
<i>Populus tremula</i>	Peuplier tremble, Tremble	LC	LC										Très faible	Très faible
<i>Betula pubescens</i>	Bouleau pubescent, Bouleau blanc	LC	LC										Très faible	Très faible
<i>Acer campestre</i>	Érable champêtre, Acéraille	LC	LC										Très faible	Très faible
<i>Viburnum lantana</i>	Viorne lantane, Viorne mancienne	LC	LC										Très faible	Très faible
<i>Carlina vulgaris</i>	Carline commune, Chardon doré	LC	LC										Très faible	Très faible
<i>Poterium sanguisorba</i>	Potérium sanguisorbe, Pimprenelle à fruits réticulés	LC	LC										Très faible	Très faible
<i>Daucus carota</i>	Carotte sauvage, Carotte commune	LC	LC										Très faible	Très faible
<i>Galium sylvaticum</i>	Gaillet des forêts, Gaillet des bois	LC	LC										Très faible	Très faible
<i>Fragaria vesca</i>	Fraisier sauvage, Fraisier des bois	LC	LC										Très faible	Très faible
<i>Ajuga reptans</i>	Bugle rampante	LC	LC										Très faible	Très faible
<i>Cornus sanguinea</i>	Cornouiller sanguin, Sanguine	LC	LC										Très faible	Très faible
<i>Crataegus x sinaica</i>	Aubépine du Sinaï												Très faible	Très faible
<i>Stellaria palustris</i>	Stellaire des marais	VU	VU		Protégée				Déterminante ZNIEFF	CNPN	ZH		Fort	Fort

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (Bourgogne)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNPN	Espèces de Zone humide	Espèces Exotiques Envahissantes	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Prunus x yedoensis</i>	Cerisier Yoshino												Très faible	Très faible
<i>Quercus x rosacea</i>	Chêne rosacé, Chêne intermédiaire												Très faible	Très faible
<i>Ligustrum vulgare</i>	Troène commun, Troène	LC	LC										Très faible	Très faible
<i>Hyacinthoides non-scripta</i>	Fausse jacinthe des bois, Endymion penché	LC											Très faible	Très faible
<i>Fagus sylvatica</i>	Hêtre des forêts, Hêtre	LC	LC										Très faible	Très faible
<i>Lonicera xylosteum</i>	Chèvrefeuille des haies, Camérisier des haies	LC	LC										Très faible	Très faible
<i>Fraxinus angustifolia</i>	Frêne à feuilles étroites	LC	LC								ZH		Très faible	Très faible
<i>Lamium album</i>	Lamier blanc, Ortie blanche	LC	LC										Très faible	Très faible

Tableau 17 : Liste des espèces végétales potentielles (OpenObs rayon 5 km) et leur état de conservation associé

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (Fr.-Comté)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNPN	Espèces de Zone humide	Espèces Exotiques Envahissantes	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Loncomelos pyrenaicum</i>													Très faible	Très faible
<i>Tropaeolum majus</i>	Capucine élevée, Grande capucine	NA											Très faible	Très faible
<i>Neottia nidus-avis</i>	Néottie nid-d'oiseau, Herbe aux vers	LC	LC										Très faible	Très faible
<i>Vicia cracca</i>	Vesce cracca, Jarosse	LC	LC										Très faible	Très faible

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (Fr.-Comté)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNPN	Espèces de Zone humide	Espèces Exotiques Envahissantes	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Alliaria petiolata</i>	Alliaire, Herbe aux aulx	LC	LC										Très faible	Très faible
<i>Potentilla sterilis</i>	Potentille stérile, Potentille faux fraisier	LC	LC										Très faible	Très faible
<i>Ilex aquifolium</i>	Houx commun, Houx	LC	LC										Très faible	Très faible
<i>Viscum album</i>	Gui blanc, Gui des feuillus	LC	LC										Très faible	Très faible
<i>Himantoglossum hircinum</i>	Himantoglosse bouc, Orchis bouc	LC	LC										Très faible	Très faible
<i>Lactuca serriola</i>	Laitue scariole, Escarole	LC	LC										Très faible	Très faible
<i>Sambucus ebulus</i>	Sureau yèble, Herbe à l'aveugle	LC	LC										Très faible	Très faible
<i>Rubus idaeus subsp. idaeus</i>	Framboisier, Ronce du mont Ida												Très faible	Très faible
<i>Tanacetum vulgare</i>	Tanaisie commune, Sent-bon	LC	LC										Très faible	Très faible
<i>Iris pseudacorus</i>	Iris faux acore, Iris jaune	LC	LC								ZH		Très faible	Très faible
<i>Humulus lupulus</i>	Houblon lupulin, Houblon	LC	LC								ZH		Très faible	Très faible
<i>Fagus sylvatica</i>	Hêtre des forêts, Hêtre	LC	LC										Très faible	Très faible
<i>Primula veris</i>	Primevère vraie, Coucou	LC	LC										Très faible	Très faible
<i>Aethusa cynapium</i>	Petite cigüe, Faux persil	LC	LC										Très faible	Très faible
<i>Milium effusum</i>	Millet diffus, Millet épars	LC	LC										Très faible	Très faible
<i>Borago officinalis</i>	Bourrache officinale	LC											Très faible	Très faible

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (Fr.-Comté)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNPN	Espèces de Zone humide	Espèces Exotiques Envahissantes	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Avena sativa</i>	Avoine cultivée	NA											Très faible	Très faible
<i>Melissa officinalis</i>	Mélisse officinale, Mélisse citronnelle	LC											Très faible	Très faible
<i>Acer campestre</i>	Érable champêtre, Acénaie	LC	LC										Très faible	Très faible
<i>Verbena officinalis</i>	Verveine officinale, verveine sauvage	LC	LC										Très faible	Très faible
<i>Lamium album</i>	Lamier blanc, Ortie blanche	LC	LC										Très faible	Très faible
<i>Quercus petraea subsp. petraea</i>	Chêne sessile, Chêne rouvre												Très faible	Très faible
<i>Plantago media</i>	Plantain moyen	LC	LC										Très faible	Très faible
<i>Argentina anserina</i>	Potentille ansérine, Anserine	LC	LC										Très faible	Très faible
<i>Plantago major</i>	Plantain élevé, Plantain majeur	LC	LC										Très faible	Très faible
<i>Geum rivale</i>	Benoîte des ruisseaux	LC	LC						Déterminante ZNIEFF		ZH		Faible	Très Faible
<i>Helleborus foetidus</i>	Ellébore fétide, Pied-de-griffon	LC	LC										Très faible	Très faible
<i>Lysimachia vulgaris</i>	Lysimaque commune, Lysimaque vulgaire	LC	LC								ZH		Très faible	Très faible
<i>Populus alba</i>	Peuplier blanc	LC									ZH		Très faible	Très faible
<i>Saponaria officinalis</i>	Saponaire officinale, Savonnière	LC	LC										Très faible	Très faible
<i>Hordeum vulgare</i>	Orge commune, Escourgeon	NA											Très faible	Très faible
<i>Euphorbia cyparissias</i>	Euphorbe petit-cyprès, Euphorbe faux cyprès	LC	LC										Très faible	Très faible

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (Fr.-Comté)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNPN	Espèces de Zone humide	Espèces Exotiques Envahissantes	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Lathraea squamaria</i>	Lathrée écailleuse, Clandestine écailleuse	LC	LC						Déterminante ZNIEFF		ZH		Faible	Très Faible
<i>Datura stramonium</i>	Datura, stramoine	NA											Très faible	Très faible
<i>Epilobium hirsutum</i>	Épilobe hérissé, Épilobe hirsute	LC	LC								ZH		Très faible	Très faible
<i>Silene latifolia</i>	Silène à feuilles larges, Silène à larges feuilles	LC	LC										Très faible	Très faible
<i>Viburnum lantana</i>	Viorne lantane, Viorne mancienne	LC	LC										Très faible	Très faible
<i>Euphorbia lathyris</i>	Euphorbe épurge, Euphorbe des jardins	LC											Très faible	Très faible
<i>Cydonia oblonga</i>	Cognassier commun, Coing	NA											Très faible	Très faible
<i>Polygonatum multiflorum</i>	Sceau-de-Salomon multiflore, Polygonate multiflore	LC	LC										Très faible	Très faible
<i>Trifolium incarnatum</i>	Trèfle incarnat, Farouche	LC											Très faible	Très faible
<i>Trifolium repens</i>	Trèfle rampant, Trèfle blanc	LC	LC										Très faible	Très faible
<i>Euonymus europaeus</i>	Fusain d'Europe, Bonnet-d'évêque	LC	LC										Très faible	Très faible
<i>Lathyrus pratensis</i>	Gesse des prés	LC	LC										Très faible	Très faible
<i>Papaver somniferum</i>	Pavot somnifère, Pavot officinal	LC											Très faible	Très faible
<i>Chelidonium majus</i>	Grande chélidoine, Chélidoine élevée	LC	LC										Très faible	Très faible
<i>Daphne laureola</i>	Daphné lauréole, Laurier des bois	LC	LC										Très faible	Très faible

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (Fr.-Comté)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNPN	Espèces de Zone humide	Espèces Exotiques Envahissantes	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Cardamine pratensis</i>	Cardamine des prés, Cresson des prés	LC	LC								ZH		Très faible	Très faible
<i>Galium odoratum</i>	Gaillet odorant, Aspérule odorante	LC	LC										Très faible	Très faible
<i>Hypericum hirsutum</i>	Millepertuis hirsute, Millepertuis velu	LC	LC										Très faible	Très faible
<i>Convolvulus arvensis</i>	Liseron des champs, Vrillée	LC	LC										Très faible	Très faible
<i>Sedum album</i>	Orpin blanc	LC	LC										Très faible	Très faible
<i>Primula elatior</i>	Primevère élevée, Coucou des bois	LC	LC										Très faible	Très faible
<i>Pseudo-fumaria lutea</i>	Fausse fumeterre jaune, Corydale jaune	NA											Très faible	Très faible
<i>Achillea ptarmica</i>	Achillée sternutatoire, Herbe à éternuer	LC	LC								ZH		Très faible	Très faible
<i>Malva neglecta</i>	Mauve négligée, Petite mauve	LC	LC										Très faible	Très faible
<i>Cotoneaster</i>													Très faible	Très faible
<i>Origanum vulgare</i>	Origan commun, Marjolaine sauvage	LC	LC										Très faible	Très faible
<i>Vitis vinifera</i>	Vigne, La Vigne	LC	CR										Modéré	Faible
<i>Alnus glutinosa</i>	Aulne glutineux, Verne	LC	LC								ZH		Très faible	Très faible
<i>Juglans regia</i>	Noyer royal, Noyer	NA											Très faible	Très faible
<i>Quercus robur</i>	Chêne pédonculé, Gravelin	LC	LC										Très faible	Très faible

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (Fr.-Comté)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNPN	Espèces de Zone humide	Espèces Exotiques Envahissantes	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Campanula glomerata</i>	Campanule agglomérée	LC	LC										Très faible	Très faible
<i>Althaea officinalis</i>	Guimauve officinale, Guimauve sauvage	LC	LC								ZH		Très faible	Très faible
<i>Acer negundo</i>	Érable negundo, Érable frêne	NA										avérée	Très faible	Très faible
<i>Crataegus monogyna</i>	Aubépine à un style, Épine noire	LC	LC										Très faible	Très faible
<i>Primula</i>													Très faible	Très faible
<i>Erodium cicutarium</i>	Érodium à feuilles de ciguë, Bec-de-grue	LC	LC										Très faible	Très faible
<i>Succisa pratensis</i>	Succise des prés, Herbe-du-diable	LC	LC								ZH		Très faible	Très faible
<i>Lythrum salicaria</i>	Salicaire commune, Salicaire pourpre	LC	LC								ZH		Très faible	Très faible
<i>Galium verum</i>	Gaillet vrai, Gaillet jaune	LC	LC										Très faible	Très faible
<i>Silene vulgaris</i>	Silène commun, Silène enflé	LC	LC										Très faible	Très faible
<i>Lonicera periclymenum subsp. periclymenum</i>	Chèvrefeuille des bois, Chèvrefeuille grimpant												Très faible	Très faible
<i>Glechoma hederacea</i>	Gléchome lierre terrestre, Lierre terrestre	LC	LC										Très faible	Très faible
<i>Eupatorium cannabinum</i>	Eupatoire chanvrine, Eupatoire à feuilles de chanvre	LC	LC								ZH		Très faible	Très faible
<i>Lamium galeobdolon</i>	Lamier jaune, Lamier galéobdolon	LC	LC										Très faible	Très faible

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (Fr.-Comté)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNPN	Espèces de Zone humide	Espèces Exotiques Envahissantes	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Corylus avellana</i>	Noisetier commun, Noisetier	LC	LC										Très faible	Très faible
<i>Agrimonia eupatoria</i>	Aigremoine eupatoire, Francormier	LC	LC										Très faible	Très faible
<i>Carlina vulgaris</i>	Carline commune, Chardon doré	LC	LC										Très faible	Très faible
<i>Euphorbia amygdaloides</i>	Euphorbe faux amandier, Euphorbe des bois	LC	LC										Très faible	Très faible
<i>Ligustrum vulgare</i>	Troène commun, Troène	LC	LC										Très faible	Très faible
<i>Hibiscus syriacus</i>	Ketmie de Syrie	NA											Très faible	Très faible
<i>Tilia cordata</i>	Tilleul cordé, Tilleul à petites feuilles	LC	LC										Très faible	Très faible
<i>Cyanus segetum</i>	Bleuet des moissons, Bleuet	LC	NT					0					Modéré	Faible
<i>Galeopsis tetrahit</i>	Galéopsis tétrahit, Ortie royale	LC	LC										Très faible	Très faible
<i>Viburnum opulus</i>	Viorne obier, Viorne obier	LC	LC										Très faible	Très faible
<i>Tamarix gallica</i>	Tamaris de France, Tamaris commun	LC											Très faible	Très faible
<i>Vinca major</i>	Pervenche élevée, Grande pervenche	LC											Très faible	Très faible
<i>Silene dioica</i>	Silène dioïque, Compagnon rouge	LC	LC										Très faible	Très faible
<i>Anacamptis pyramidalis</i>	Anacamptide pyramidale, Orchis pyramidal	LC	LC										Très faible	Très faible
<i>Plagiomnium undulatum</i>	0												Très faible	Très faible
<i>Lamium purpureum</i>	Lamier pourpre, Ortie rouge	LC	LC										Très faible	Très faible

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (Fr.-Comté)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNPN	Espèces de Zone humide	Espèces Exotiques Envahissantes	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Carpinus betulus</i>	Charme commun, Charme	LC	LC										Très faible	Très faible
<i>Melampyrum arvense</i>	Mélampyre des champs, Rougeole	LC	LC										Très faible	Très faible
<i>Anacamptis morio</i>	Anacamptide bouffon, Orchis bouffon	LC	NT										Faible	Très faible
<i>Oxalis acetosella</i>	Oxalide petite-oseille, Pain de coucou	LC	LC										Très faible	Très faible
<i>Carex sylvatica subsp. sylvatica</i>	Laîche des forêts												Très faible	Très faible
<i>Linaria vulgaris</i>	Linaire commune	LC	LC										Très faible	Très faible
<i>Aesculus hippocastanum</i>	Marronnier d'Inde, Marronnier commun	NA											Très faible	Très faible
<i>Sisymbrium officinale</i>	Sisymbre officinal, Herbe aux chantres	LC	LC										Très faible	Très faible
<i>Triticum aestivum</i>	Blé d'été, Blé tendre	NA											Très faible	Très faible
<i>Agrimonia</i>													Très faible	Très faible
<i>Galium mollugo</i>	Gaillet commun, Gaillet Mollugine	LC	LC										Très faible	Très faible
<i>Rubus fruticosus</i>	Ronce ligneuse, Ronce de Bertram												Très faible	Très faible
<i>Rabelera holostea</i>	Stellaire holostée	LC	LC										Très faible	Très faible
<i>Brassica napus</i>	Colza	NA											Très faible	Très faible
<i>Prunus spinosa</i>	Prunier épineux, Épine noire	LC	LC										Très faible	Très faible

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (Fr.-Comté)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNPN	Espèces de Zone humide	Espèces Exotiques Envahissantes	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Dryopteris filix-mas</i>	Dryoptéride fougère-mâle, Fougère-mâle	LC	LC										Très faible	Très faible
<i>Philadelphus coronarius</i>	Seringat couronné, Seringat commun	NA											Très faible	Très faible
<i>Dactylorhiza fuchsii</i>	Dactylorhize de Fuchs, Orchis de Fuchs	LC	LC										Très faible	Très faible
<i>Prunella laciniata</i>	Brunelle laciniée, Brunelle blanche	LC	LC										Très faible	Très faible
<i>Hedera helix</i>	Lierre grimpant, Herbe de saint Jean	LC	LC										Très faible	Très faible
<i>Cedrus atlantica</i>	Cèdre de l'Atlas	NA											Très faible	Très faible

Légende :

- **Listes rouges :**
 - **LC** : Préoccupation mineure (espèce pour laquelle le risque de disparition est faible).
 - **NA** : Non applicable (espèce non soumise à l'évaluation car (a) introduite dans la période récente ou (b) présente en France métropolitaine de manière occasionnelle ou marginale)
 - **NE** : Non évaluée (espèce non encore confrontée aux critères de la Liste rouge mondiale)
 - **DD** : Données insuffisantes (espèce pour laquelle l'évaluation n'a pas pu être réalisée faute de données suffisantes)

ANNEXE 2 : Liste des espèces animales observées et potentielles

Tableau 18 : Liste des espèces d'invertébrés observées et leur état de conservation associé

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (Bourgogne)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNPN	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Libellula depressa</i>	Libellule déprimée	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Vanessa atalanta</i>	Vulcain	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Vanessa cardui</i>	Vanesse des Chardons	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Pieris napi</i>	Piérade du Navet	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Celastrina argiolus</i>	Azuré des Nerpruns	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Araschnia levana</i>	Carte géographique	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Chiasmia clathrata</i>	Réseau										Très faible	Très faible
<i>Calopteryx virgo virgo</i>	Caloptéryx vierge septentrional										Très faible	Très faible
<i>Pieris napi</i>	Piérade du Navet	LC	LC								Très faible	Très faible

Tableau 19 : Liste des espèces d'invertébrés potentielles (OpenObs rayon 5 km) et leur état de conservation associé

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (Fr.-Comté)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNPN	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Aglais urticae</i>	Petite Tortue	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Maniola jurtina</i>	Myrtil	LC	LC								Très faible	Très faible

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (Fr.-Comté)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNPN	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Ceragrion tenellum</i>	Agrion délicat	LC	VU						Déterminante ZNIEFF		Modéré	Faible
<i>Iphiclides podalirius</i>	Flambé	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Pholidoptera griseoptera</i>	Decticelle cendrée		LC								Très faible	Très faible
<i>Anax imperator</i>	Anax empereur	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Conocephalus fuscus</i>	Conocéphale bigarré		LC								Très faible	Très faible
<i>Issoria lathonia</i>	Petit Nacré	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Brenthis daphne</i>	Nacré de la Ronce	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Colias crocea</i>	Souci	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Crocothemis erythraea</i>	Crocothémis écarlate	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Coenagrion puella</i>	Agrion jouvencelle	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Apatura ilia</i>	Petit Mars changeant	LC	NT						Déterminante ZNIEFF		Faible	Très faible
<i>Coenagrion mercuriale</i>	Agrion de Mercure	LC	NT	Article 3			Annexe II	PNA en cours 2020-2030	Déterminante ZNIEFF		Très fort	Faible
<i>Celastrina argiolus</i>	Azuré des Nerpruns	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Onychogomphus forcipatus</i>	Gomphe à forceps	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Limenitis camilla</i>	Petit Sylvain	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Tettigonia viridissima</i>	Grande Sauterelle verte		LC								Très faible	Très faible

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (Fr.-Comté)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNPN	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Chorthippus albomarginatus</i>	Criquet marginé		LC								Très faible	Très faible
<i>Pteronemobius heydenii</i>	Grillon des marais		LC						Déterminante ZNIEFF		Faible	Très faible
<i>Chalcolestes viridis</i>	Leste vert	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Erythromma viridulum</i>	Naïade au corps vert	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Lestes sponsa</i>	Leste fiancé	NT	LC					PNA en cours 2020-2030	Déterminante ZNIEFF		Modéré	Faible
<i>Polyommatus icarus</i>	Azuré de la Bugrane	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Coenonympha pamphilus</i>	Fadet commun	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Thymelicus sylvestris</i>	Hespérie de la Houque	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Platycnemis pennipes</i>	Agrion à larges pattes	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Boyeria irene</i>	Aesche paisible	LC	NT						Déterminante ZNIEFF		Faible	Très faible
<i>Cupido argiades</i>	Azuré du Trèfle	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Aeshna mixta</i>	Aesche mixte	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Anthocharis cardamines</i>	Aurore	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Somatochlora metallica</i>	Cordulie métallique	LC	LC						Déterminante ZNIEFF		Faible	Très faible
<i>Ischnura elegans</i>	Agrion élégant	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Boloria dia</i>	Petite Violette	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Coenonympha arcania</i>	Céphale	LC	LC								Très faible	Très faible

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (Fr.-Comté)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNPN	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Sympetrum sanguineum</i>	Sympétrum sanguin	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Argynnis paphia</i>	Tabac d'Espagne	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Vanessa atalanta</i>	Vulcain	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Polygonia c-album</i>	Gamma	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Colias hyale</i>	Soufré	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Orthetrum cancellatum</i>	Orthétrum réticulé	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Gonepteryx rhamni</i>	Citron	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Gomphocerippus biguttulus</i>											Très faible	Très faible
<i>Lestes barbarus</i>	Leste sauvage	LC	DD								Très faible	Très faible
<i>Orthetrum albistylum</i>	Orthétrum à stylets blancs	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Mecostethus parableurus</i>	Criquet des Roseaux		LC								Très faible	Très faible
<i>Lasiommata maera</i>	Némusien	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Ochlodes sylvanus</i>	Sylvaine, Sylvain	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Gomphus vulgatissimus</i>	Gomphe vulgaire	LC	LC						Déterminante ZNIEFF		Faible	Très faible
<i>Pieris brassicae</i>	Piérade du Chou	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Lestes virens</i>	Leste verdoyant	LC	VU						Déterminante ZNIEFF		Modéré	Faible
<i>Melanargia galathea</i>	Demi-Deuil	LC	LC								Très faible	Très faible

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (Fr.-Comté)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNPN	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Pieris napi</i>	Piérider du Navet	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Pieris rapae</i>	Piérider de la Rave	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Aeshna affinis</i>	Aeschne affine	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Pyronia tithonus</i>	Amaryllis	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Orthetrum brunneum</i>	Orthétrum brun	LC	LC						Déterminante ZNIEFF		Faible	Très faible
<i>Roeseliana roeselii</i>			LC								Très faible	Très faible
<i>Pseudochorthippus parallelus</i>	Criquet des pâtures		LC								Très faible	Très faible
<i>Calopteryx splendens splendens</i>	Caloptéryx éclatant										Très faible	Très faible
<i>Sympecma fusca</i>	Leste brun	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Pararge aegeria</i>	Tircis	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Araschnia levana</i>	Carte géographique	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Stethophyma grossum</i>	Criquet ensanglanté		LC						Déterminante ZNIEFF		Faible	Très faible
<i>Libellula depressa</i>	Libellule déprimée	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Coenagrion pulchellum</i>	Agrion joli	VU	NT					PNA en cours 2020-2030	Déterminante ZNIEFF		Fort	Faible
<i>Pyrgus armoricanus</i>	Hespérie des Potentilles	LC	NT						Déterminante ZNIEFF		Faible	Très faible
<i>Aglais io</i>	Paon-du-jour	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Sympetrum striolatum</i>	Sympétrum fascié	LC	LC								Très faible	Très faible

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (Fr.-Comté)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNPN	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Melitaea cinxia</i>	Mélitée du Plantain	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Libellula fulva</i>	Libellule fauve	LC	LC						Déterminante ZNIEFF		Faible	Très faible
<i>Satyrus ilicis</i>	Thécla de l'Yeuse	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Chrysocraon dispar dispar</i>	Criquet des clairières		LC								Très faible	Très faible
<i>Erynnis tages</i>	Point de Hongrie	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Sympetrum meridionale</i>	Sympétrum méridional	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Nemobius sylvestris</i>	Grillon des bois		LC								Très faible	Très faible

Tableau 20 : Liste des espèces de reptiles observés et leur état de conservation associé

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (Fr.-Comté)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNPN	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Hierophis viridiflavus</i>	Couleuvre verte et jaune	LC	NT	Article 2			Annexe IV				Fort	Modéré
<i>Podarcis muralis</i>	Lézard des murailles	LC	LC	Article 2			Annexe IV				Fort	Modéré

Tableau 21 : Liste des espèces de reptiles potentielles (OpenObs rayon 5 km) et leur état de conservation associé

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (Fr.-Comté)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNPN	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Hierophis viridiflavus</i>	Couleuvre verte et jaune	LC	NT	Article 2			Annexe IV		0		Fort	Modéré

Tableau 22 : Liste des espèces d'oiseaux observées et leur état de conservation associé

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale (nicheur)	Liste rouge régionale (Fr.-Comté)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Oiseaux	PNA	ZNIEFF	CNPN	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Accipiter nisus</i>	Épervier d'Europe	LC	LC	Article 3					Déterminante ZNIEFF		Modéré	Modéré
<i>Aegithalos caudatus</i>	Mésange à longue queue	LC	LC	Article 3					Déterminante ZNIEFF		Modéré	Faible
<i>Alauda arvensis</i>	Alouette des champs	NT	LC				Annexe II.2		Déterminante ZNIEFF		Modéré	Faible
<i>Buteo buteo</i>	Buse variable	LC	LC	Article 3					Déterminante ZNIEFF		Modéré	Modéré
<i>Coccothraustes coccothraustes</i>	Grosbec casse-noyaux	LC	LC	Article 3					Déterminante ZNIEFF		Modéré	Faible
<i>Columba palumbus</i>	Pigeon ramier	LC	LC				Annexes II.1 et III.1		Déterminante ZNIEFF		Faible	Faible
<i>Corvus corone</i>	Corneille noire	LC	LC				Annexe II.2		Déterminante ZNIEFF		Faible	Faible
<i>Corvus monedula</i>	Choucas des tours	LC	LC	Article 3			Annexe II.2		Déterminante ZNIEFF		Modéré	Faible
<i>Cyanistes caeruleus</i>	Mésange bleue	LC	LC	Article 3					Déterminante ZNIEFF		Modéré	Modéré
<i>Dryocopus martius</i>	Pic noir	LC	LC	Article 3			Annexe I		Déterminante ZNIEFF		Fort	Modéré
<i>Erithacus rubecula</i>	Rougegorge familier	LC	LC	Article 3					Déterminante ZNIEFF		Modéré	Faible
<i>Fringilla coelebs</i>	Pinson des arbres	LC	LC	Article 3					Déterminante ZNIEFF		Modéré	Modéré
<i>Luscinia megarhynchos</i>	Rossignol philomèle	LC	LC	Article 3					Déterminante ZNIEFF		Modéré	Modéré
<i>Parus major</i>	Mésange charbonnière	LC	LC	Article 3					Déterminante ZNIEFF		Modéré	Modéré
<i>Phylloscopus collybita</i>	Pouillot véloce	LC	LC	Article 3					Déterminante ZNIEFF		Modéré	Modéré
<i>Phylloscopus trochilus</i>	Pouillot fitis	NT	DD	Article 3					Déterminante ZNIEFF		Modéré	Modéré
<i>Serinus serinus</i>	Serin cini	VU	EN	Article 3					Déterminante ZNIEFF		Fort	Modéré

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale (nicheur)	Liste rouge régionale (Fr.-Comté)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Oiseaux	PNA	ZNIEFF	CNPN	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Sylvia atricapilla</i>	Fauvette à tête noire	LC	LC	Article 3					Déterminante ZNIEFF		Modéré	Modéré
<i>Sylvia borin</i>	Fauvette des jardins	NT	LC	Article 3					Déterminante ZNIEFF		Modéré	Faible
<i>Troglodytes troglodytes</i>	Troglodyte mignon	LC	LC	Article 3					Déterminante ZNIEFF		Modéré	Modéré
<i>Turdus merula</i>	Merle noir	LC	LC				Annexe II.2		Déterminante ZNIEFF		Faible	Faible
<i>Turdus philomelos</i>	Grive musicienne	LC	LC				Annexe II.2		Déterminante ZNIEFF		Faible	Faible

Tableau 23 : Liste des espèces d'oiseaux potentielles (OpenObs rayon 5 km) et leur état de conservation associé

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale (nicheur)	Liste rouge régionale (Fr.-Comté)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Oiseaux	PNA	ZNIEFF	CNPN	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Acrocephalus arundinaceus</i>	Rousserolle turdoïde	VU	EN	Article 3					Déterminante ZNIEFF	CNPN	Fort	Modéré
<i>Aegithalos caudatus</i>	Mésange à longue queue	LC	LC	Article 3					Déterminante ZNIEFF		Modéré	Faible
<i>Alauda arvensis</i>	Alouette des champs	NT	LC				Annexe II.2		Déterminante ZNIEFF		Modéré	Faible
<i>Alcedo atthis</i>	Martin-pêcheur d'Europe	VU	NT	Article 3			Annexe I		Déterminante ZNIEFF		Très fort	Faible
<i>Alopochen aegyptiaca</i>	Ouette d'Égypte	NA	NA						Déterminante ZNIEFF		Faible	Faible
<i>Anas platyrhynchos</i>	Canard colvert	LC	LC				Annexes II.1 et III.1		Déterminante ZNIEFF		Faible	Faible
<i>Ardea cinerea</i>	Héron cendré	LC	LC	Article 3					Déterminante ZNIEFF		Modéré	Faible
<i>Buteo buteo</i>	Buse variable	LC	LC	Article 3					Déterminante ZNIEFF		Modéré	Modéré

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale (nicheur)	Liste rouge régionale (Fr.-Comté)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Oiseaux	PNA	ZNIEFF	CNPN	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Carduelis carduelis</i>	Chardonneret élégant	VU	VU	Article 3					Déterminante ZNIEFF		Fort	Modéré
<i>Certhia brachydactyla</i>	Grimpereau des jardins	LC	LC	Article 3					Déterminante ZNIEFF		Modéré	Modéré
<i>Chloris chloris</i>	Verdier d'Europe	VU	LC	Article 3							Modéré	Modéré
<i>Ciconia ciconia</i>	Cigogne blanche	LC	VU	Article 3			Annexe I		Déterminante ZNIEFF		Fort	Faible
<i>Coccothraustes coccothraustes</i>	Grosbec casse-noyaux	LC	LC	Article 3					Déterminante ZNIEFF		Modéré	Faible
<i>Columba palumbus</i>	Pigeon ramier	LC	LC				Annexes II.1 et III.1		Déterminante ZNIEFF		Faible	Faible
<i>Corvus corone</i>	Corneille noire	LC	LC				Annexe II.2		Déterminante ZNIEFF		Faible	Faible
<i>Coturnix coturnix</i>	Caille des blés	LC	VU				Annexe II.2		Déterminante ZNIEFF		Modéré	Faible
<i>Cuculus canorus</i>	Coucou gris	LC	LC	Article 3					Déterminante ZNIEFF		Modéré	Modéré
<i>Curruca curruca</i>	Fauvette babillarde										Très faible	Très faible
<i>Cyanistes caeruleus</i>	Mésange bleue	LC	LC	Article 3					Déterminante ZNIEFF		Modéré	Modéré
<i>Cygnus olor</i>	Cygne tuberculé	LC	NA	Article 3			Annexe II.2		Déterminante ZNIEFF		Modéré	Faible
<i>Dendrocopos major</i>	Pic épeiche	LC	LC	Article 3					Déterminante ZNIEFF		Modéré	Modéré
<i>Emberiza calandra</i>	Bruant proyer	LC	VU	Article 3					Déterminante ZNIEFF		Fort	Modéré
<i>Emberiza schoeniclus</i>	Bruant des roseaux	EN	DD	Article 3					Déterminante ZNIEFF	CNPN	Fort	Faible
<i>Erithacus rubecula</i>	Rougegorge familier	LC	LC	Article 3					Déterminante ZNIEFF		Modéré	Faible
<i>Falco tinnunculus</i>	Faucon crécerelle	NT	LC	Article 3					Déterminante ZNIEFF		Modéré	Modéré

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale (nicheur)	Liste rouge régionale (Fr.-Comté)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Oiseaux	PNA	ZNIEFF	CNPN	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Fringilla coelebs</i>	Pinson des arbres	LC	LC	Article 3					Déterminante ZNIEFF		Modéré	Modéré
<i>Gallinula chloropus</i>	Gallinule poule-d'eau	LC	LC				Annexe II.2		Déterminante ZNIEFF		Faible	Faible
<i>Hirundo rustica</i>	Hirondelle rustique	NT	NT	Article 3					Déterminante ZNIEFF		Fort	Faible
<i>Jynx torquilla</i>	Torcol fourmilier	LC	VU	Article 3					Déterminante ZNIEFF		Fort	Modéré
<i>Lanius collurio</i>	Pie-grièche écorcheur	NT	VU	Article 3			Annexe I		Déterminante ZNIEFF		Très fort	Modéré
<i>Luscinia megarhynchos</i>	Rossignol philomèle	LC	LC	Article 3					Déterminante ZNIEFF		Modéré	Modéré
<i>Merops apiaster</i>	Guêpier d'Europe	LC	NT	Article 3					Déterminante ZNIEFF		Modéré	Faible
<i>Milvus migrans</i>	Milan noir	LC	LC	Article 3			Annexe I		Déterminante ZNIEFF		Fort	Faible
<i>Motacilla alba</i>	Bergeronnette grise	LC	LC	Article 3					Déterminante ZNIEFF		Modéré	Faible
<i>Motacilla cinerea</i>	Bergeronnette des ruisseaux	LC	LC	Article 3					Déterminante ZNIEFF		Modéré	Faible
<i>Motacilla flava</i>	Bergeronnette printanière	LC	LC	Article 3					Déterminante ZNIEFF		Modéré	Modéré
<i>Numenius arquata</i>	Courlis cendré	VU	EN				Annexe II.2		Déterminante ZNIEFF		Fort	Faible
<i>Oriolus oriolus</i>	Loriot d'Europe	LC	VU	Article 3					Déterminante ZNIEFF		Fort	Modéré
<i>Pandion haliaetus</i>	Balbuzard pêcheur	VU		Article 3			Annexe I	PNA 2020-2029	Déterminante ZNIEFF	CNPN	Très fort	Faible
<i>Parus major</i>	Mésange charbonnière	LC	LC	Article 3					Déterminante ZNIEFF		Modéré	Modéré
<i>Passer domesticus</i>	Moineau domestique	LC	LC	Article 3					Déterminante ZNIEFF		Modéré	Modéré
<i>Phalacrocorax carbo</i>	Grand Cormoran	LC	NA	Article 3					Déterminante ZNIEFF		Modéré	Faible

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale (nicheur)	Liste rouge régionale (Fr.-Comté)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Oiseaux	PNA	ZNIEFF	CNPN	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Phoenicurus ochrurus</i>	Rougequeue noir	LC	LC	Article 3					Déterminante ZNIEFF		Modéré	Modéré
<i>Phylloscopus collybita</i>	Pouillot véloce	LC	LC	Article 3					Déterminante ZNIEFF		Modéré	Modéré
<i>Phylloscopus trochilus</i>	Pouillot fitis	NT	DD	Article 3					Déterminante ZNIEFF		Modéré	Modéré
<i>Pica pica</i>	Pie bavarde	LC	LC				Annexe II.2		Déterminante ZNIEFF		Faible	Faible
<i>Picus viridis</i>	Pic vert	LC	LC	Article 3					Déterminante ZNIEFF		Modéré	Modéré
<i>Poecile palustris</i>	Mésange nonnette	LC	LC	Article 3					Déterminante ZNIEFF		Modéré	Modéré
<i>Riparia riparia</i>	Hirondelle de rivage	LC	EN	Article 3					Déterminante ZNIEFF		Fort	Faible
<i>Serinus serinus</i>	Serin cini	VU	EN	Article 3					Déterminante ZNIEFF		Fort	Modéré
<i>Sitta europaea</i>	Sittelle torchepot	LC	LC	Article 3					Déterminante ZNIEFF		Modéré	Modéré
<i>Somateria mollissima</i>	Eider à duvet	CR	NA				Annexes II.2 et III.2		Déterminante ZNIEFF		Modéré	Très faible
<i>Spinus spinus</i>	Tarin des aulnes	LC	NT	Article 3					Déterminante ZNIEFF		Modéré	Faible
<i>Streptopelia decaocto</i>	Tourterelle turque	LC	LC				Annexe II.2		Déterminante ZNIEFF		Faible	Faible
<i>Streptopelia turtur</i>	Tourterelle des bois	VU	VU				Annexe II.2		Déterminante ZNIEFF		Fort	Modéré
<i>Sturnus vulgaris</i>	Étourneau sansonnet	LC	LC				Annexe II.2		Déterminante ZNIEFF		Faible	Faible
<i>Sylvia atricapilla</i>	Fauvette à tête noire	LC	LC	Article 3					Déterminante ZNIEFF		Modéré	Modéré
<i>Sylvia borin</i>	Fauvette des jardins	NT	LC	Article 3					Déterminante ZNIEFF		Modéré	Faible
<i>Sylvia communis</i>	Fauvette grisette	LC	LC	Article 3					Déterminante ZNIEFF		Modéré	Modéré

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale (nicheur)	Liste rouge régionale (Fr.-Comté)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Oiseaux	PNA	ZNIEFF	CNPN	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Troglodytes troglodytes</i>	Troglodyte mignon	LC	LC	Article 3					Déterminante ZNIEFF		Modéré	Modéré
<i>Turdus merula</i>	Merle noir	LC	LC				Annexe II.2		Déterminante ZNIEFF		Faible	Faible
<i>Upupa epops</i>	Huppe fasciée	LC	VU	Article 3					Déterminante ZNIEFF		Fort	Modéré

Tableau 24 : Liste des espèces de mammifères (hors chiroptères) observées et leur état de conservation associé

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (Fr.-Comté)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNPN	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Lepus europaeus</i>	Lièvre d'Europe	LC	LC								Très faible	Très faible

Tableau 25 : Liste des espèces de mammifères (hors chiroptères) potentielles (OpenObs rayon 5 km) et leur état de conservation associé

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (Fr.-Comté)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNPN	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Vulpes vulpes</i>	Renard roux	LC									Très faible	Très faible
<i>Meles meles</i>	Blaireau européen	LC									Très faible	Très faible
<i>Myocastor coypus</i>	Ragondin	NA									Très faible	Très faible
<i>Erinaceus europaeus</i>	Hérisson d'Europe	LC		Article 2							Modéré	Faible
<i>Sus scrofa</i>	Sanglier	LC									Très faible	Très faible
<i>Capreolus capreolus</i>	Chevreuil européen	LC									Très faible	Très faible

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (Fr.-Comté)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNPN	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Lepus europaeus</i>	Lièvre d'Europe	LC									Très faible	Très faible
<i>Martes martes</i>	Martre des pins	LC					Annexe V				Faible	Faible
<i>Mustela erminea</i>	Hermine	LC									Très faible	Très faible
<i>Sciurus vulgaris</i>	Écureuil roux	LC		Article 2							Modéré	Modéré
<i>Felis silvestris</i>	Chat forestier	LC		Article 2			Annexe IV		Déterminante ZNIEFF		Fort	Faible

Tableau 26 : Liste des espèces de chiroptères observées et leur état de conservation associé

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (Fr.-Comté)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNPN	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Barbastella barbastellus</i>	Barbastelle d'Europe	LC	NT	Article 2			Annexes II et IV	PNA terminé	Déterminante ZNIEFF		Très fort	Fort
<i>Eptesicus serotinus</i>	Sérotine commune	NT	LC	Article 2			Annexe IV	PNA 2016-2025	Déterminante ZNIEFF		Très fort	Fort
<i>Nyctalus leisleri</i>	Noctule de Leisler	NT	NT	Article 2			Annexe IV	PNA 2016-2025	Déterminante ZNIEFF		Très fort	Fort
<i>Nyctalus noctula</i>	Noctule commune	VU	DD	Article 2			Annexe IV	PNA 2016-2025	Déterminante ZNIEFF	CNPN	Très fort	Fort
<i>Pipistrellus kuhlii</i>	Pipistrelle de Kuhl	LC	LC	Article 2			Annexe IV	PNA terminé			Fort	Fort
<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Pipistrelle commune	NT	LC	Article 2			Annexe IV	PNA 2016-2025	Déterminante ZNIEFF		Très fort	Fort
<i>Plecotus austriacus</i>	Oreillard gris	LC	DD	Article 2			Annexe IV	PNA terminé			Fort	Fort

Tableau 27 : Liste des espèces de chiroptères potentielles (Gbif rayon 5 km) et leur état de conservation associé

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (Fr.-Comté)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNPN	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Barbastella barbastellus</i>	Barbastelle d'Europe	LC		Article 2			Annexes II et IV	PNA terminé	Déterminante ZNIEFF		Très fort	Fort
<i>Eptesicus nilssonii</i>	Sérotine de Nilsson	DD		Article 2			Annexe IV	PNA 2016-2025	Déterminante ZNIEFF		Très fort	Fort
<i>Eptesicus serotinus</i>	Sérotine commune	NT		Article 2			Annexe IV	PNA 2016-2025	Déterminante ZNIEFF		Très fort	Fort
<i>Hypsugo savii</i>	Vespère de Savi	LC		Article 2			Annexe IV	PNA terminé	Déterminante ZNIEFF		Très fort	Fort
<i>Miniopterus schreibersii</i>	Minioptère de Schreibers	VU		Article 2			Annexes II et IV	PNA 2016-2025	Déterminante ZNIEFF	CNPN	Très fort	Fort
<i>Myotis alcathoe</i>	Murin d'Alcathoe	LC		Article 2			Annexe IV	PNA terminé	Déterminante ZNIEFF		Très fort	Fort
<i>Myotis bechsteinii</i>	Murin de Bechstein	NT		Article 2			Annexes II et IV	PNA 2016-2025	Déterminante ZNIEFF		Très fort	Fort
<i>Myotis brandtii</i>	Murin de Brandt	LC		Article 2			Annexe IV	PNA terminé	Déterminante ZNIEFF		Très fort	Fort
<i>Myotis daubentonii</i>	Murin de Daubenton	LC		Article 2			Annexe IV	PNA terminé	Déterminante ZNIEFF		Très fort	Fort
<i>Myotis emarginatus</i>	Murin à oreilles échancrées	LC		Article 2			Annexes II et IV	PNA terminé	Déterminante ZNIEFF		Très fort	Fort
<i>Myotis myotis</i>	Grand Murin	LC		Article 2			Annexes II et IV	PNA terminé	Déterminante ZNIEFF		Très fort	Fort
<i>Myotis mystacinus</i>	Murin à moustaches	LC		Article 2			Annexe IV	PNA terminé	Déterminante ZNIEFF		Très fort	Fort
<i>Myotis nattereri</i>	Murin de Natterer	LC		Article 2			Annexe IV	PNA terminé	Déterminante ZNIEFF		Très fort	Fort
<i>Nyctalus leisleri</i>	Noctule de Leisler	NT		Article 2			Annexe IV	PNA 2016-2025	Déterminante ZNIEFF		Très fort	Fort
<i>Nyctalus noctula</i>	Noctule commune	VU		Article 2			Annexe IV	PNA 2016-2025	Déterminante ZNIEFF	CNPN	Très fort	Fort
<i>Pipistrellus kuhlii</i>	Pipistrelle de Kuhl	LC		Article 2			Annexe IV	PNA terminé			Fort	Fort
<i>Pipistrellus nathusii</i>	Pipistrelle de Nathusius	NT		Article 2			Annexe IV	PNA 2016-2025			Très fort	Fort

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (Fr.-Comté)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNPN	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Pipistrelle commune	NT		Article 2			Annexe IV	PNA 2016-2025	Déterminante ZNIEFF		Très fort	Fort
<i>Pipistrellus pygmaeus</i>	Pipistrelle pygmée	LC		Article 2			Annexe IV	PNA terminé	Déterminante ZNIEFF		Très fort	Fort
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Grand rhinolophe	LC		Article 2			Annexes II et IV	PNA 2016-2025	Déterminante ZNIEFF		Très fort	Fort
<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Petit rhinolophe	LC		Article 2			Annexes II et IV	PNA 2016-2025	Déterminante ZNIEFF		Très fort	Fort
<i>Vespertilio murinus</i>	Vespertilion bicolore	DD		Article 2			Annexe IV	PNA terminé	Déterminante ZNIEFF		Très fort	Fort

Légende :

- **Protection Nationale :**
 - **PN3** : Espèce protégée au niveau national par l'article 3 de l'arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection.
 - **PN2** : Espèce protégée au niveau national par l'article 2 de l'arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection.
 - **PN3** : Espèce protégée au niveau national par l'article 2 de l'arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection.
 - **PN2** : Espèce protégée au niveau national par l'article 2 de l'arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection.
- **Listes rouges :**
 - **LC** : Préoccupation mineure (espèce pour laquelle le risque de disparition est faible).
 - **VU** : Vulnérable
 - **NT** : Quasi-menacée
 - **CR** : En Danger critique